



3 1761 05606870 3

DANS LES FERS DU MOGHAREB



*Droits de traduction et de reproduction
réservés pour tous pays.*

Published, october 1912
Privilege of copyright in the United
States reserved under the Act approved
March 3 1905 by Louis-Michaud, Paris.

COLLECTION HISTORIQUE ILLUSTRÉE

Albert SAVINE

III

↓ ↓ ↓

Dans les fers du Moghreb

RÉCITS DE CHRÉTIENS ESCLAVES AU MAROC

(XVII^e et XVIII^e siècles)

Annotés d'après les Documents d'Archives et les Mémoires

✦

Illustrations documentaires



SOCIÉTÉ DES ÉDITIONS
LOUIS-MICHAUD

168, Boulevard Saint-Germain, 168
PARIS

PRÉFACE



A vie des captifs chrétiens dans les fers marocains au xvii^e et au xviii^e siècles, telle qu'elle est racontée par les victimes, soit des pirates barbaresques, soit, après l'annihilation à peu près compète de la piraterie, par les victimes des accidents, alors bien plus fréquents qu'aujourd'hui, de la mer, c'est là l'objet de ce recueil.

Il touche par conséquent à la grave et intéressante question du rachat des esclaves, qui fut l'œuvre glorieuse des trois ordres religieux spécialement destinés à cette tâche par leurs fondateurs, œuvre qui souvent coûta la vie à plus d'un rédempteur.

De là l'emprunt, non plus à un des captifs, — ils étaient le plus souvent peu experts à manier la plume et, leurs souffrances contées, gardaient le silence, — mais au père Dan, du récit de la rédemption qu'il dirigea, et surtout des processions qui signalèrent le retour des captifs rachetés.

Selon les vers plus exacts qu'élégants de Subigny, le continuateur de Loret,

Ils n'avaient lors, au lieu des chaînes
Qui faisaient leurs honteuses peines,
Que de mignards liens dorés,
Desquels ils n'étaient que parés
Et que tenaient de petits anges,
Dignes d'amour et de louanges
Pour leur grâce et pour leur beauté,
Et tous enfants de qualité.

Ces pages reposeront des descriptions de supplices

et de *fatigues* qu'il n'était pas possible d'élaguer d'un ouvrage de ce genre, mais dont on a essayé du moins de ne pas abuser.

Les publications contemporaines des auteurs des relations que l'on trouvera ici ont fourni la majeure partie de l'illustration de ce livre. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale a donné le reste, mais ce reste est peu, car il est vraiment pauvre en gravures anciennes sur l'Afrique.

Dans les fers du Moghreb

RÉCITS DE CHRÉTIENS ESCLAVES AU MAROC

(XVII^e et XVIII^e siècles)

I

Histoire d'un captif racheté à Maroc (1).



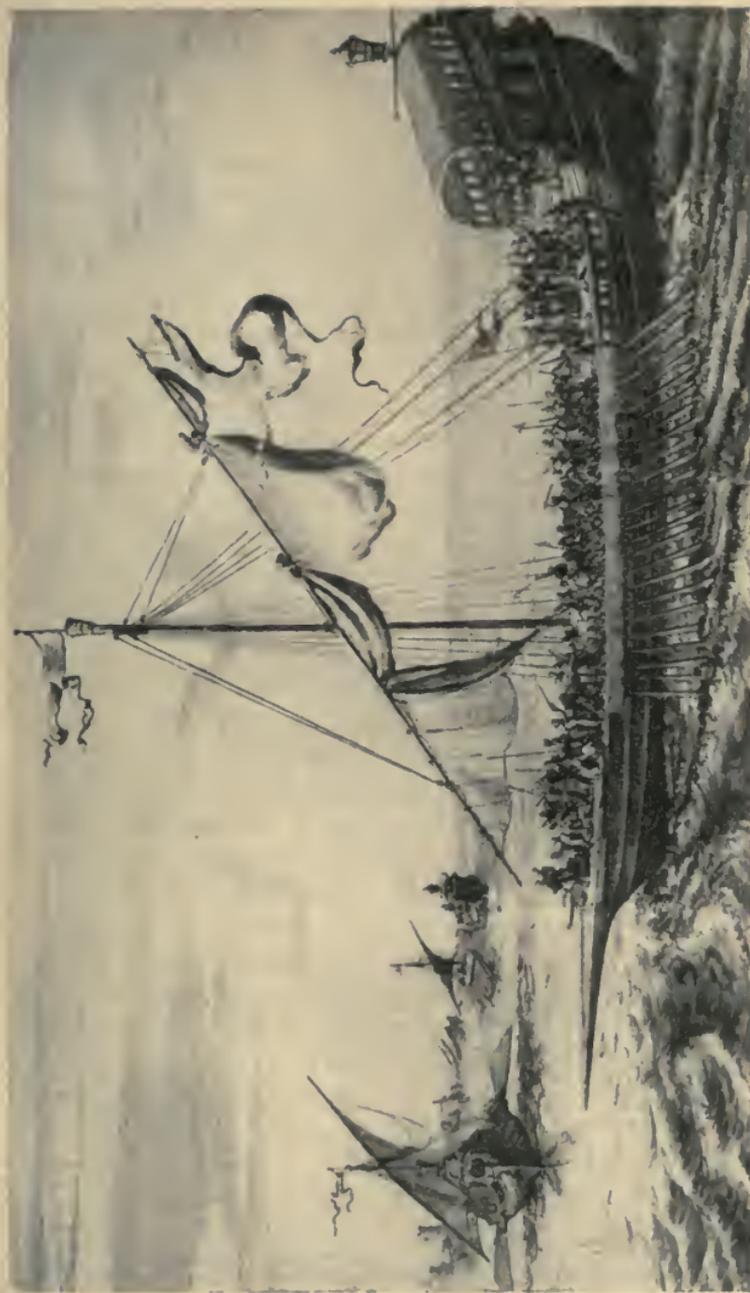
LE royaume de Maroc est borné du côté de l'est par la Méditerranée et de l'ouest par l'Océan, de sorte que tous les vaisseaux chrétiens, qui sortent de la Méditerranée pour entrer dans le vaste Océan, sont indispensablement tenus de passer sur les côtes de Barbarie. Les Corsaires maures

(1) Le titre complet est : *Histoire d'un captif racheté à Maroc dans laquelle sont contenus les travaux et genre de vie des esclaves chrétiens et autres particularités de la cour dudit Empereur, tant de son gouvernement que des mœurs du pays, composée par lui-même* (s. l. n. d.). « Ce n'est pas mon but, dit l'auteur, de donner une histoire complète de la Barbarie : l'état où la fortune m'a réduit ne me le permet pas. Je ne donnerai simplement que la relation exacte de ce qui s'est passé sous mes yeux pendant les dix années qu'a duré ma captivité, afin de détruire les préjugés qu'ont beaucoup de personnes, tant de la Barbarie que de ses habitants, et pour éloigner aussi de vos villes et cantons tous ceux qui, prenant le faux titre d'esclaves, débitent au peuple trop crédule des fables et des contes de la Barbarie, au point qu'ils en font regarder les habitants comme des tyrans et des monstres, et pour mettre en même temps ces fourbes dans le cas de dire la vérité ou de renoncer à leurs impostures. » La publication, qui, d'ailleurs, va contre son objet, n'a pas tant pour but de nier les tourments subis par les esclaves chrétiens que de supprimer, en les passant sous silence, les efforts des religieux espagnols, italiens ou français qui se dévouaient au rachat des captifs. Ce genre de publications sortait, en général, des officines protestantes d'Amsterdam, et voici une phrase qui rend certaine cette attribution : « Combien voyez-vous de Chrétiens qui s'attachent aveuglément à des principes dont la réalité répugne à la saine raison et qui n'ont pour preuve de leur certitude que la faible tradition de leurs pères! »

se tiennent sur les côtes et voient à regret nos vaisseaux flotter au gré du vent, qui enfle leurs voiles et, en les éloignant, ôte à ces pirates l'espérance de se les approprier. L'avantage que les corsaires maures peuvent avoir sur les navires des Chrétiens n'est fondé que sur le calme ou le manquement de vents, et c'est alors qu'ils viennent fondre sur eux et que les Chrétiens deviennent leurs victimes. La partie n'est pas égale, attendu que le navire marchand des Chrétiens n'est pas armé en guerre, au lieu que le corsaire maure est armé. Le navire chrétien n'a que le nombre des hommes nécessaires à la manœuvre et l'ennemi en a autant que son navire en peut contenir. Si le navire chrétien est armé, il est bien sûr qu'il se défendra, mais rarement les Maures se battent. Connaissant que le navire chrétien est grand et armé, ils n'ont garde de l'attaquer et ces corsaires ne s'éloignent pas souvent de leurs côtes, soit par le peu d'expérience qu'ils ont de la navigation ou par la crainte d'être pris par les corsaires espagnols qui courent continuellement sur la côte de Barbarie.

Les corsaires maures, qui quittent les côtes pour faire des excursions en pleine mer, sont d'une construction plus forte que ceux qui se tiennent sur la côte et embarquent sur leurs chébecs des renégats de différentes nations pour tromper les Chrétiens. A la découverte d'une voile, ils s'appliquent à connaître si le vaisseau est grand ou petit, s'il est navire du roi ou marchand, et demandent aux renégats des nouvelles positives de leurs découvertes, car la crainte et la peur s'emparent facilement de leur cœur, et ils balancent longtemps sur l'incertitude de prendre ou d'être pris. A mesure qu'ils avancent, ils arborent un faux pavillon. Résolution prise d'attaquer, le renégat use de son artifice pour persuader au navire chrétien qu'il ne court aucun risque avec eux et qu'ils sont tels que leur pavillon annonce et voyant à coup sûr que le navire chrétien est inférieur en forces, c'est pour lors qu'ils l'attaquent et le prennent(1).

(1) « Les chaloupes du vaisseau corsaire, raconte René du Chastelet



Galères barbaresques.
(Dan. *Historie van Barbayren*, 1684.)

en a de trois sortes : les premiers sont appelés demi-galères, construites de bois de sapin de soixante pieds de quille et d'une proportion mince et légère et conséquemment hors d'état de supporter une longue navigation. Les seconds sont appelés galiotes, plus longs que les demi-galères et à peu près de la même construction. Les uns et les autres peuvent contenir environ trois cents personnes. Les troisièmes sont appelés chébecs et sont construits à peu près comme les navires à deux mâts. Ce sont ceux-ci qui s'éloignent des côtes pour faire des découvertes en pleine mer. Les capitaines, qui commandent ces trois sortes de vaisseaux sont des Algériens, plus versés que les Salétins dans la géographie. Les gens qui composent l'équipage sont en partie de la nation du capitaine et en partie de Salé ou des environs, gens peu versés dans les choses de la mer. Il y a aussi des gens des montagnes, lesquels n'ayant jamais été sur mer, ne font aucune difficulté de monter sur les corsaires, s'appuyant sur une protection singulière de Dieu et de leur prophète, dès qu'il s'agit de combattre les Chrétiens, car, d'après eux, c'est une œuvre agréable à Dieu que d'exterminer les infidèles, d'abolir l'idolâtrie et d'exalter l'Alcoran à l'imitation des Chrétiens lorsqu'ils prêchaient la croisade pour faire la guerre aux Turcs. On embarque aussi des renégats, mais en petit nombre, crainte d'une rébellion si le nombre était grand, attendu qu'on ne se fie guère à leurs serments. On s'en sert pour tromper les Chrétiens à cause des langues européennes qu'ils prononcent mieux que les Maures qui se font d'abord connaître par leur mauvais accent. Le corsaire ainsi armé se dispose à partir. Une foule de peuple accompagne l'équipage jusqu'au bord de la mer, et après de ferventes prières pour l'heureux succès du voyage, le corsaire part.

Dès que le corsaire salétin s'est rendu maître d'un

pénétrer. Outre Salé, la côte leur offrait cinq autres retraites : Tétouan, Tahadar, Azamor, La Guelie et Saffi. (Abel Boutin, *Anciennes relations commerciales et diplomatiques de la France avec la Barbarie*, 92-96.)

navire chrétien, l'équipage maure se jette comme un loup affamé sur l'équipage chrétien et le dépouille sans aucune pitié. La raison de dépouiller ainsi l'équipage est que le roi, qui est armateur, s'approprie la cargaison des vaisseaux et les Chrétiens qui en composent l'équipage, et il est permis seulement aux matelots salétins de s'approprier nos dépouilles, nos malles, nos bourses et nos hardes. Et comme ils voient que nos habits sont différents des leurs et qu'ils savent que nous avons différentes poches qu'ils ne connaissent pas et dans lesquelles ils s'imaginent y avoir de l'argent caché, ils nous dépouillent au point que la nudité paraît, pour ne pas se tromper à la recherche de l'argent, et visitent à loisir les différentes poches dans lesquelles ils croient trouver de quoi contenter leur avarice. Le vaisseau pris, on nous conduit dans le port le plus voisin de leur côte et après nous avoir attribué les plus mauvaises hardes pour couvrir notre nudité, on nous débarque et nous sommes conduits dans des prisons souterraines, nommées *matamorra* en arabe. Le lendemain, on nous fait sortir de nos prisons et on nous conduit au bacha du lieu qui nous interroge. Tout le peuple s'y rend attiré par la curiosité, et ayant donné des éloges outrés au capitaine salétin et à son équipage, on se dispose à faire partir les esclaves pour Maroc, afin de les présenter à l'empereur.

Arrivés à Maroc et étant présentés au sultan, il nous interroge de notre patrie, de notre voyage et de la cargaison de notre vaisseau et en demande un compte exact, tellement que, si le compte des denrées, que le capitaine salétin a déjà donné au sultan, n'est pas conforme à celui que l'empereur demande au capitaine chrétien, il en coûte la vie au premier. Telle est la délicatesse de l'empereur pour ce qui concerne la cargaison du navire pris. Le compte étant rendu, le sultan nous propose de renoncer à notre religion pour embrasser la sienne en nous promettant la liberté et en nous faisant espérer de grands biens. On le remercie bien de la bonté qu'il veut avoir pour ses esclaves et nous le prions en même temps de nous laisser la liberté de conscience. Les interrogations finies, il

ordonne de nous conduire chez les anciens esclaves, pour y être logés. L'empereur, content du capitaine de prise, lui donne à raison de cinquante écus pour chaque esclave chrétien, et cet argent est partagé avec l'équipage salé-tin.

La Barbarie a servi d'asile aux Juifs chassés d'Espagne. Les Maures les ont reçus à des conditions très onéreuses et, outre le mépris souverain qu'ils ont pour leur personne, ils ne leur permettent pas d'habiter dans l'enceinte de leurs murailles. A cet effet, les Maures leur ont permis de bâtir une bourgade à côté de leur ville, plus ou moins grande suivant le nombre de leurs familles. Les Maures ont coutume de dire que les Juifs sont des keffers et les Chrétiens aussi, — keffer signifie infidèle, — de sorte que keffers et keffers peuvent bien être logés ensemble et dans le même enclos, avec cette différence que les Chrétiens peuvent choisir les maisons les plus belles pour y loger. La raison de cette préférence, disent-ils, est que les Chrétiens sont libres, ont un roi, font la guerre ou la paix, possèdent un pays, au lieu que les Juifs dispersés, sans pays, sans roi, ni sans aucun gouvernement particulier, sont une preuve visible de la punition dont l'Être suprême, justement irrité contre eux, leur fait sentir le poids.

Les esclaves chrétiens sont logés avec les Juifs, et la rue destinée à cet effet est appelée *Amit* ou quartier des Chrétiens. Les esclaves chrétiens qui y sont déjà logés nous reçoivent avec tendresse et compassion. Chaque nation est contenue dans un quartier particulier de ladite rue et l'empereur nomme un chef maure qui a droit sur tous les esclaves des différentes nations. Plusieurs autres chefs subalternes sont adjoints au grand chef. Outre ces adjoints, l'empereur choisit dans chaque nation un esclave dans la personne duquel il reconnaît les lumières nécessaires pour le commandement et le nomme chef de toute sa nation. Ces chefs sont pour veiller sur toute la nation, en même temps pour contrecarrer l'autorité des chefs maures, lesquels useraient despotiquement du droit que le sultan leur a donné sur les Chrétiens. Le devoir des chefs

chrétiens est d'empêcher que les argousins maures ne frappent les Chrétiens, soit par haine ou par envie d'attraper la paie que l'empereur leur passe chaque jour. La raison pour laquelle l'empereur nous donne une paie, est qu'il sait bien que les Chrétiens préparent leurs mets d'une façon différente des Maures et, pour qu'ils se traitent suivant leurs goûts, il nous fait distribuer une monnaie du pays nommée moussonna. Cette pièce est frappée en caractères arabes. Elle est d'argent et à peu près de la grandeur d'une demi-cruche de Suisse et vaut trois sous quatre deniers de notre monnaie de France. Les Juifs sont tenus de la fournir et ce sont les chefs chrétiens qui ne manquent point de l'aller prendre et de la distribuer à leur nation. En effet, si cette monnaie tombait entre les mains des argousins maures, notre part serait bien petite et cette pièce, quoique de petite valeur, ne laisse pas de suffire pour la nourriture, attendu que les denrées sont au Maroc et abondantes et de bas prix. Pour ce qui est de l'habillement, le sultan nous fait donner chaque année au printemps quinze francs, monnaie de France, et ce sont toujours les Juifs qui paient ce vestiaire.

Le devoir des chefs chrétiens est d'empêcher que les argousins ne conduisent aux travaux les esclaves malades, à moins que leurs forces et leurs santés ne soient entièrement rétablies. Les chefs chrétiens sont aussi en droit de s'opposer aux argousins dès qu'ils veulent faire travailler les esclaves au delà de l'heure qu'a fixée l'empereur. Les chefs chrétiens doivent aussi veiller sur leur nation, empêcher la désertion et faire en sorte que les esclaves, que le sultan leur a confiés, mènent une vie convenable à des hommes de bien. Ils ont droit de punir les délinquants suivant l'exigence du cas.

L'autorité des argousins maures consiste à faire travailler les Chrétiens, et si un esclave lui refuse obéissance au travail, il a le droit d'user du bâton. En d'autres cas, il est défendu de frapper un esclave. Si un captif se soulevait contre les argousins ou quelques autres Maures libres au point de les frapper, il serait condamné à mort. C'est un précepte de

l'Alcoran d'opprimer les Chrétiens et de faire travailler ceux qui ont eu le malheur de tomber sous leurs mains, et ils sont si scrupuleux sur ce point qu'ils n'en exceptent pas même le dimanche.

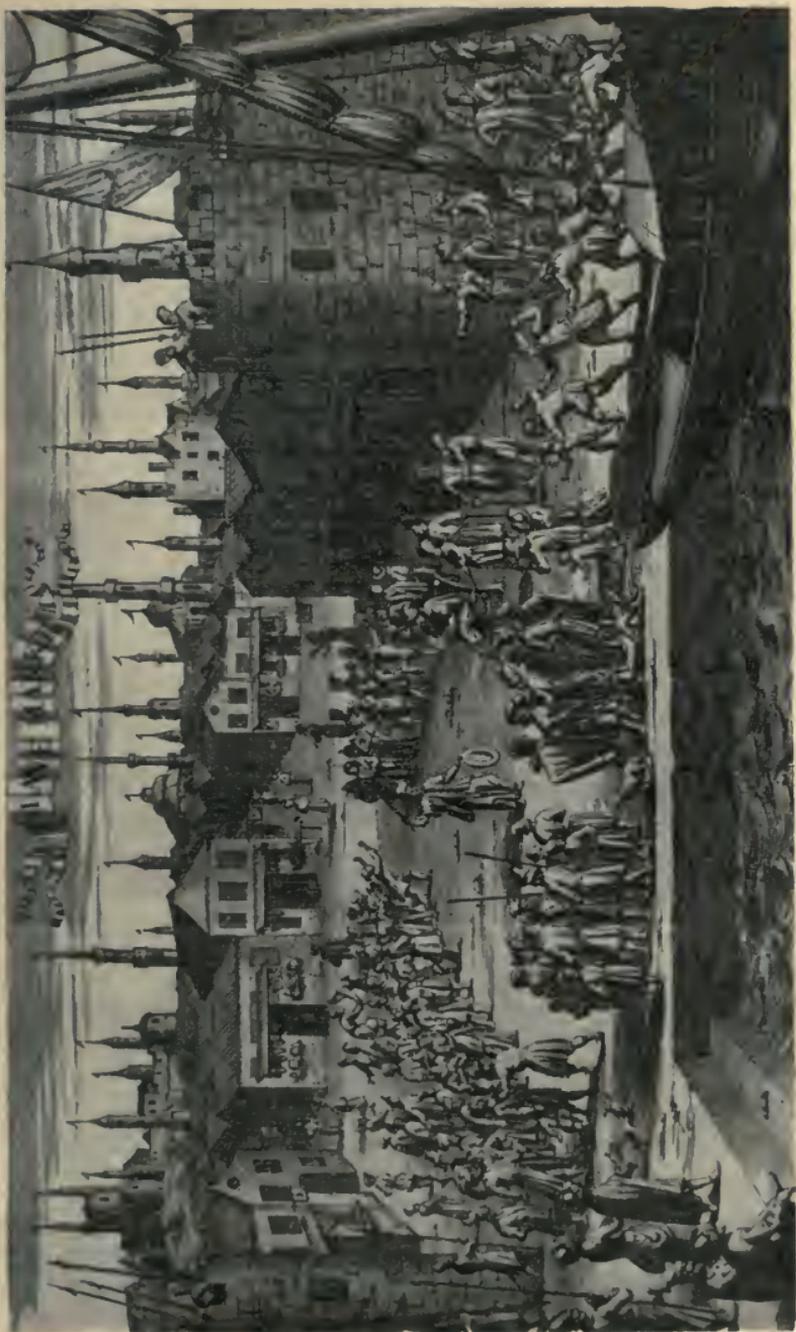
Dès le point du jour, les argousins maures se rendent au quartier des esclaves. Leur arrivée est annoncée par une corne en façon de trompette. A ce signal, les chefs chrétiens sont les premiers debout, éveillent leur nation et rangent leur troupe en file au milieu de la rue, et les argousins maures, faisant avant et arrière-garde, conduisent cette triste troupe devant un alkaïd qui la passe en revue pour savoir s'il ne manque personne. En cas qu'il en manque quelqu'un, le chef de la nation de celui qui manque est tenu d'en rendre compte. Il n'y a ordinairement que les esclaves malades qui, de droit naturel, soient exempts de cette revue. Cette revue finie, les nations s'entremêlent et composent des escouades de quatre-vingts à cent personnes. Les chefs de travaux du roi viennent alors pour nous prendre et nous sommes conduits au lieu du travail. Là, nous avons un quart d'heure pour déjeuner et, après, on commence le travail qui dure jusqu'à midi.

Ce n'est pas l'usage dans la Barbarie de se servir de cloches ni d'horloges. On connaît le midi par l'élévation d'un pavillon blanc que les marabouts ou marguilliers ont soin d'arborer au haut des mosquées. A la vue du pavillon blanc, tous les esclaves quittent le travail et mangent les provisions qu'ils ont eu soin le matin d'apporter en sortant de leur quartier. A une heure après midi, le marabout enlève le pavillon. Chaque esclave se lève et continue le travail jusqu'à quatre heures du soir où ledit pavillon étant derechef arboré, donne le signal de quitter le travail et de se retirer dans le quartier pour y préparer le souper.

Tel est l'ordre du sultan établi pour le travail. Il est bon de savoir que les esclaves n'ont point de fers aux pieds et aux mains. Il n'y a que ceux qui le méritent, comme les voleurs, les déserteurs, etc. La revue du grand alkaïd passée, chaque argousin conduit son escouade au genre de travail ordonné par le chef d'œuvre. Une sera employée

à remplir les fours à chaux, à les allumer et à en retirer la chaux dès qu'elle est brûlée. C'est là le plus fort de tous les travaux. Une autre escouade sera employée à creuser les fondements des murailles du sultan. Ces fondements ont pour l'ordinaire huit pieds de profondeur sur six de largeur. S'il se rencontre de la pierre vive, il faut la pétarder. Ce travail est aussi pénible et dangereux. Une autre escouade sera employée à éteindre la chaux vive et à la mêler avec de la terre vierge. Ce mélange étant fait, on en jette une couche d'un pied et demi dans le fondement des murailles et, avec une masse de bois emmanchée, on frappe rudement jusqu'à ce que le mélange soit bien mastiqué. On jette une seconde couche, laquelle étant aussi mastiquée, on en jette une troisième jusqu'à ce que le fondement soit comblé. On range ensuite de longues planches, bâbord et tribord de la muraille, et on l'élève insensiblement jusqu'à la hauteur nécessaire. Une autre escouade sera employée à démolir les anciens édifices en les sapant par le bas. Ainsi, on démolit tout à la fois une forte et épaisse muraille. Ce travail est dangereux, attendu que la muraille peut tomber et écraser les ouvriers. Une autre sera destinée à travailler dans les jardins du sultan, comme à fouir les planches, y faire des canaux pour les arroser, car on ne se sert pas de puits à roues.

Le sultan a coutume de visiter les travaux, et les esclaves sont tenus, en sa présence, de redoubler leurs forces et de donner des marques de leur zèle. Le sultan voit avec plaisir travailler vivement ses esclaves et, connaissant qu'ils ne pourraient soutenir longtemps ce travail forcé, il se retire dans la minute et, pour lors, le travail devient plus doux. Les esclaves, qui ont une profession, comme charpentiers, menuisiers, serruriers, sont conduits dans les fabriques du roi pour y exercer leur profession. Tous les esclaves sont obligés de travailler, à l'exception des malades et des chefs de nation. Ceux-ci ont un bâton à la main qui est un signal de commandement. Les chefs maures ont aussi un bâton avec un cordon de cuir rouge autour du cou, duquel ils se servent pour frapper les Chrétiens.



Le marché aux esclaves.
(Dan. *Historie van Barbaryen.*)

Plusieurs chefs d'œuvre du roi demandent des Chrétiens à leur maître. Le sultan les accorde facilement, mais ils sont obligés de les rendre, lorsqu'il les leur demande. Plusieurs négociants européens en demandaient aussi, mais une triste expérience les a mis dans la dure nécessité de n'en plus demander, attendu que si l'esclave venait à mourir dans la maison du négociant qui l'avait demandé, il fallait payer l'esclave au sultan. Ce cas est arrivé assez souvent et c'est ce qui a déterminé les négociants à se servir des Maures et des Juifs, gens naturellement portés à la rapine.

Il paraît bien étrange que, dans ce petit nombre de malheureux épuisés par les travaux du corps, leur esprit soit divisé au point de se tourmenter eux-mêmes plus que ne saurait le faire le poids de l'esclavage. Les nations, qui sympathisent le mieux sont les Anglais, les Français et les Hollandais, et généralement tous les peuples du Nord. Celles qui sont opposées sont les Espagnols et les Italiens. La source de cette désunion vient de l'arrogance des deux dernières nations, lesquelles, sujettes ou plus attachées au pontife romain, méprisent les autres et les traitent d'hérétiques. Ils donnent cette connaissance aux Maures et obtiennent d'eux la primauté. Cette primauté consiste en certains airs de maîtrise, en reprenant les autres, comme s'ils étaient mieux entendus à l'ouvrage. Ce zèle plaît aux argousins et attire de la douceur aux flatteurs. Le peuple du Nord, connaissant la maudite manie de celui d'Ibérie, use de représailles. Les Maures profitent de ces petites brouilleries, qui sont toujours préjudiciables au peuple du Nord, attendu qu'ils ne peuvent pas se défendre par la difficulté de la langue arabe, que les Espagnols articulent mieux qu'eux. De ce petit jeu vient la préférence que les argousins font des uns aux autres. La fierté des uns, le ressentiment des autres fomentent une haine qui porte souvent des coups funestes aux deux parties et qui donne des lumières et des connaissances préjudiciables à tous les esclaves.

Pour éviter les coups fourrés de ses ennemis, un chacun

se tient sur ses gardes et forme un parti. Les chefs de nation embrassent ce parti et en deviennent les chefs. Voilà une petite guerre allumée qui se soutient par des frais. Ces frais sont de petits présents que les deux partis font aux Maures. Nos argousins profitent de nos brouilleries en recevant de l'argent et des présents des deux parties, flattant les uns et donnant de bonnes espérances aux autres et, par cette politique, ils épuisent les deux partis et la fin de cette guerre est toujours suivie de coups et de travail plus dur qu'à l'ordinaire. On sera peut-être surpris d'apprendre d'où un esclave peut tirer des ressources pour faire des présents. J'éclaircirai ce point en disant que les nations européennes ont établi un commerce dans les différents ports de l'empire du Maroc, et quand nous écrivons dans nos pays, c'est par le canal de ce commerce que nous envoyons nos lettres et la réponse de nos parents passe aussi par leurs mains avant de tomber dans les nôtres. De sorte que si nos parents sont en état de nous envoyer des secours, ces charitables personnes se font un devoir de nous les remettre, lorsqu'ils viennent à la cour du Maroc pour payer le droit à l'empereur.

C'est une manie entre les hommes de différentes religions de faire des prosélytes. Les Maures croient faire une œuvre agréable à Dieu en augmentant les sectateurs de l'Alcoran et, toutes les fois qu'ils font de semblables conquêtes, ils les célèbrent par de grandes réjouissances. Un esclave chrétien est beaucoup sollicité d'embrasser le mahométisme, mais jamais forcé. De sorte que toutes les fois qu'un Chrétien quitte la loi du Christ pour embrasser celle de Mahomet, il le fait par sa propre faute. C'est ordinairement la répugnance pour le travail ou le plaisir d'avoir une femme qui tenteront un Chrétien de renier, je ne dirai pas l'envie de la liberté, parce qu'un renégat est aussi gêné qu'un esclave chrétien. Lorsqu'un Chrétien veut faire cette honteuse démarche, il s'adresse à son argousin et, après lui avoir fait connaître son dessein, il se retire incontinent du travail, va s'asseoir dans un lieu retiré en attendant que l'heure de la fin du travail soit finie, pour

être présenté au sultan, afin de savoir s'il le trouve digne d'être reçu. Alors le sultan lui fait dire la confession de foi musulmane qui consiste à prononcer distinctement ces paroles : *La Alla in Arla Sidi Mahmet Rosolla*, qui signifient : « Je crois à l'Être suprême et à son prophète Mahomet assis à sa droite ». Cette confession de foi une fois faite, le prosélyte ne peut plus en revenir, tellement que si un Chrétien la prononçait en manière de passe-temps et qu'il fût entendu de quelque Musulman, il serait pris et circoncis, ou il lui en coûterait la vie s'il refusait la circoncision. Le sultan fait conduire le prosélyte chez un *taleb* avec ordre de l'instruire et de le circoncire. Étant guéri de la circoncision, on l'habille de neuf. Le sultan lui donne une femme, vingt écus, une maison, un âne, un chat, un chien, un coq et deux poules et des outils suivant sa profession, ainsi que la paye qu'il avait, étant chrétien. S'il travaille pour le sultan, ses journées lui sont payées.

Les renégats ont un quartier séparé des Maures, des Chrétiens et des Juifs (1). Ils ont aussi un chef à qui ils doivent le respect et l'obéissance. Ce chef est renégat. Il les passe en revue le soir. Si quelqu'un vient à manquer, il est soigneusement cherché et, étant trouvé, il est puni suivant les jours de son absence. S'il est trouvé éloigné de quatre lieues de la ville de Maroc, il est taxé de désertion et puni de mort. Les mêmes Maures, qui l'auront sollicité de changer de religion, seront les premiers à le blâmer, lui



(1) Les renégats vivaient avec les Maures espagnols. Venu en Barbarie pour y chercher fortune ou ravis par d'autres corsaires, musulmans, pour sauver leur vie et assurer leur liberté, ils apportaient dans leur nouvelle profession une ardeur et une âpreté insatiables. Ne savaient-ils pas que s'ils étaient pris par les marines chrétiennes, il ne leur serait pas fait de quartier? Brûlés en Espagne par l'Inquisition, condamnés à mort par le Parlement de Provence, leur sort n'était pas moins cruel. S'ils se repentaient et voulaient fuir, c'étaient les Maures qui les suppliciaient. Pierre Dan cite le cas de Nicolas, du Havre de Grâce, renégat qui réussit à passer la Méditerranée, se remit à naviguer, tomba derechef aux mains des corsaires de Salé. Reconnu pour circoncis, il fut déferé aux juges salétains; mais la population l'arracha aux mains des cadis et le lapida (26 septembre 1634).

reprochant que s'il eût été bon chrétien, il n'eût pas demandé à changer de religion à l'exemple des autres Chrétiens qui préfèrent le travail à l'apostasie. Les renégats ont donné tant de mauvais exemples aux Maures que je ne comprends pas comment ils peuvent encore en recevoir. Les Juifs, les Maures et les Chrétiens les méprisent au point que quand il en meurt quelqu'un, il faut qu'il soit enterré par ses confrères, ou il resterait sans sépulture. Leur cimetière est séparé de celui des Maures, des Juifs et des Chrétiens. Les Musulmans ont si mauvaise opinion des renégats, qu'ils disent qu'ils n'entrent point au Paradis et que, si on les a reçus dans leur religion, c'est à cause des enfants qu'ils peuvent avoir, qui sont reconnus pour être fidèles Musulmans, et partant, avoir part à la vie éternelle. Voilà, ce me semble, le sort le plus malheureux de tous les hommes et qui devrait faire rougir ces âmes vénales, qui abandonnent si lâchement leur religion pour être exposés au mépris du genre humain.

Le palais de l'empereur est hors des murs de la ville, bâti en rase campagne, soit pour sa commodité, ou pour se sauver plus aisément dans le cas d'une révolte. Elles sont assez fréquentes dans ce pays. C'est une coutume aux nouveaux sultans de se bâtir un palais et la construction de ce palais dure autant que son règne et fournit aux esclaves chrétiens un travail continuel. Les goûts toscan et corinthien leur sont inconnus. Ils suivent le mosaïque. Je donnerai le plan de celui de l'empereur régnant autant qu'il sera en mon pouvoir. Mes faibles mains ont aidé à le construire. Une forte muraille, de 25 pieds de hauteur sur 8 de profondeur et 6 d'épaisseur, entoure l'enclos du palais de l'empereur du Maroc. Cette muraille est carrée et a 1 600 pas de circonférence. Une seule porte ferme l'entrée de son palais et cette porte est gardée par une compagnie de renégats qui viennent, dès le point du jour, prendre possession de ce poste. Cette garde est armée de fusils et de gros bâtons. La nuit étant venue, un eunuque vient fermer la porte du palais et en porte la clef au sultan qui la garde dans l'appartement où il couche et, le lendemain

matin, un eunuque vient la reprendre, ouvre la porte du palais, et la garde de renégats se trouve présente pour en prendre le poste.

Tous ceux qui entrent par cette porte sont obligés à quitter leurs souliers. Lorsque le sultan sort ou entre, la garde se tient en file sous les armes. La cour, dont les hautes murailles forment l'enclos, est toute parquetée de petites briques de différentes formes et couleurs et si artistement rangées que la vue en est frappante. Quantité de petites fontaines symétriquement rangées dans cet enclos fournissent de l'eau pour laver le parquetement et pour les autres commodités requises à l'usage du palais. Deux grands appartements sont placés vis-à-vis l'un de l'autre et ce sont les seuls qui sont dans cet enclos. Ces appartements sont appelés *coupes*, en arabe comme en français. Ils sont couverts de tuiles vertes en pyramide au bout de laquelle il y a une flèche. Au milieu de cette flèche sont maintes et maintes boucles dorées en cuivre plus petites les unes que les autres et par gradation. Le dedans de ces coupes est parqueté comme l'enclos.

Le sérail est contenu dans l'enclos et séparé d'une muraille maîtresse à laquelle il n'y a qu'une seule petite porte (1). A l'extérieur de cette porte, il y a une salle où les

(1) « Il n'y a, dit Ridou de Saint-Olon, de bâtiment régulier dans l'alcazar qui renferme environ quarante-cinq pavillons avec chacun sa fontaine dans sa cour et qui a pour principale entrée une très belle porte avec des colonnes qui la font appeler la porte de marbre, que deux mosquées et un michouar ou grande cour, ornés au dedans de colonnes et bas-reliefs de marbre sans figures humaines ni d'animaux, mais de chiffres et lettres arabesques où sont décrites les principales actions de ce roi. Les écuries, qu'ils appellent rouës, y sont encore fort belles. Elles forment deux longues galeries à droite et à gauche, toutes voûtées et à grandes arcades, ayant, par espace, dans le milieu d'une espèce de chemin pavé qui les sépare, de petits pavillons fort propres, dans chacun desquels il y a une fontaine et un abreuvoir pour les chevaux qui sont, en ce pays-là, comme tout le monde sait, d'une extrême beauté, mais à l'égard desquels les Maures ont, aussi bien que pour les blés, cette maxime erronée de n'en laisser sortir aucun, sous quelque prétexte que ce soit, pour les Chrétiens. Ils ont encore ce même entêtement pour les livres qui y sont d'autant plus curieux et rares qu'il n'y a presque plus d'imprimeries dans leur pays. » (*Etat présent de l'Empire de Maroc*, 77-79.)

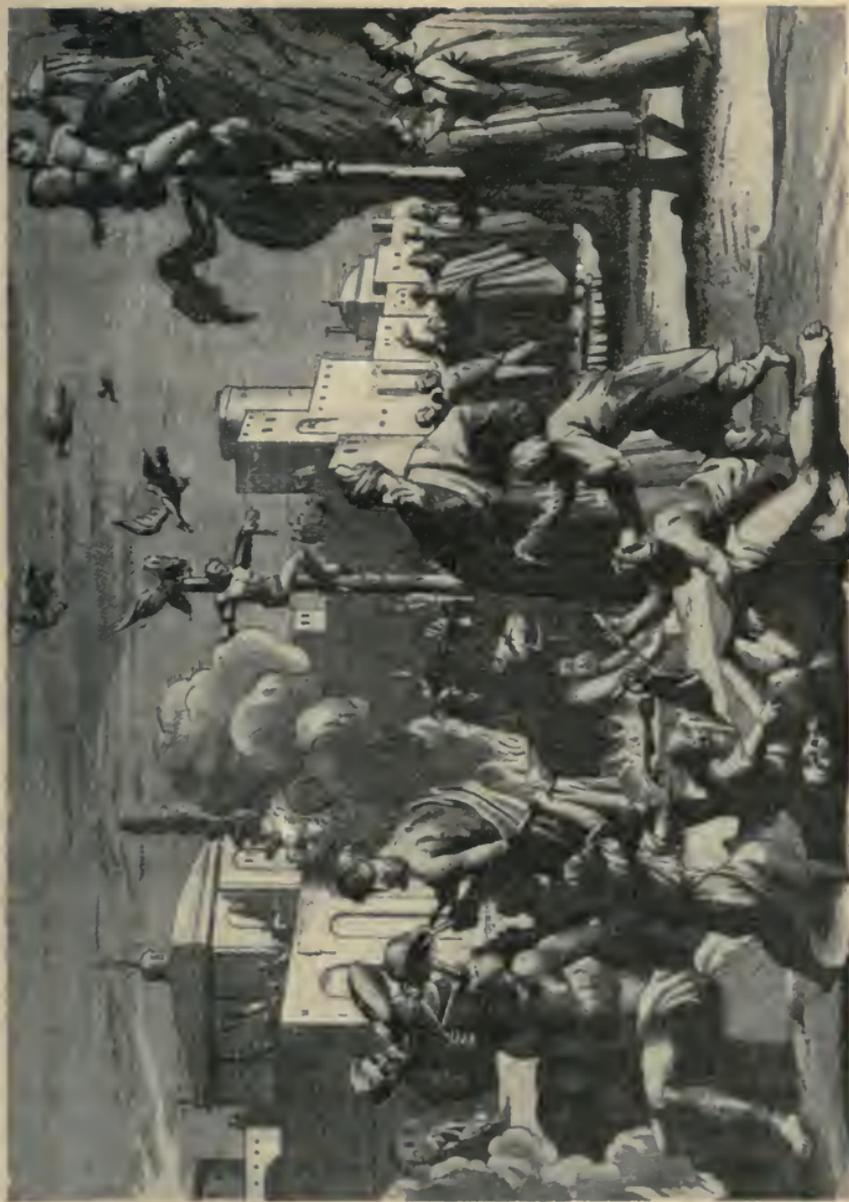
eunuques ont soin d'entretenir des bains pour laver le sultan, dès qu'il sort de son sérail. Outre cette petite porte, il y a une grande porte cochère qui donne sur la campagne par laquelle les vivres et les provisions des sultanes arrivent. Cette porte est gardée par une compagnie de cinquante eunuques armés de sabres et de bâtons pour défendre l'entrée de cette porte à tout le genre masculin. Il n'y a que les femmes destinées à porter les vivres des sultanes qui puissent entrer par cette porte. Les couturières juives ont aussi le droit d'y entrer, à cette condition de laisser leurs souliers à la porte : on ne sait pas ce que c'est que de porter des bas.

Chaque reine a son appartement et elles tirent leurs vivres des cuisines communes. Lorsque l'empereur entre dans le sérail, son entrée est annoncée par une trompette. A ce signal, chaque sultane court dans son appartement et le sultan dirige sa marche où sont ses amours. Sa sortie est aussi annoncée par une trompette, et étant arrivé à la petite porte, il se lave tout le corps pour se purifier de l'impureté qu'il vient de contracter avec la sultane bien-aimée. C'est là un point essentiel de la Loi. On sera surpris d'apprendre que dans le sérail de l'empereur du Maroc, il y a la reine de France, d'Espagne, d'Angleterre, etc. On reviendra de cette surprise, lorsque j'aurai expliqué les titres de ces différentes reines. L'empereur du Maroc ne s'allie pas avec des têtes couronnées comme font les rois chrétiens. Les moindres sujets dudit empereur ont le droit de lui présenter leurs filles et, les trouvant à son goût, elles sont reçues dans le sérail et reconnues pour reines. Les renégats jouissent du même privilège, et une fille, issue de sang chrétien, étant reçue dans le sérail comme sultane, est félicitée par les autres reines qui ne manquent pas de lui demander de quelle nation était son père et, en conséquence, on lui donne le nom de la nation d'où son père était sorti. Si son père était Français, elle est appelée reine de France, etc. Les enfants, nés de ces différentes reines, ont tous droit à la couronne, à l'exclusion toutefois de ceux qui ont pour mère une sultane issue de sang chrétien.

Dans cette vaste maison, il y a environ quatre mille personnes, tant sultanes que servantes. Le nombre de sultanes peut aller jusqu'à quatre cents et le reste sera dames, servantes ou cuisinières. Il est nécessaire que parmi tant de femmes il y ait une supérieure. La première demoiselle que le sultan épouse est grande sultane et conséquemment maîtresse absolue de la maison et son pouvoir s'étend jusqu'aux eunuques. Le sultan ne se mêle guère des affaires du sérail, à moins qu'elles ne soient sérieuses. Les sultanes ne sortent jamais du sérail qu'elles n'aient la permission du sultan et cette permission leur est accordée une fois le mois. Elles vont dans un jardin, toutes ensemble, accompagnées de tous les eunuques qui sont avant et arrière-garde. Dès le matin, on a grand soin d'en faire sortir tous les Chrétiens. Dès que les sultanes sont entrées, les eunuques se tiennent aux portes et font bonne garde. Sur le soir, toutes les sultanes se retirent accompagnées des eunuques.

La Cour de l'empereur du Maroc n'approche pas du brillant de celles de nos rois chrétiens. Tout y respire la simple nature, soit dans l'habillement, soit dans les meubles. On n'y voit ni galons, ni dorures. Tout au plus si le sultan orne sa tête d'une ceinture de soie, sous une calotte rouge qui lui sert de turban. Son habit est d'une laine blanche en robe flottante. La marque de la royauté est un parasol rouge porté perpendiculairement sur sa tête par un page. Un officier, qui marche à dix pas devant le sultan, porte une lance, comme nos sergents portent la hallebarde. Trois ou quatre cents gardes, vêtus d'une robe blanche, suivent Sa Majesté. Ces gardes sont armés de fusil et de sabres. Voilà le cortège du sultan quand il sort. Il est ordinairement à cheval, rarement à pied, jamais en carrosse puisqu'il n'en a point et que les chemins ne sont pas frayés pour les voitures roulantes. Le parasol étant la marque de la royauté, il est expressément défendu à tout particulier de s'en servir, de sorte que voyant un parasol, on ne peut douter de la présence de l'empereur.

Il n'y a point dans cette Cour des ministres sur lesquels



Supplices des captifs chrétiens au Maroc. (Bibliothèque Nationale, Estampes.)

l'empereur se décharge des affaires de son royaume (1). Il veut lui-même tout voir et tout savoir. A cet effet, il tient, certains jours de la semaine, son lit de justice en rase campagne, assez proche de son palais, et chaque particulier a le droit d'y plaider sa cause. Il est assez populaire. Il écoute toute plainte et décide en dernier ressort, tant pour le civil que pour le criminel. C'est le sultan lui-même qui punit les coupables, suivant l'exigence des cas. Il coupe la tête aux uns, les mains aux voleurs, les pieds aux rebelles et leur traverse le corps d'un coup de lance ou d'un coup de fusil de sorte qu'on croirait qu'il a fait l'apprentissage du métier de tuer les hommes. Il sait fort bien que les rois chrétiens ne tuent personne et que ceux qui font cet office ne tiennent pas un rang bien honorable parmi les peuples. Il répond à cela que la justice est une fille du ciel descendue sur la terre pour punir les méchants et que Dieu l'ayant fait roi pour lui mettre cette fille en dépôt, il ne saurait trouver des mains plus promptes à lui obéir que les siennes.

Le respect de ses sujets pour sa personne va jusqu'au fanatisme, puisqu'ils croient que ceux qui sont tués de la main du sultan vont tout droit en paradis et y occupent une place distinguée. J'ai vu moi-même des vieillards

(1) Ceux qu'il charge de ses affaires sont des favoris du moment dont le sort dépend de son caprice et ne dépend que de lui. Pidou de Saint-Olon rapporte en quelle situation il a trouvé l'homme qui avait eu l'honneur d'être ambassadeur de l'empereur du Maroc en France. « C'est Mobamet Thenun dont je prétends parler, qui y est venu en qualité d'ambassadeur en 1681, et qui ne fait d'autre figure en son pays que d'être amokadem à Tetouan, c'est-à-dire lieutenant de la police, et où il a un de ses frères fripier et l'autre vendant de la corde. Encore, ce Thenun n'a-t-il obtenu cet office que depuis son retour et pour avoir lieu de soutenir en quelque façon un honneur auquel même il n'avait pas été destiné, car il ne devait être que le secrétaire de Hadji Mamud, gouverneur de Salé et le véritable ambassadeur; mais son nom fut inséré, à l'insu du roi, dans la lettre de créance que l'alkaïd Omar Adou, son protecteur et patron, lui donna. Aussi se garda-t-il bien de s'en vanter à son retour, pas plus que des honneurs et des présents qu'il avait reçus en France et qu'il vendit à Marseille pour en ôter la connaissance à son pays et s'en réserver seul le profit. » (*Etat présent de l'Empire de Maroc*, 131-132.)

vénérables se présenter au sultan pour être tués de sa main. Comme ils lui disaient être fatigués de traîner une vie languissante sur la terre, il les envoya jouir d'une meilleure dans le ciel.

Les trois quarts des provinces de son empire lui sont rebelles et, à cet effet, il entre toutes les années en campagne, au mois de mars, pour les soumettre. Le signal de la campagne est un étendard arboré en rase campagne devant son palais. A la vue de l'étendard, un chacun s'apprête. Le jour du départ étant annoncé, ceux qui, de bonne volonté, veulent se ranger sous l'étendard, s'y rendent. Le sultan ne force personne, n'a non plus ni troupes disciplinées, ni enrégimentées. Il fait sa revue et distribue à sa troupe la poudre et le plomb et marche ensuite à la tête de son armée sans aucun autre préparatif. Chaque soldat doit se pourvoir de la munition de bouche. La troupe marche ainsi sans ordre et par pelotons, jusqu'au pays ennemi où la maraude est permise. Étant sur le point de livrer bataille, le roi se tient à la tête de son armée et le premier coup tiré sur eux part de ses mains. Pareil nombre de gardes, à sa gauche comme à sa droite, lui passe des armes chargées et il fait un feu continu sur les rebelles. Son armée, encouragée par son exemple, fonce par pelotons sur l'ennemi et, après avoir fait leur décharge, ils font demi-tour à droite et chargent leurs armes avec vitesse en fuyant dans leur camp. Un autre peloton fait la même manœuvre. Leurs armes sont le fusil et le sabre, et ils tirent à coups perdus, de sorte que le combat fini, s'il se trouve dix hommes de tués, le carnage leur paraît grand. Le sultan, pour animer sa troupe, promet dix écus à celui de ses soldats qui lui apportera la tête d'un rebelle.

Les Maures connaissent l'Être suprême. Outre les commandements de la Loi, ils ont encore une bonne morale, s'ils voulaient la suivre, mais l'esprit de division est entré chez eux comme chez les Chrétiens. De cet esprit de division sont sortis des schismes engendrés par les nouveautés, desquelles s'en sont suivis le fanatisme et l'erreur. Bien des personnes éclairées parmi eux condamnent l'aveu-

blement dans lequel toute la nation est plongée et se contentent de déplorer en silence l'égarément du peuple, crainte d'être persécutées si elles disaient la vérité. Les mosquées sont partagées dans les différents quartiers de la ville et ces temples sont servis par des talebs qui vivent de la dîme payée exactement par chaque paroissien. Ces mosquées sont faites à peu près comme les églises chrétiennes, à la réserve qu'elles sont toutes nues. Elles sont fort propres en dedans. De longues fenêtres vitrées donnent un grand jour à ces mosquées ; une belle fontaine fournit une eau cristalline pour les ablutions des Maures. Cette fontaine est ronde et placée au milieu de la mosquée. Il y a une belle tour à chaque mosquée et au haut un logement pour des marabouts qui ont soin d'annoncer les heures de la prière. L'entrée des mosquées est défendue aux femmes musulmanes. Les Juifs et les Chrétiens ne peuvent y entrer sous peine de vie ou d'être circoncis, à moins qu'un cas extraordinaire n'obligeât ceux-ci à y chercher un asile pour la sûreté de leur vie. En ce cas, l'entrée est permise et la mosquée les sauve. On voit par là que l'église romaine n'est pas la seule qui ait établi l'immunité de ses églises.

Les Musulmans entrent pieds nus dans les mosquées, par respect pour la sainteté du lieu, et ils commencent par se laver dès qu'ils sont entrés et, l'ablution finie, ils se tournent vers l'Orient et font leur prière et adoration à Dieu. Cette prière se fait dans trois sortes de postures : debout, prosterné et assis. Ayant fait leurs prières, ils sortent de la mosquée, reprennent leurs souliers à la porte et retournent chez eux, la conscience purifiée des fautes qui la souillaient. Cette prière peut se faire en tout temps et en tout lieu. Faute d'eau, ils se frottent avec de la terre. Si, par accident, un Juif ou un Chrétien passait devant un Musulman quand il fait sa prière, elle n'est plus bonne ; il faut la recommencer.

Les Maures n'ont aucune idole ou statue, soit dans les mosquées ou dans les chemins. Ils ont cependant une vénération particulière pour certaines personnes qui ont

mené une vie exemplaire sur la terre, lesquelles sont révé-
rées pendant leur vie et après leur mort, et cette vénéra-
tion s'étend sur toute leur famille, de sorte qu'ils ont des
saints vivants et d'autres morts. Parmi les saints vivants,
le sultan est le premier, quand même il mènerait une vie



Carte du Maroc au début du XVIII^e siècle.

(Mouette. *Voyage maritime.*)

scandaleuse. Après le sultan, viennent les imbéciles et ceux
qui sont dans la démence. Les Maures attribuent tout ce
que les pauvres imbéciles font à quelque chose de mysté-
rieux. Ils leur permettent tout, très persuadés qu'ils agissent
par l'esprit de Dieu. Passant une fois dans une rue de la
ville de Maroc, j'aperçus un de ces imbéciles qui regardait
attentivement cinq à six boutiques de marchands de dattes,
figues, raisins, etc., parmi lesquelles une se trouvait dé-
pourvue desdites denrées parce que, apparemment, elle
avait tout vendu et attendait le jour du marché pour faire

de nouvelles emplettes. Le prétendu saint ne fit pas cette réflexion et, touché de compassion de voir un homme si mal assorti, il courut aux boutiques bien garnies, prit ce qui lui plut et le porta à la boutique mal assortie. Les propriétaires n'eurent garde de s'opposer à ce partage et dirent que c'était Dieu qui avait inspiré à ce saint d'agir ainsi. Leur respect pour ces sortes de saints va si loin que les Maures se croient heureux de les toucher et de les porter sur leurs épaules aussi loin qu'ils le peuvent.

Il y a une autre classe de saints beaucoup plus rusés que ceux-ci. Le jeu qu'ils font donne à connaître qu'ils sont de purs hypocrites. Ils distribuent au peuple certains billets qu'ils se font bien payer pour les guérir de leurs maladies et pour en préserver ceux qui se portent bien. Par ce moyen, ils vivent grassement aux dépens du pauvre peuple crédule, en lui imposant par un dehors affecté. Pour ce qui regarde les saints décédés, le peuple se contente, dans les maladies ou autres nécessités, d'aller faire une prière sur leur tombeau, accompagnée d'un cierge ou d'une offrande pécuniaire. Il y a des Juifs qui ne font autre métier que d'aller reprendre ces offrandes au péril de leur vie ou d'une bonne bastonnade.

Relation des États de Fez et de Maroc (1).



La Barbarie est divisée en deux parties : l'une est appelée Barbarie orientale; elle comprend les États d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Je n'en parlerai point, parce qu'elle ne m'est point assez connue. L'autre partie porte le nom de Barbarie occidentale et, en Angleterre, celui de Barbarie méridionale. C'est un vaste pays, qui fait partie du conti-

(1) Le titre complet est *Relation des Etats de Fez et de Maroc écrite par un Anglais qui y a été longtemps esclave et traduite de l'anglais, publié par M. Simon Ockley, professeur en langue arabe dans l'Université de Cambridge, Paris, chez Penot, 1726*. Le but du traducteur français paraît avoir été la réfutation de l'affirmation de l'*Histoire du royaume d'Alger*, publiée en 1725 à Amsterdam chez du Sauzet, que les relations des Pères de la Merci étaient un tissu d'inventions. « Cet historien ne peut trouver mauvais que, sans vouloir lui rien contester de ce qu'il dit d'Alger, j'avertisse les Chrétiens qui ont quelque charité pour les captifs, qu'il y en a encore en quelques endroits de Barbarie qui méritent leur compassion. Je ne crois pas qu'on puisse soupçonner ni l'esclave anglais dont je donne ici la relation, ni M. Ockley, un des plus savants protestants d'Angleterre, qui l'a le premier mise au jour, de s'entendre avec nos catholiques et nos religieux pour autoriser l'imposture. S'ils tiennent le même langage, le lecteur équitable saura peut-être à quoi s'en tenir. » Simon Ockley (1678-1720) était en effet un ecclésiastique anglican, d'un rare mérite comme arabisant et qui avait publié en 1713 l'*Account of South West Barbary*, rédigé par un esclave échappé à la captivité en 1698. « J'avouerais ici, écrivait-il, que je ne sais ni son nom ni ses qualités, ni rien enfin de ce qui le regarde personnellement. Il y a quelque apparence que l'auteur n'a pas voulu se découvrir pour ne pas s'exposer au ressentiment des marchands anglais de Barbarie... Son manuscrit m'étant tombé par hasard entre les mains il y a quelque temps, je l'ai lu avec attention et j'ai trouvé sa relation très sincère et digne d'être donnée au public autant que ces sortes d'ouvrages peuvent l'être... J'ai comparé ce qu'il rapporte des coutumes des peuples de Barbarie avec ce que j'en avais lu dans d'autres auteurs estimés. J'ai pris aussi la précaution de consulter sur tout ce qu'il y a de plus singulier et de plus extraordinaire un Juif né à Saffy, nommé M. Xerez, et il m'en a confirmé la vérité. »

nent de l'Afrique et qui s'étend du nord au sud, depuis le cap Spartel, près du détroit de Gibraltar, jusqu'au fort d'Arguin, vers la côte de Guinée. Cette étendue est au moins de 17 degrés, qui font 1020 milles d'Angleterre. Sa largeur, du couchant au levant, depuis le même cap Spartel jusqu'à Tlemcen, ville frontière des États d'Alger, est d'environ 10 degrés ou 600 milles d'Angleterre. Mais cette largeur est bien plus étendue en quelques endroits vers le midi.

On y trouve des villes et des places considérables. Salé est un port de mer situé à 36 lieues du cap Spartel, au sud-sud-ouest. Il n'y a que 16 à 18 pieds d'eau dans les grandes marées et 9 à 10 dans les basses. A un demi-mille environ de la barre, du côté du midi, on voit un château qui paraît fort, muni d'environ 40 pièces de canon, mais les tampons, dont on les bouche, sont si serrés et si justes, que dans les plus pressantes occasions, il faut au moins une demi-heure pour les déboucher, les charger ou les décharger. Dans ce même côté de la ville, surtout vers le levant, les maisons sont assez grandes, mais fort mal bâties et les rues si étroites qu'à peine une charrette y peut-elle passer. On y voit les ruines d'une église avec un haut clocher que les Maures mêmes regardent avec la même vénération que leurs lieux sacrés. Cette église était bâtie sur un rocher sous lequel il y a un ancrage pour les vaisseaux, qu'on appelle Gros Sable. De l'autre côté, et vis-à-vis d'Arbale ou du nouveau Salé, est la partie septentrionale de la ville. Elle était autrefois tout entourée de murailles, mais elles sont détruites en beaucoup d'endroits. Aussi, ce n'est pas une place bien forte, d'autant plus qu'elle n'a point d'artillerie. Ce sont les Juifs qui en occupent la plus grande partie. Un alkaïd y commande de la part du roi.

Mamore est à environ 20 milles de Salé, du côté du nord ou, pour parler plus exactement, du nord-nord-ouest. Il n'y a qu'environ seize ans que les Espagnols perdirent cette place. Le roi de Barbarie y fit esclaves plus de deux mille Chrétiens, et comme on n'en racheta que cent offi-



Vue de Tanager prise du champ des sacrifices.
(Taylor. Voyage pittoresque, 1826.)

ciers, il y en a peu de ceux qui restent maintenant en vie qui ne se soient faits mahométans. Le port y est un peu plus profond qu'à Salé, car il y a jusqu'à trois brasses et demi ou vingt pieds dans les grandes marées. Il y a aussi un fort, mais de peu de défense. Sa principale fortification est sa barre. Comme cette ville est située sur des hauteurs, les chaleurs, qui y sont excessives, y rendent l'air fort mauvais et il n'est point rare d'y voir régner, surtout en été, des maladies pestilentielles.

Larache est à douze ou treize lieues de Mamore, du côté nord, tirant un peu vers l'ouest. Cette ville a été prise sur les Espagnols depuis la prise de Mamore. Elle a aussi un port où l'on voit, d'un côté, une pointe de sable qui avance considérablement dans la mer, sur laquelle les Maures, dans le temps du siège, qui dura environ cinq mois, avaient dressé une batterie pour empêcher le vaisseau d'entrer dans le port et de porter des provisions dans la ville. Il était très aisé aux Espagnols de démonter cette batterie, s'ils s'y étaient pris de bonne heure. Mais, soit par une indolence qui leur est naturelle, soit par une intrigue secrète de leurs ecclésiastiques (comme certains l'ont jugé plus probable), ils donnèrent tout le temps aux Maures de se retrancher et de se fortifier sur cette pointe et, par conséquent, de se rendre maîtres du port. Tandis que les Maures avançaient le siège de ce côté, la garnison ne faisait pas mieux ses affaires de l'autre, car les Franciscains, qui étaient réellement les maîtres dans la ville, comme les gens d'église le sont en Espagne, après plusieurs pourparlers avec le général ou vizir de l'armée des Maures, s'accordèrent enfin à rendre la place, à condition que tous les habitants, tous les soldats, et généralement tous ceux qui s'y trouvaient, auraient la liberté de s'embarquer avec leurs armes et leurs effets sur des vaisseaux qui étaient à l'entrée du port pour les recevoir. Un de ces religieux alla à Mékhinez où est la Cour et obtint le consentement du roi pour l'exécution de ce traité. Mais on a dit que l'accord que l'on fit avec le roi fut que les gens d'église et les officiers auraient la liberté de s'embarquer incessamment pour

l'Espagne, et que tous les autres, tant soldats qu'habitants, seraient cédés à Moulay Ismaël. Quoi qu'il en soit, le religieux, étant de retour à Larache, assura le gouverneur, les officiers et tous les autres que tout allait bien, que le traité serait exécuté sans difficulté et que les conditions en étaient honorables. Mais on ne fut pas longtemps sans se désabuser de ces belles espérances, car à peine la ville se fut-elle rendue que tous ses malheureux habitants, de tout âge, de tout sexe et de toutes conditions, officiers, soldats, hommes, femmes et enfants, furent désarmés et fort maltraités. Il est vrai que pour prévenir les suites fâcheuses que le désespoir leur pouvait inspirer, les Maures se gardaient bien de leur faire entendre qu'ils allaient devenir esclaves. Ils leur assuraient, au contraire, qu'ils n'étaient conduits à Mékhinez qu'afin d'obtenir du roi les lettres de permission pour pouvoir s'embarquer, mais ces malheureux ne s'apercevaient que trop, par la manière dont on les traitait sur la route, du sort qui leur était préparé à leur arrivée. En un mot, dès qu'ils parurent devant le roi, il ordonna qu'on les conduisit tous aux travaux, excepté les religieux et 80 ou 90 officiers qui convinrent avec le roi que chacun d'eux lui donnerait dix Maures pour sa rançon. Ils furent rachetés dans l'année en accomplissant la condition.

Arzille, petite ville, et qui n'a rien de remarquable que son tabac, est à dix ou onze lieues de Larache au nord en tirant vers l'ouest et à trois ou quatre milles au sud du cap Spartel. En doublant ce cap, on trouve la ville de Tanger, qui en est à deux milles. Assez d'autres ont parlé de cette ville telle qu'elle était autrefois. On sait comment elle a été détruite. Je dirai seulement que depuis cet événement, les Maures se sont contentés de relever la muraille du château du côté de terre et de faire une nouvelle porte qui regarde le sud-est. Mais le reste du château est toujours couvert de ruines. Ils ont rebâti quelques maisons et un assez grand nombre de mauvais bâtiments dans la ville. Ils y ont élevé deux mosquées, l'une dans le lieu où les Portugais avaient leur église et l'autre sur les ruines du

palais que le gouverneur avait depuis peu fait bâtir dans le château. Cette place mériterait bien qu'on se donnât quelques mouvements pour la ravoir et l'entreprise n'en serait pas difficile à exécuter. Je suis persuadé que deux mille hommes, commandés par deux ou trois braves officiers, avec deux ou trois mortiers, pourraient s'en rendre maîtres en vingt-quatre heures, car on n'aurait pas jeté une vingtaine de bombes qu'on verrait les Maures déloger de la ville sans qu'un seul osât y rester. Les troupes pourraient alors prendre terre sans obstacle et elles n'auraient qu'à dresser leur artillerie sur les murailles qui sont en bon état et prendre le temps de la nuit pour vider quelques endroits des fossés qui sont remplis.

Ceuta est à sept lieues plus loin vers le levant en tirant un peu vers le nord et appartient aux Espagnols. C'est une île entourée de la mer surtout au nord-ouest et au nord-nord-est, car à l'est ce n'est qu'un bras de mer qui s'étrécit peu à peu vers le sud-est et vers le sud, de sorte qu'il n'y a plus qu'un petit canal qui la sépare de la terre ferme au sud et au sud-ouest. Mais ce canal redevient plus large vers l'ouest. Au sud-ouest et au sud, du côté de la terre ferme, la ville est entourée d'une très haute et très forte muraille qui ôte la vue des maisons et ne laisse aux assiégeants que celle de l'église et du clocher. Cette muraille est fortifiée de bons remparts et de contrescarpes à peu de distance les uns des autres et garnie de bonne artillerie. Vers la mer, il y a une belle plaine où l'on ne voit qu'une petite éminence sur laquelle il y a présentement une batterie. La ville a, du côté du midi, une grande porte bien fortifiée à laquelle répond un pont-levis. A quelque distance de ce pont, sur la terre ferme, il y a un fort que les Espagnols appellent la place des armes. Il y a vingt pièces de canon et deux à trois cents soldats. Au nord-ouest, il y a un port pour de petits bâtiments et pour des galères qui peuvent mouiller au pied des murailles sans aucun obstacle du côté de l'ennemi.

Les Maures ont commencé le siège de cette ville au mois de septembre 1694. Moulay Ismaël, roi de Maroc, chargea

de cette entreprise Ali-ben-Abdala, vice-roi et gouverneur de Tanger et de Tétuan. Il somma d'abord les Espagnols de se rendre et, à leur refus, il campa autour de la ville avec 1 400 Berbères. Il les avait armés d'une manière fort extraordinaire. Les uns avaient de vieux mousquets rouillés, d'autres des cimenterres ou des sabres à la mauresque, ceux-ci des fourches dont ils se servent pour tuer les sangliers, ceux-là des lances, des faux, des bâtons à deux bouts et d'autres armes bizarres, comme s'ils avaient voulu vaincre leurs ennemis par la frayeur plutôt que la force. Si leur équipage était comique et ridicule, leur mine ne l'était pas moins. Ce n'étaient que hideuses grimaces, gestes grotesques et cris épouvantables. Ces soldats si bien équipés étaient soutenus de cinq cents noirs à cheval qu'on avait envoyés de Mékhinez, qui poussaient des cris de joie avant de se battre et chantaient victoire avant d'avoir vu l'ennemi. C'est avec cette armée formidable que le vice-roi approcha de la place, mais cependant à autant de distance qu'il le jugea convenable pour sa sûreté. Il fit dresser sa tente derrière une grande montagne qu'il trouva fort à propos de laisser entre lui et les Espagnols. Ses Berbères, plus accoutumés aux travaux de la campagne qu'à ceux de la guerre et plus propres à porter la pelle que la hotte et le mousquet, creusèrent autour de la montagne, poussèrent leurs tranchées jusqu'à une portée de pistolet du fossé. Les assiégés, qui virent les Maures au pied de leurs murailles, en tuèrent un grand nombre à coups de bombes et de balles. Les Maures avaient un commandement exprès de se tenir à couvert dans leurs tranchées et d'y être si profondément enterrés que les Espagnols pussent croire qu'ils étaient morts. Mais si quelqu'un d'eux élevait tant soit peu la tête hors du fossé, il était sûr de se trouver en butte à mille coups de feu.

Le gouverneur de la place se défendait avec toute la bravoure imaginable et faisait même assez souvent des sorties fort désavantageuses pour les assiégeants; mais il fut bientôt après remplacé par un autre si négligent et si indolent qu'il semblait qu'il y eût suspension d'armes de

part et d'autre, car on ne faisait aucune entreprise d'aucun côté. Il est vrai que les Maures se ressouvirent alors qu'il y avait à Mékhinez des Chrétiens qui s'étaient faits mahométans pour se tirer d'esclavage, et comme ils supposaient qu'ils savaient l'art de miner les places, ils firent venir quelques Français pour cette entreprise. Ils y travaillèrent effectivement, mais avec un succès bien différent de celui que quelques-uns d'eux avaient eu à Larache, car se voyant forcés de miner sous le fossé qui entoure les murailles et étant obligés de creuser plus avant dans la terre, ils trouvèrent l'eau et furent encore trop heureux de se retirer sans se noyer. Cependant, ils ne se rebutèrent pas et ils essayèrent de creuser plus avant. Mais l'événement en fut encore plus funeste, car comme la ville est toute minée et uniquement soutenue par des piliers, les Espagnols les prévirent en faisant jouer leur mine et envoyèrent cent travailleurs dans le paradis de Mahomet. Les officiers maures désespérèrent de prendre la place par ce moyen et comme, d'ailleurs, ils ne craignent rien tant que de se battre et qu'ils ignorent absolument l'art de conduire un siège, ils obligèrent les soldats à faire une entreprise de désespoir. C'était d'escalader les murailles. Dans cette vue, ils employèrent les charpentiers à faire des échelles à deux et à trois rangs, mais quand ils eurent un peu calmé leur fureur et envisagé cette entreprise de sang-froid, ils l'abandonnèrent et changèrent de dessein au grand regret des Espagnols qui les attendaient de pied ferme. Il y a toute apparence que les Maures voyant qu'ils n'avançaient point après un si long siège et ne pouvant plus rien trouver qui leur donnât la moindre espérance de succès auraient abandonné l'entreprise comme téméraire et désespérée, mais ce qu'ils ne purent obtenir de leur force et de leur valeur, ils l'eurent par la trahison.

Ceuta était pour les Espagnols un lieu de bannissement et d'exil. Il se trouva parmi les bannis un certain señor Juan, que ses larcins et d'autres crimes y avaient conduit. Il y était si souvent retombé qu'il avait tout sujet de craindre que la corde n'en arrêtât enfin le cours, ce que le

bannissement n'avait pu faire. Pour s'en garantir, il résolut de livrer la place aux Maures et de les mettre par ce moyen dans son parti. Dans cette vue, il passa dans le fort, qui est hors de la ville, pour y épier l'occasion d'exécuter son dessein. Il ne fut pas longtemps sans la trouver. Il prit le temps d'une après-midi où les soldats étaient les uns endormis, les autres occupés au jeu ou à d'autres choses, pour ouvrir la porte de ce petit fort. Il courut au camp des Maures. Il leur dit ce qu'il avait fait et qu'il n'y avait point de temps à perdre pour se rendre maître du château. Ils y coururent au plus vite. Ils en trouvèrent la porte ouverte, comme il leur avait dit. Ils y entrèrent, surprirent les deux cents soldats qui y étaient pour le garder et en tuèrent plusieurs avant qu'ils se fussent mis en état de défense. S'ils avaient poursuivi leur avantage, ils se seraient aisément rendus maîtres de la ville, car toute sa force est dans ses dehors; mais ils perdirent tant de temps à piller ce qu'ils trouvèrent dans le fort et à se quereller sur le partage du butin, que les Espagnols, qui étaient dans la ville, firent d'abord une vigoureuse sortie, et, après un rude combat, les chassèrent du fort qu'ils venaient de prendre.

La ville, à la première nouvelle d'une surprise si soudaine, était tombée dans la dernière consternation. On avait fermé toutes les boutiques et toutes les portes des maisons et les rues ne retentissaient que des cris affreux que poussaient les veuves et les orphelins. Mais, le lendemain matin, quand on apprit l'heureuse nouvelle que les Maures étaient vaincus, les lamentations et les plaintes se changèrent en cris de joie et de victoire. Cette défaite, à laquelle les Maures ne s'attendaient point, renversa les vaines espérances qu'ils avaient conçues de prendre bientôt la ville. Et toutes les tentatives qu'ils osèrent risquer dans la suite se réduisirent à jeter une bombe ou deux quand ils pouvaient avoir de la poudre.

Leur bombardier était un Flessinguois, qui avait été fait esclave il y avait dix à onze ans et qui tout récemment s'était sauvé à Ceuta. Pendant le séjour que j'ai fait à

Salé, il lui avait souvent pris envie de se faire juif pour avoir une femme de leur religion. Mais depuis il avait changé de dessein. Enfin, il était venu avec nous à Mékhinez, et comme il était naturellement paresseux et qu'il ne voyait aucune autre porte, pour sortir de l'esclavage, que de renoncer à sa religion, il prit ce parti et alla offrir ses services au roi de Maroc. Il n'est pas ordinaire de voir des prosélytes de son âge. Ainsi le roi en conçut quelque soupçon et ne voulut point l'employer. Cependant, à force de vanter au roi ses talents et de se donner pour un habile ingénieur, il fut à la fin reçu, habillé à la façon des Maures et envoyé au camp de Ceuta où, après deux ans, l'alkaïd, en récompense de ses bons services, lui fit épouser une noire. Il avait déjà deux autres femmes vivantes, l'une en Hollande et l'autre en Flandre.

Les Maures se servaient, pour fondre leurs mortiers et leurs bombes, d'un Irlandais et d'un Turc. Le Turc, à ce que quelques-uns prétendaient, était un renégat moscovite qui, pour s'avancer et faire fortune, avait quitté secrètement Alger où il avait sa femme et ses enfants. Il fit faire une fonderie de bombes à Tétuan. C'est lui qui, le premier, a fondu le fer en Barbarie, ce qui lui attira l'estime générale dans tout le pays, car ces pauvres ignorants regardaient cet ouvrage comme un miracle. Le roi le fit bacha et lui fit diverses faveurs singulières qui l'empêchaient de craindre l'inconstance de la fortune jusqu'à ce que, comme un autre Aman, il se vit précipiter du faite de la grandeur et de la gloire dans l'abîme de la pauvreté et de la misère par l'aventure que je vais dire. On lui envoya de Mékhinez douze esclaves pour travailler sous lui et il les traita avec tant de bonté et de civilité qu'il fit croire à quelques-uns qu'il était lui-même chrétien dans le fond de son cœur. Il y en avait deux qu'il distinguait parmi les autres et surtout un jeune Irlandais qui lui avait appris à faire des soufflets à la manière des Chrétiens. Ils avaient, l'un et l'autre, si bien gagné ses bonnes grâces qu'il les exemptait du travail et leur donnait même souvent de l'argent. Quelque temps après, on nous fit passer



Vue de Tétuan prise d'au delà de la barre.
(Taylor. Voyage pittoresque, 1826.)

à Tanger. Nous nous flattions que c'était pour nous mettre en liberté, mais nous ne l'obtinmes point. Ce fut pendant que nous y étions que le jeune Irlandais s'adressa au lieutenant du gouverneur et lui dit que, si l'on voulait, il ferait des bombes et en plus grande quantité et à bien moins de frais que le Turc son maître. Rien ne pouvait être plus agréable que cette offre à l'alkaïd Ali-ben-Abdala, qui cherchait toutes les occasions imaginables de supplanter le Turc, son rival. Il se saisit de celle-ci pour écrire au roi qu'il était bien trompé si le Turc en question ne méditait point de se sauver à Alger, où il avait sa femme et ses enfants, que ses soupçons redoublaient lorsqu'il considérait qu'il avait fait de très grands amas d'argent, qu'il croyait qu'il était à propos que Sa Majesté le fit venir à Mékhinez pour s'assurer davantage de sa personne. En même temps, il ne manquait pas de donner avis au roi que parmi les Chrétiens qu'on lui avait envoyés pour travailler dans sa fonderie, il y en avait un qui était plus habile ouvrier que lui, et qui s'offrait à se charger de l'entreprise, qu'on pouvait même se servir de cette occasion pour en faire un bon Musulman. Le roi, sans perdre de temps, profita de cet avis et commença par se mettre sur-le-champ en possession de l'argent que le Turc avait gagné depuis son arrivée dans le royaume. Il fit ensuite venir ce malheureux à Mékhinez et l'envoya encore plus loin dans le pays où il passa le reste de ses jours dans la pauvreté et dans la misère.

Pour revenir au siège de Ceuta, le nouveau gouverneur, qui était de Biscaye et qui avait été gouverneur de Barcelone, recommença la guerre avec vigueur et laissa les Maures fort peu en repos. Il les attaquait trois et quatre fois par jour par des sorties et trouva moyen par un stratagème ingénieux de terminer promptement un siège si ennuyeux et si long. Comme il faisait faire plusieurs sorties, il habillait différemment les mêmes soldats, tantôt de rouge, tantôt de bleu et tantôt de blanc. Rien ne décourageait davantage les Maures qui se figuraient avoir toujours à combattre contre des troupes fraîches. De sorte

qu'après avoir perdu beaucoup de monde, ils abandonnèrent leurs tranchées et levèrent honteusement le siège. Le même gouverneur envoyait aussi, de temps en temps, trois ou quatre barques légères jusqu'à la barre de Tétuan. Les soldats qui les montaient, dès la première fois qu'ils y prirent terre, surprirent la sentinelle et enlevèrent dix-sept ou dix-huit Maures qu'ils firent prisonniers et qu'ils emmenèrent avec eux. Cette expédition jeta un si grand effroi dans Tétuan qu'ils étaient toujours dans la crainte, surtout quand le vent était d'ouest, et ils entretenaient sur le rivage quarante chevaux pour éviter le danger de la surprise.

Pendant ce long siège, l'alkaïd Ben-Abdala recevait souvent du roi Moulay Ismaël des lettres menaçantes. On lui déclarait que s'il ne prenait la place dans un temps déterminé, il n'avait qu'à s'attendre à perdre la tête. Mais comme le roi aimait fort les présents, l'alkaïd trouvait toujours le moyen non seulement de se sauver du danger, mais encore d'entrer plus que jamais dans ses bonnes grâces. C'était un bonheur pour les gouverneurs et les autres officiers du royaume que le roi se laissait gagner par cet endroit, car ses paroles étaient autant de lois irrévocables et, quand il avait donné un ordre, il ne le changeait jamais. Que la chose qu'il commandait fût aisée ou difficile, possible ou impossible, il fallait qu'elle fût exécutée comme il l'avait commandée. Sinon il fallait s'attendre à perdre la vie sur-le-champ, à moins qu'on ne se sauvât de la mort par quelque présent considérable.

Tétuan, à cinq lieues de Ceuta, est une grande ville et qui était fort peuplée, avant qu'on l'assiégeât (1). Elle est située

(1) Pidou de Saint-Olon donne quelques renseignements complémentaires (1693). « Les habitants de Tétuan, qu'on fait monter à plus de 15 000, se disent Andalous et parlent presque tous espagnol. Ils sont blancs, assez polis et fort affables aux étrangers et aux Chrétiens. Le consul français et tous les marchands qui y sont établis, quoique de nation et de religion différentes, y entretiennent à frais commun, outre le droit de 3 écus qui se lève pour ce sujet sur chaque vaisseau, tartane ou barque qui y abordent, un petit hôpital avec deux récollets espagnols pour le service de la religion

entre deux chaînes de montagnes dont les plus hautes sont au levant. Environ à un demi-mille de la ville, on voit couler dans la vallée une petite rivière fort agréable qui, à quatre ou cinq milles de là, se jette dans la mer Méditerranée. Cette rivière a cela de commun avec le Nil qu'elle déborde tous les hivers et qu'elle inonde la vallée voisine. La ville a un port, mais la barre n'a pas plus de 5 ou 6 pieds d'eau dans les grandes marées et, dans les petites, il y en a si peu (à moins que ce soit en hiver) qu'un vaisseau chargé a bien de la peine à entrer dans le port. Aussi ceux qui y viennent pour le commerce prennent-ils la précaution de faire décharger leurs vaisseaux, du moins en partie, pour passer la barre. Mais quand on l'a une fois passée, on y trouve assez d'eau pour aller à une anse qui est à deux milles plus haut et qu'on nomme Martin où les vaisseaux sont à l'abri du vent. Au reste, le pays est très fertile et très agréable et on y trouve en abondance toutes sortes d'excellents fruits.

A six lieues environ de Tétuan, vers le levant, en tirant un peu vers le midi, on trouve un village, nommé Rifa, situé sur une haute montagne près de la mer. La plupart de ses habitants sont des pêcheurs. Ils halent leurs barques sur une pointe de terre qui s'avance entre deux rochers. Environ huit lieues plus loin, vers le levant, en tirant vers le midi, on trouve le Peñon où il y a aussi garnison espagnole. La ville est séparée de la terre ferme par une petite anse sur laquelle il y a un pont-levis et, au delà, un petit fort. Quelque petite qu'elle soit, elle est si forte que les Maures l'ont toujours regardée comme imprenable. Aussi n'ont-ils jamais osé l'attaquer. Environ huit lieues plus

~~~~~  
 et pour la consolation des esclaves. » (Pidou de Saint-Olon, *Etat présent de l'Empire de Maroc*, 12-13). Le port de Tétuan avait les mêmes défauts et les mêmes avantages que celui de Salé. Tétuan fut, comme Salé, le réceptacle de beaucoup de Maures chassés d'Espagne. Leurs pirates firent jusqu'à 3 000 esclaves « qu'ils obligeaient à travailler tout le jour à la structure des murailles qu'ils firent réparer et les renfermaient la nuit dans de grands cachots avec des fers aux mains ». (Boutin, *Anciennes relations commerciales et diplomatiques de la France avec la Barbarie*, 96.)

loin encore, et vers le levant, il y a une autre petite place, nommée Melilla, où il y a de même garnison espagnole. Elle consiste en trois fort petites îles séparées de la terre ferme par une anse plus large que celle du Peñon.

Plus loin, à l'est sud-est, est la fameuse place d'Oran. Le château est grand et bien fortifié dans une belle situation. La ville est sur la terre ferme et bien peuplée. Le pays, à 8 ou 10 milles à la ronde, dépend de la ville et les Berbères lui payent des taxes et vivent sous sa protection, car lorsque Moulay Ismaël envoie des troupes pour lever des impôts et des contributions, ils se retirent d'abord avec leurs femmes et leurs enfants, leur bétail et leurs grains et viennent dresser leurs tentes au pied des murailles de la ville et ils ne retournent chez eux que quand les soldats se sont retirés, et quoique le roi fasse ravager leurs campagnes et couper leurs grains sur pied, il ne peut les forcer à le reconnaître pour leur souverain, ni à lui payer aucun tribut. Les Maures n'ont plus de places considérables le long de la côte vers le levant. Le pays même est fort peu habité jusqu'à Tlemcen, qui est une ville frontière de l'État d'Alger, à environ 50 lieues de cette capitale. Au sud-est de Tlemcen, il y a un vaste pays, appelé Tarrudant, du nom de sa principale ville. C'était autrefois un royaume particulier. On lui donne trois cents lieues de tour. Mais il n'est ni fertile, ni peuplé. Il est situé à vingt journées environ de Mékhinez, au levant et au nord. Au midi de Tarrudant, il y a un pays aussi vaste, mais bien plus fertile et bien plus peuplé. C'est celui de Tafilet où le roi de Maroc, qui règne aujourd'hui, est né. Il est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de grain, mais en récompense il y a des dattes en abondance qui y suppléent. Les habitants de Tafilet, aussi bien que ceux de Tarrudant, sont sauvages, farouches et cruels, et généralement parlant plus ignorants que ceux qui sont moins éloignés de la mer. Leurs moutons sont gros et gras à l'excès et sont couverts d'un poil court au lieu de laine. Les hommes, au contraire, y ont une chevelure qui approche bien plus de la laine que de nos cheveux.

A quatorze journées de Mékhinez, vers le sud-est et au

nord de Tafilet, est la ville de Maroc, capitale d'un royaume à qui elle donne son nom, comme Fez donne à son souverain le titre d'empereur. C'est une fort grande ville. Mais il n'y a ni magnificence, ni ordre, ni régularité, de sorte que si toutes les villes de Barbarie ne sont que des masses confuses de maisons, on peut dire que celle de Maroc est un parfait chaos. On compte qu'elle a 7 à 8 milles de tour. On y voit une ancienne casbah, ou palais du roi, qu'on n'entretient qu'en mémoire de celui qui l'a fait bâtir, car le roi n'y loge pas. La raison est qu'il est défendu par les lois, ou du moins par une coutume immémoriale du royaume, à celui qui succède à un Moulay ou un roi d'habiter dans la même ville où demeurait son prédécesseur, à plus forte raison dans le même palais. Ainsi le roi d'à présent demeurera dans quelqu'autre ville. Il y a beaucoup d'apparence que cet usage a été établi parce qu'autrefois le pays était désert et inhabité. Il était donc à propos que le séjour du roi et de la cour, passant successivement en différents lieux, y attirât tour à tour le commerce et l'abondance et donnât occasion de bâtir partout et d'y cultiver les terres.

Près du royaume de Tafilet, au sud-est, est le pays des renégats. On l'appelle aussi la province de Dras, du nom de sa principale ville. Ce n'était autrefois qu'un petit village, mais elle est devenue fort considérable par le travail et l'industrie d'environ 1500 renégats qu'on y a envoyés pour la bâtir et pour la peupler. Je crois que ce qui a engagé Moulay Ismaël à y envoyer tous ces renégats, c'est qu'un d'eux lui dit un jour qu'il serait toujours en danger de la vie, tandis qu'il aurait tant soit peu cette mauvaise race près de lui. Ce pays produit fort peu de grain, mais en récompense il y vient quantité de châtaignes et de dattes. On les fait sécher, on les broie, et de leur farine mêlée ensemble, on fait une espèce de pain. Ils ont de plus une grande quantité de bestiaux et toutes sortes d'arbres fruitiers, excepté de la vigne, qui y vient difficilement et n'y porte point de fruit. En un mot, tout y est en abondance, excepté l'argent, dont les gouverneurs ne laissent aux habitants que le moins qu'ils peuvent.

Près de la province de Dras, du côté du midi, il y a un grand et vaste pays appelé Sus, à trente journées de Mékhinez. Il a toujours eu son roi particulier jusqu'au roi de Barbarie d'aujourd'hui qui en a fait la conquête et l'a réuni à ses États. Le peuple y est absolument différent de tous les autres habitants de Barbarie, car ils portent de longs cheveux et ne rasant jamais leur barbe, condamnant ceux qui prétendent perfectionner la nature par le moyen de l'art. Ils sont généralement tannés et basanés. Ils est à croire que la chaleur de leur climat en est la cause, car ils confinent à la Guinée. D'autres s'imaginent qu'ils contractent cette couleur parce qu'ils mangent prodigieusement d'huile et qu'ils s'en oignent ordinairement le corps. Ils ne se servent point du langage ordinaire des Maures. Ils en ont un particulier qu'ils appellent *chilla* et qui approche moins de l'arabe que du jargon des nègres de Guinée. Leurs terres sont extraordinairement fertiles et produisent en abondance toutes sortes de grains et de fruits. Tout cela y vient presque de soi-même; car les habitants, outre qu'ils sont très paresseux, ne savent ce que c'est que de fumer la terre, ni même la cultiver. Au reste, quoique ce pays soit borné par la mer au couchant, il n'y a pas un seul port qui soit digne de remarque sur toute la côte jusqu'à Sainte-Croix. C'est une ville qui n'est pas fort étendue et qui est à quatorze journées de Mékhinez. Les marchands et les Juifs y font un commerce considérable, surtout avec la Hollande. Il y a aussi quelques Anglais qui y trafiquent. Les principales marchandises qu'on tire de cette ville et du pays d'alentour sont de la cire, des cuirs, des dattes, des amandes et du cuivre.

A quatorze lieues environ de Sainte-Croix, au nord-nord-ouest, est la ville de Saffi. Elle n'a d'autre port qu'une anse que forme le cap Cantin, du côté du nord, et un autre cap du côté du midi. On prend terre et on charge les vaisseaux à une pointe où la mer devient fort grosse lorsque le nord-ouest règne. La ville est située sur une hauteur considérable par rapport au bord de la mer. Elle n'est pas fort grande et ressemble aux autres de ce pays-là pour l'irrégu-

larité et la confusion de ses rues et de ses maisons. Elle est d'un plus grand commerce que Sainte-Croix. Les marchands, tant chrétiens que juifs, y voient arriver plusieurs vaisseaux d'Angleterre, de Hollande et de France qui viennent charger leurs marchandises.

A deux lieues environ de Saffi, vers le nord, en tirant vers l'ouest, on trouve Azamor. C'est un port de mer, c'est-à-dire qu'il y a, comme dans les autres, une barre d'environ 14 ou 15 pieds d'eau. La ville en est éloignée de 4 milles et située dans une plaine. Mais on y peut aussi aller par eau sur une rivière. Elle est fort redoutable pour les esclaves fugitifs, parce qu'il leur faut nécessairement passer cette rivière pour aller à Mazagan où il y a une garnison portugaise, environ à deux lieues d'Azamor, vers le sud-ouest. La ville de Mazagan et son château sont situés sur la terre ferme et entourés d'une haute et forte muraille. Des côtés du midi, du sud-est, du levant, du nord-est et du nord, elle est environnée de remparts de contrescarpes et munie d'une grande quantité de pièces de canon, ce qui la rend maîtresse de la plaine, où y il a un fort bon pâturage pour le bétail. Il est vrai que les Maures viennent quelquefois enlever leurs troupeaux en surprenant ceux qui les gardent. Pour se garantir de la surprise, les Portugais sont obligés d'avoir continuellement une sentinelle au haut de leur clocher, d'où l'on découvre toute la vallée voisine et, dès qu'un parti de Maures paraît, les habitants font d'abord une sortie et les mettent en fuite. Au couchant de la ville, il y a un port pour de petits vaisseaux qui viennent apporter aux habitants des provisions de Portugal. On y trouve aussi quelquefois des marchands qui viennent du Brésil.

Depuis Azamor, en tirant vers le nord jusqu'à Salé, il n'y a absolument ni port de mer, ni ville, ni village qui soit digne de remarque. On trouve seulement sur la route de l'une et l'autre ville les ruines d'un édifice qui semble avoir été une tour ou un château et que l'on appelle encore aujourd'hui la tour de Stewkley. Les Maures eux-mêmes en ont appris l'histoire dans quelque endroit des chro-

riques portugaises qui portent que près de cette tour il y eut un sanglant et funeste combat entre deux rois maures et le roi de Portugal, accompagné du roi de Séville et de Stewkley, brave Anglais, et qu'ils périrent tous dans ce combat. Ils citent sur cela d'anciens vers où on dit que



*Boucherie en plein air des pirates barbaresques.*

(Bibliothèque Nationale, Estampes.)

près de la même tour et en un même jour il y eut cinq braves tués, quatre rois et un qui le devait être.

La ville royale de Mékhinez n'a rien de fort extraordinaire que la casbah ou palais du roi, qui est effectivement somptueux et magnifique (1). Il a au moins un demi-mille

(1) « Mékhinez est une petite ville située dans les terres. Elle est fort peuplée et contient plus de 60 000 habitants. Mais elle est si mal bâtie et si désagréable par elle-même qu'elle ne passerait que pour

de tour. Il est orné d'un grand nombre de cubes et de pyramides, qui font une belle variété, et on n'y a épargné ni la plus fine sculpture, ni le marbre, ni l'azur. L'endroit du palais où le roi renferme plusieurs de ses femmes et de ses concubines est d'une architecture encore plus belle et plus délicate que le reste et l'édifice est soutenu par cinq cents colonnes pour le moins. Les réservoirs, les bassins, les bains, les citernes, tout y est d'une beauté parfaite (1). Les maisons de Mékhinez sont pavées de pierres fines de différentes couleurs taillées et arrangées avec toute la propreté et la symétrie imaginables.

Enfin, la fameuse ville de Fez est à une journée de Mékhinez et à quatre de Salé, vers l'orient. On me permettra de dire que plusieurs écrivains la font six fois plus grande et plus belle qu'elle n'est en effet. Mais il en est des villes comme de bien d'autres choses qui sont toujours bien plus grandes et bien plus belles quand on en parle de loin que quand on les voit de près (2). J'ai souvent ouï dire

~~~~~  
un misérable bourg sans ce grand nombre de peuple et sans la présence de son prince et l'ornement de son alcazar dont l'étendue n'est guère moins grande que la sienne propre. Comme ce palais est plus élevé que la ville, entouré de plusieurs murailles fort hautes, fort épaisses et fort blanches, et composé d'un grand nombre de pavillons, outre les minarets assez hauts de ses deux mosquées, c'est ce qui s'offre d'abord à la vue en y arrivant et ce qui en donne une grande idée; mais elle ne se soutient pas à ses approches, car le tout en est construit avec si peu d'art et de régularité qu'il serait difficile aux plus habiles architectes d'en démêler l'économie et le dessein. » (Pidou de Saint-Olon, *Etat présent de l'Empire de Maroc*, 74-75.)

(1) « Les jardins du Roi sont plantés dans le milieu d'un grand bois d'oliviers et sont assez beaux. On y voit en tous temps des fleurs, des légumes, des fruits et des arbres de toute espèce, mais comme ils sont un peu éloignés de l'alcazar, cette distance qui en ôte la commodité en diminue aussi beaucoup l'agrément. Les allées en sont fort étroites. On n'y voit ni eaux jaillissantes, ni bassins, mais il y passe quelques ruisseaux qui servent à les arroser. C'est un esclave espagnol, nommé Antonio Lopez, qui en a le soin. Cet homme paraît avoir quelque naissance et le roi le traite assez bien, mais le service utile et agréable qu'il en retire est cause qu'il ne lui permet ni promet de le laisser jamais retourner en son pays. » (Pidou de Saint-Olon, *Etat présent de l'Empire de Maroc*, 79-80.)

(2) Ce sont surtout les écrivains arabes qui ont célébré les beautés de Fez. « O Fez, dit Abou'l-Kadhl ben el-Nahouy, toutes les beautés

qu'il y avait dans Fez cinq cents mosquées tant grandes que petites, trois cents hôpitaux, sept à huit mille hôtelleries, dix mille fontaines, etc. J'avoue que la ville est d'un très grand circuit; si l'on met ensemble Fez-Balye et Fez-Gedid (c'est-à-dire l'ancien et le nouveau Fez), l'un et l'autre a bien quatre milles et demi ou cinq milles de tour. Mais tout le reste de la ville ne répond point à la superbe description qu'on en fait. Les maisons sont placées sans ordre, sans aucune régularité. Quant à ce nombre prodigieux de mosquées qu'on lui donne d'ordinaire, j'ose assurer qu'à peine y en a-t-il soixante. Et pour ce qui est des hôpitaux, à moins qu'on ne veuille entendre par ce mot toutes les maisons où il y a quelque malade, j'avoue que je n'y en ai vu aucun! On soutiendra, si l'on veut, qu'il y a un nombre infini d'hôtelleries et de cabarets, mais il est toujours vrai qu'un étranger, s'il ne se donne quelque mouvement, ne laissera pas d'être embarrassé de sa personne pour se loger et pour se nourrir. Je conviens enfin qu'il y a un grand nombre de fontaines; mais il s'en faut bien qu'il approche de celui que nous avons dit (1).

~~~~~

de la terre sont en toi! De quelle bénédiction, de quels biens ne sont pas comblés ceux qui t'habitent! Est-ce ta fraîcheur que je respire ou est-ce la santé de mon âme? Tes eaux sont-elles du miel blanc ou de l'argent? Qui peindra ces ruisseaux qui s'entrelacent sous terre et vont porter leurs eaux dans les lieux d'assemblées, sur les places et sur les chemins. » Un poète, le cadî d'Azimore Abm Abd-Allah el-Maghyly, est ravi par ses eaux aussi fraîches que celles qui arrosaient Grenade: « O Fez, que Dieu conserve ta terre et tes jardins et les abreuve de l'eau de ses nuages! Paradis terrestre qui surpasse en beautés tout ce qu'il y a de plus beau et dont la vue seule charme et enchante! Demeures sur demeures aux pieds desquelles coule une eau plus douce que la plus douce liqueur! Parterres semblables au velours que les allées, les plates-bandes et les ruisseaux bordent d'une broderie d'or! Mosquée el-Kairaouyn, noble nom, dont la cour est si fraîche par les plus grandes chaleurs!... Parler de toi me console, penser à toi fait mon bonheur. Assis auprès de ton admirable jet d'eau, je sens la béatitude, et avant de le laisser tarir, mes yeux se fondraient en pleurs pour le faire jaillir encore! » (*Roudh-el-Qarthas.*)

(1) « C'est à l'époque des Almohades, écrit l'auteur du *Roudh-el-Qarthas*, que Fez fut dans toute la splendeur de la richesse, du luxe et de l'abondance. Elle était la plus florissante des villes du Maghreb. Sous le règne d'El-Mansour l'Almohade et de ses successeurs, ou

Les peuples de Barbarie surpassent nos Irlandais pour la fainéantise et l'aversion du travail. Il est vrai que le roi les occupe quelquefois à des travaux durs et pénibles. Mais, quand ils peuvent s'éloigner du lieu de sa résidence, ils aiment mieux souffrir la faim que de travailler pour avoir de quoi vivre. Ce qui fait que leur pays, qui est un des meilleurs terrains qui soient au monde, ressemble, en bien des endroits, à un véritable désert par leur indolence et leur paresse. Il est rare qu'ils ensemencent les terres plus qu'il ne faut pour payer les taxes et pour subvenir précisément à leurs besoins et à l'entretien de leur famille. Cependant le pays est si fertile et le climat si heureux que la terre, en grand nombre d'endroits, produit de quoi faire trois récoltes, sans qu'elle ait besoin de se reposer les années suivantes. Les habitants des villes ne sont pas plus laborieux que ceux des campagnes. Ils aiment mieux vivre sans rien faire et pauvrement du produit de leur champ ou de leur vigne que de prendre la peine de travailler pour les autres. Ce n'est pas que les ouvriers ne soient fort bien payés, car ils gagnent par jour jusqu'à trois ou quatre pièces de leur monnaie qui reviennent à notre schelling d'Angleterre. Il y a plusieurs merciers et autres marchands qui vendent en boutique dans la plupart de leurs villes. Mais il y en a peu qui soient riches, car d'ordinaire le fond de leur boutique est si médiocre que leur négoce et leur profit ne peuvent pas être fort considérables. Mais comme toutes les denrées sont à bon marché, ils ne laissent pas de vivre sur leur négoce passablement bien à leur manière. Outre leur manque d'industrie, il y a encore une autre raison qui les entretient dans la pauvreté. C'est que quand ils ont amassé un peu d'argent, ils n'osent jamais le placer à intérêt de peur de passer pour riches et, par cette raison, d'être plus fortement taxés, et même d'être dépouillés de tout ce qu'ils pourraient avoir, comme il

~~~~~  
 comptait à Fez 785 mosquées ou chapelles, 122 lieux aux ablutions à eaux de fontaine ou de rivière, 93 bains publics, 472 moulins situés autour et à l'intérieur des murs d'enceinte et non compris ceux du dehors. » (*Rouh-el-Qarhas.*)

arrive souvent. C'est ce qui les oblige, quand ils ont quelques effets de prix, à les enfouir sous terre et ce qui fait que leurs maisons sont toutes nues et qu'on n'y voit pour tous meubles qu'une natte ou deux pour se coucher et quelques ustensiles de peu de valeur.

On remarque une chose assez singulière dans ces peuples, c'est que, quand ils sont fort jeunes, ils valent beaucoup mieux que quand ils sont parvenus à un âge plus avancé. Ils sont plus actifs, plus industriels, plus attentifs à leurs différents devoirs, au lieu qu'à peine ont-ils quatorze ou quinze ans, qu'ils deviennent paresseux, lourds et pesants. Il semble que leur ignorance et leurs travers augmentent avec leurs années. Je crois qu'il n'en faut point cher-



*Noir de la garde de l'empereur
de Maroc.*

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

cher d'autre raison que dans leur différente manière de vivre à différents âges. Quand ils sont jeunes, ils sont sages et rangés, mais quand ils donnent une fois dans le libertinage, leur esprit s'abrutit et leur corps s'affaiblit,

fruits ordinaires de l'intempérance et de la débauche.

Pour leur commerce, il est fort borné, car ils ne négocient point par eux-mêmes et n'ont point de correspondance immédiate avec aucune nation d'Europe. Toutes leurs marchandises ne passent dans les pays étrangers que par l'entremise des marchands chrétiens qui sont établis chez eux, ou par les Juifs qui sont proprement les chefs du commerce et qui, par le moyen de ces marchands chrétiens, leurs associés, fournissent aux Maures les marchandises, les outils et les instruments dont ils ont besoin. De sorte que les Maures se fournissent chez les Juifs et les Juifs chez les marchands chrétiens, qui sont obligés de leur vendre ce qu'ils ont pour être en état de payer les taxes exorbitantes qu'on leur impose.

Au reste, quoiqu'il n'y ait que fort peu de commerce dans leurs villes et au plus dans quelques villages, on ne laisse pas de distinguer aisément des autres jours celui que les Juifs observent leur sabbat, car, ce jour-là, toutes les boutiques, soit des Juifs, soit des Maures mêmes, sont fermées et il y a une défense expresse d'acheter, de donner et de recevoir de l'argent, en un mot, de négocier de quelque manière que ce soit. Plût à Dieu que les Chrétiens observassent avec autant d'exactitude leurs dimanches et leurs fêtes! Mais par malheur il y a bien de la différence. Les marchands chrétiens tiennent régulièrement tous les dimanches un marché ou une foire ouverte dans leurs maisons depuis le matin jusqu'au soir. Les Juifs et les Maures y viennent en foule. Ils y portent de la cire, du cuivre, des cuirs et ils y achètent des clous, du fer, de la toile, du tabac, du soufre, de la cochenille et d'autres drogues pour la teinture. Tout ce qu'y font, en vendant et en achetant, les marchands et les Chrétiens mêmes c'est de mentir, de tromper, de blasphémer, de se charger d'injures et d'imprécations. Il est certain que c'est une coutume très scandaleuse et fort préjudiciable au Christianisme. Les infidèles en prennent occasion de blasphémer notre sainte religion et sont ravis qu'on leur donne ce sujet de mépriser les Chrétiens et de se moquer d'eux.

Les marchandises, qu'on débite le plus communément dans les villes et dans les villages, sont des grains, de la cire, du miel, du beurre, de l'huile et d'autres semblables denrées que les Berbères apportent des campagnes voisines. Il n'est permis de transporter hors du pays que de la cire, des cuirs, du cuivre, de l'étain, des dattes et des amandes. Toutes ces marchandises payent au roi vingt pour cent, mais tout ce qu'on apporte de dehors ne paye qu'un dixième.

Il y a aussi quelques Turcs d'Alger et de Tunis qui font commerce de soie, de coton, d'étoffes rayées, de belles ceintures et d'autres marchandises du levant. Mais il n'y en a qu'un petit nombre. Ils sont ordinairement riches parce qu'ils ne sont pas si fortement taxés que les autres. Il y a même quelques Grecs ou Arméniens qui y débitent des marchandises, mais c'est si peu de chose et leur commerce est si médiocre qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Quoiqu'ils aillent ordinairement à la messe des catholiques romains, ils ne laissent pas d'être fort différents d'eux, au moins pour les pratiques extérieures, si ce n'est même en quelques dogmes, car les Arméniens paraissent si attachés aux cérémonies de l'ancienne loi judaïque qu'ils en célèbrent plusieurs fêtes et, entre autres, celle de la Néoménie ou de la nouvelle lune. Dès qu'elle paraît, ils montent au haut de leurs maisons et y chantent un psaume ou un cantique. Ils ont aussi des usages et des cérémonies différentes de celles de l'Église romaine, par exemple, pour l'ordre de leurs fêtes et la manière de les célébrer. Ils font leur carême une fois plus long que nous, c'est-à-dire de quatre-vingts jours, et s'abstiennent alors de poisson, de beurre, de fromage, de lentilles et de pois verts. Ils pratiquent aussi quelques autres austérités, comme de coucher sur la dure. Ils sont bien opposés aux protestants sur le point de la justification, car ils paraissent faire une si grande estime du mérite et de la vertu de leurs bonnes œuvres qu'il semble qu'ils ne laissent presque aucune valeur à la satisfaction du Sauveur du monde, et ils me paraissent sur cet article n'être pas fort éloignés de l'erreur des Sociniens.

Si l'on excepte quelques personnes dans certaines villes et surtout les nègres du roi qui s'habillent de couleur de feu ou de pourpre, d'écarlate, de bleu ou de vert, la couleur qui est le plus généralement en usage pour les personnes de toutes conditions est le blanc. Quoiqu'ils aient un teint fort différent les uns des autres, ils n'y ont aucun égard pour la couleur de leurs habits, et de quelque sexe ou de quelle qualité qu'ils soient, ils se plaisent à porter le blanc et n'emploient aucune autre couleur, excepté sur la tête qu'ils couvrent de bonnets rouges, car tous les hommes, sans exception de rang et d'état, sont obligés de se couvrir la tête dès qu'ils se marient. Les jeunes gens, avant leur mariage, jusqu'aux fils du roi même, vont ordinairement la tête nue. Ils ne portent point de cheveux sous ces bonnets. Ils ont la tête entièrement rasée, excepté un toupet de cheveux de la largeur d'une pièce de quinze sols qu'ils laissent au sommet de la tête et par lequel, disent quelques-uns, ils comptent que Mahomet les viendra prendre pour les conduire dans son prétendu paradis. Ils observent scrupuleusement la loi de Moïse qui défendait de couper la barbe par les côtés. Ils ne se la rasent que sous le menton, un peu au haut des joues et à la lèvre d'en haut, et ils portent de fort grandes moustaches.

Les gens du commun ne portent point de chemises. Leurs chemises ont des manches plus longues et plus larges que le corps, et s'ils ne les relevaient pas en les roulant, elles pendraient presque jusqu'à terre. Elles ne sont point froncées par en haut comme les nôtres et ressemblent en cela à nos chemises de femmes. Ils mettent par-dessus une espèce de camisole sans manches qu'ils appellent *citharie*. Ils la mettent par-dessus la tête, et comme elle n'est ouverte ni par devant, ni par derrière, elle est assez embarrassante à mettre et à ôter. Les gens aisés mettent encore par-dessus une veste, dont les manches sont si courtes qu'elles ne viennent qu'au milieu de cette partie du bras qui va de l'épaule au coude. Sur cette veste, ils portent un nombre prodigieux de boutons fort petits et serrés qu'ils ne boutonnent jamais. Leur veste est si ample

qu'ils la tournent autour d'eux et ils la serrent autour de leur corps avec une ceinture. C'est dans cette ceinture qu'ils mettent leur argent, car ils n'ont point de poches. Ils la portent indifféremment de toute sorte de couleurs. Entre la veste et la ceinture, ils attachent leurs couteaux, qui sont



Costumes marocains.

(O. Dapper. *Description de l'Afrique*, 1686.)

aussi longs qu'une baïonnette ou un poignard. En bas, ils n'ont qu'une paire de caleçons de toile qu'ils attachent sous leur chemise immédiatement sur leur peau. Ils ne portent point de bas, mais les plus riches ont des caleçons qui descendent jusqu'à mi-jambe. Aux autres ils ne vont que jusqu'aux genoux. Leurs souliers sont faits de peau de chèvre et ils réussissent fort bien à les faire. Ils n'ont qu'une semelle, comme les brogues de nos Irlandais. Ils sont cousus en dedans, c'est-à-dire qu'après les avoir

cousus à l'ordinaire, ils les retournent pour s'en servir et ils se chaussent si juste à leur pied qu'ils peuvent aisément les changer de pied quand ils veulent.

Par-dessus tous les habits dont nous avons parlé les gens aisés portent un *hayque*. C'est une pièce d'étoffe de laine blanche et très fine qui a environ quatre aunes et demie de long et une et demie de large, dont ils s'enveloppent tout le corps par plusieurs tours et retours, excepté le côté droit. Il y en a qui portent de ces étoffes très fines et très claires, mais les autres en ont qui sont plus fortes et de service. Quand il fait froid, ils portent aussi des burnous. Ce sont des espèces de manteaux courts semblables aux capes de Béarn ou à ceux des religieux de l'ordre de Saint-François, car il y a un capuchon dont ils se couvrent la tête. Au reste, ils s'entendent admirablement bien à faire ces étoffes et à les blanchir.

Les femmes, à ce que m'ont rapporté les Chrétiens qui les ont le plus fréquentées, semblent suivre l'ancienne mode de tresser leurs cheveux avec des rubans ou des tissus. Elles en font deux tresses qui leur descendent sur le dos et qui se tiennent par le bout. Elles portent aussi une espèce de bandeau de couleur de feu vert ou rayé, dont les bouts pendent jusqu'à la ceinture. Pour pendants d'oreilles, elles se servent d'ordinaire d'anneaux, d'or ou d'argent, selon leurs moyens, où l'on a enchassé des pierres bleues qu'on estime beaucoup dans ce pays-là, mais dont nous ne faisons pas grand cas, excepté pour leur eau, que l'on vante comme un remède souverain pour le mal des yeux. Celles qui peuvent fournir à la dépense portent des colliers de corail ou au moins de cristal, de différentes couleurs, d'où pend par devant une pièce d'or ou d'argent, ou bien une de ces petites coquilles fines qu'on appelle en Angleterre monnaie de Guinée. Les femmes, même du commun, portent des bracelets et ont des anneaux d'argent au pouce et aux autres doigts. Les plus pauvres se contentent de porter un anneau ou cachet de cuivre au pouce ou au doigt suivant de leur main droite.

Les chemises de femmes sont faites comme celles des

hommes, excepté que par devant elles sont proprement brodées et travaillées en façon de dentelle. La camisole ou veste, qu'elles portent par-dessus, ressemble à celle des hommes, excepté qu'elle est plus courte. Elles portent au lieu de jupe une pièce d'étoffe blanche ou verte, d'environ deux aunes de long, qu'elles font tourner autour d'elles et qu'elles attachent avec une ceinture. Elle portent par-dessus un hayque tout semblable à celui des hommes et des souliers rouges peu différents des leurs. Quand elles sortent, elles ont des caleçons d'une longueur prodigieuse qu'elles laissent tomber sur leurs jambes pour les couvrir, car elles n'ont pas de bas, et elles leur font faire tant de plis autour que cela fait paraître leurs jambes d'une extraordinaire grosseur. C'est aussi leur coutume quand elles sortent de leur maisons de se couvrir le visage d'un linge pour n'être point vues.

Le gouvernement des États de Fez et de Maroc est absolu et despotique. La volonté du roi est la loi suprême de l'Etat et son bon plaisir la seule règle des actions de ses sujets. Les principaux d'entre eux ne sont que ses créatures et des instruments qu'il fait agir. Tous les autres sont ses valets et ses esclaves. Il élève et avance ceux qu'il veut et dispose de la vie et des biens de son peuple, selon sa fantaisie, sans jamais trouver la moindre contestation sur ce qu'il dit. Et quoiqu'en matière de religion ils fassent profession de reconnaître l'Alcoran de Mahomet comme leur loi fondamentale et indispensable, le roi ne laisse pas d'y donner des explications et des commentaires, tels qu'il lui plaît, sûr qu'on les observera comme les meilleurs qu'il puisse y avoir au monde. Il n'y a pas un ecclésiastique (si l'on peut donner ce nom à leurs talebs et à leurs cadis) qui ose dire qu'un ordre de Sa Majesté soit contre la loi, s'il ne veut subir le jugement le plus sévère. Il est obligé, contre les lumières de sa conscience, de justifier les ordres du roi les plus barbares, ses cruautés et ses massacres et d'y applaudir même comme si c'étaient autant d'exemples de l'équité la plus exacte.

Je n'ai jamais réfléchi sans étonnement, et sans une

espèce d'horreur, sur l'oppression et la tyrannie à laquelle ces peuples sont assujettis par l'usage et la coutume. Je ne me suis pas moins étonné de leur bassesse et de leur lâcheté et de ce qu'un peuple entier gémit sous l'esclavage d'un seul homme sans qu'il trouve le moyen de briser ses fers. Mais lorsque j'en ai parlé quelquefois à plusieurs d'entre eux, j'ai conçu qu'il en fallait attribuer la cause à leur duplicité naturelle, à la jalousie et à la défiance qu'ils ont continuellement les uns des autres, car jugeant des autres par eux-mêmes et les regardant par conséquent comme des gens toujours disposés à la tromperie et à la trahison, ils ne peuvent jamais avoir assez de confiance en quelqu'autre que ce soit pour former une conspiration ou une révolte avec quelque espérance de succès. Ils ne sont jamais assurés qu'on leur gardera le secret, et pour peu qu'ils craignent qu'une chose ne se sache dans le public, ils n'osent pas la confier même à leur propre frère.

Ils sont naturellement si faux et savent si bien se contrefaire que vous ne pouvez jamais compter sur leur sincérité. Souvent ils vous accablent de compliments et vous témoignent leur amitié avec les expressions les plus flatteuses lorsque dans leur cœur ils sont pleins de haine et de malice et qu'ils ne cherchent qu'à vous perdre. C'est ce caractère qui assure le roi sur le trône. A quoi il faut ajouter le soin qu'il prend de rendre ses peuples les plus pauvres qu'il peut et de les tenir dans un état vil et bas. Il sait que des sujets qui ont du crédit et de l'argent sont les plus propres à exciter des factions dans un État et des rebellions contre le souverain. Ainsi c'est un crime chez lui pour un sujet d'être riche ou d'être estimé du public et dès qu'il s'aperçoit que quelqu'un de ceux qu'il met dans les gouvernements et dans les emplois se fait aimer des peuples, il trouve bientôt le moyen de le priver de sa charge et même de le ruiner et de le perdre. Dès qu'il a le moindre soupçon de quelque chose qui se trame contre lui, il donne d'abord des ordres pour arrêter ceux qu'il tient pour suspects et se les fait amener chargés de fers, et si quelqu'un les accuse, il n'attend point d'ordinaire qu'on apporte des



Baruch et Barberousse.

(Dan. *Historie van Barbaryen*, 1684.)

preuves de leur crime. Il est rare que ces malheureux échappent à la mort. Il leur donne un coup de pistolet ou de lance ou bien il les fait traîner à une mule jusqu'à ce qu'ils expirent. Au reste, s'ils croient, comme ils le disent, que tous ceux qui perdent la vie par ordre de Sa Majesté ou de sa main sont assurés d'avoir une place distinguée

dans le paradis de Mahomet, ils ne laissent pas d'avoir quelque consolation dans leur malheur, puisqu'ils meurent honorablement de la main du roi pour aller jouir de la gloire et de la félicité de l'autre vie. A l'égard de leur succession, tout ce qu'ils laissent, leurs effets, leurs femmes, leurs enfants, leurs esclaves, tout appartient d'abord au roi. S'il y en a qui soient propres au travail, il leur donne la garde de ses magasins et les entretient sur l'État, mais il faut qu'ils fassent exactement la tâche qu'il leur donne. Par ce moyen, il a réduit un tiers de son peuple au rang de ses esclaves et il a, tous les jours, au moins douze mille, tant hommes que femmes, qui travaillent pour lui.

Un autre trait de la politique et de la tyrannie de ce prince, c'est de permettre à ses gardes-magasins, surtout à ses nègres, de piller et de voler le reste de ses sujets. Il n'y a pas moyen de s'en exempter. On est forcé de souffrir l'oppression et l'injustice. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans quelques villes des magistrats qui sont établis pour rendre la justice. Mais leur pouvoir ne s'étend qu'à accommoder des différends de peu de conséquence entre les bourgeois. Ils ont tant de sujets de craindre d'encourir la disgrâce du roi qu'ils ne veulent jamais se mêler d'une affaire où ses officiers sont intéressés. Il y en a quelquefois qui, se voyant lésés d'une manière criante, se hasarrent à s'adresser directement au roi et à lui demander justice, mais, d'ordinaire, l'offensé, aussi bien que l'agresseur, le paient chèrement. Par exemple, il arriva un jour que quelques nègres du roi déroberent une paire de bœufs à un brave Berbère qui n'avait que cette ressource pour vivre. Voyant qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'en avoir raison, il prit une résolution de désespoir et alla en demander justice au roi en personne. Le roi parut écouter favorablement sa plainte et fit passer tous les nègres de sa garde en revue devant le paysan afin qu'il pût distinguer ses voleurs. A mesure qu'il les reconnaissait et les désignait au roi, ce prince leur donnait un coup de pistolet. Et quand toutes ces exécutions furent faites, le Berbère lui fit ses humbles remerciements de la bonne justice qu'il

venait de faire et voulut prendre congé de Sa Majesté. Mais le roi, l'arrêtant, lui demanda s'il avait de quoi le dédommager de la perte qu'il venait de lui causer de tant de Maures. Le paysan répondit qu'il n'était point en état de le faire, qu'il n'était qu'un pauvre homme et qu'on lui avait pris même tout ce qu'il avait. Le roi demanda un mousquet et le tua lui-même sur place comme les autres, et se tournant vers les alkaïds qui l'accompagnaient avec quelques talebs, il leur demanda s'il n'avait pas fait un grand acte de justice en tuant ce paysan qui cherchait à affaiblir les forces de l'État par la mort de ses nègres. Il n'y en eut pas un qui osât prendre un autre parti que celui d'applaudir à Sa Majesté pour une si belle action et de combler sa sagesse de mille éloges.

Il y a quatre ou cinq ans qu'on suivait une coutume tout à fait barbare. Quand quelque esclave s'était sauvé et qu'on pouvait le rattraper, on le ramenait d'abord au roi qui le tuait sur-le-champ et faisait donner une récompense à celui qui l'avait pris. Il se trouva qu'en fort peu de temps le roi tua de cette manière un nombre considérable d'esclaves chrétiens. Mais à la fin, il fit réflexion que les Maures étaient ennemis mortels des Chrétiens et qu'outre cette aversion, l'espoir de la récompense pouvait les porter à lui dénoncer des esclaves, soit qu'ils fussent fugitifs ou non, que, de plus, par cet usage, il diminuait considérablement le nombre des esclaves chrétiens qui, pour le travail, valent une fois autant que les Maures. Il résolut donc de changer de conduite et, aussitôt après, un Français ayant été amené devant lui sous prétexte qu'il avait pris la fuite, le roi le tua, selon sa coutume, comme l'accusateur s'y attendait. Mais le prince, au lieu de lui faire donner la récompense ordinaire, l'obligea sur-le-champ, sous peine de la vie, de payer ou de donner caution pour un quintal d'argent, ce qui revient à mille ducats ou quatre cents livres sterling, pour le dédommager de la perte de ce Chrétien qu'il avait fait tuer. Comme ce malheureux ne se trouvait pas en état de satisfaire à cet ordre, le roi, sans balancer, le perça de sa lance au travers du corps et donna

ordre qu'à l'avenir personne ne lui fit tuer de Chrétien s'il n'était résolu de le lui payer.

En un mot, le roi dispose généralement de tout selon sa volonté, tant des personnes que des biens (1). Nulle condition n'en est exempte. On compte ici parmi les nobles ceux qui sont de la race de Mahomet ou de celle des rois de Barbarie. On leur donne le titre de moulays et de chérifs ou de seigneurs du sang royal. Mais il y en a parmi eux de très pauvres et de fort mal considérés. La première personne après le roi était feu Secadin, oncle du roi d'à présent. Depuis sa mort, celui que le roi considère le plus est Kaïd Ali ben Abdala, gouverneur de Tanger et de Tétuan. Les étrangers lui donnent le titre de vice-roi et le traitent d'excellence. Je suis persuadé que ce n'est qu'à force de présents qu'il possède les bonnes grâces du prince, ce qui lui est plus aisé qu'à d'autres, parce qu'il les fait venir d'Europe par des marchands chrétiens, établis dans les villes maritimes de son gouvernement. Comme, d'ailleurs, il n'a qu'une capacité très commune et des talents fort ordinaires, il n'a rien qui excite la jalousie et la défiance du souverain et qui le fasse soupçonner de rien faire contre son service, car la politique et l'intérêt de ce prince est de choisir des gens qui ne soient pas fort habiles et qui n'aient pas grande intelligence pour les affaires d'État, pour les faire ses lieutenants dans les provinces et les gouverneurs de ses places, surtout des places éloignées de la cour. Quand ils sont de ce caractère, ils ne lui donnent point d'ombrage et on n'a à craindre d'eux ni conspiration, ni changement dans l'État.

(1) « Il est absolu dans ses États et il se compare souvent à l'Empereur de France qu'il dit être le seul qui sache régner comme lui. Il traite tous les autres princes chrétiens de dépendants et il n'en parle jamais qu'avec mépris. Ce fut dans ce sens que, voulant élever les grands éloges qu'il fit du roi dans la première audience qu'il me donna à la porte de son alcassave (alcazar), il me dit que le roi d'Allemagne n'était que le compagnon de ses électeurs, que le roi d'Espagne était moins le maître de ses États que ses ministres, que le roi d'Angleterre était dépendant et comme l'esclave de son Parlement, et qu'il ne regardait l'autorité de tous les autres que comme plus apparente que réelle. » (*Etat présent de l'Empire de Maroc*, 66-68.)

Les principaux de la Cour et du Conseil du roi de Maroc sont à présent l'alkaïd Abd al Rouchi Abdala Bentcia Melleck, Hamet ben Haddu (qui a été en ambassade en Angleterre sous Charles II), l'eunuque Bab-Bulchir, intendant de la maison du roi et chef de ses officiers, et un nègre de Guinée qui est à la tête des trois cents eunuques qui sont au service des femmes du roi, de ses concubines et de ses enfants. Le roi donne à ses favoris de petites portions de terre pour les récompenser de leur habileté et des progrès qu'ils donnent occasion de faire dans l'architecture, la fortification, la culture des terres, la fabrique de la poudre et des armes, etc. Mais, dans tous les privilèges qu'il accorde, il se réserve toujours le pouvoir de les révoquer quand il lui plaît.



Ambassadeur du roi de Maroc.
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

Quant aux lois de ces peuples, on peut dire qu'il n'y en a qu'une qui est l'abrégé et la perfection des autres. C'est que toute personne qui est dans les États du roi doit obéir sans délai et sans réserve à ses commandements sur quel-

que chose que ce soit, sans mettre jamais en question s'ils sont raisonnables et s'ils conviennent. Ils ont aussi quelques règles particulières de conduite renfermées dans l'Alcoran, comme la défense de boire du vin, l'observation du jeûne du Ramadan, etc., mais ils n'écoutent guère l'Alcoran quand il s'agit de satisfaire leurs passions les plus infâmes. On en pourrait apporter plusieurs exemples. Mais il vaut mieux les supprimer pour passer à ce qui regarde leur religion. Il y a tant de livres, qui parlent au long de la religion mahométane, qu'il suffira de dire ici que les peuples de Barbarie qui la suivent croient à un seul Dieu en une seule personne, qui a créé le ciel et la terre et qui doit certainement un jour récompenser les bons et punir les méchants. Ils font profession de la doctrine de Mahomet, contenue dans l'Alcoran, et ils croient que cet imposteur a été un grand prophète que Dieu a envoyé sur la terre pour enseigner aux hommes la voie du salut.

Pour satisfaire au précepte de la loi mahométane qui ordonne le fréquent exercice de la prière, ils s'assemblent dans leurs mosquées sept fois en vingt-quatre heures, savoir : à deux heures et à quatre heures du matin, à midi, à deux heures et à quatre heures après midi, vers le coucher du soleil, et enfin à huit heures du soir. Leurs mosquées sont assez belles. Ils les ornent de nattes fines faites de joncs de différentes couleurs et très bien travaillées et ils y allument quantité de lampes où ils brûlent de l'huile d'olive. Ces édifices sont tournés indifféremment les uns vers le levant ou vers le couchant, les autres vers le midi ou le septentrion. Mais ils sont surmontés d'une tour carrée dont un des côtés est toujours opposé au levant. Au haut de la tour s'élève une longue pièce de bois où il y en a une autre attachée en travers et au bout une poulie et une corde qui sert à élever un drapeau ou pavillon blanc aux heures de la prière pour les faire connaître au peuple, car ils ne se servent ni de cloches ni d'horloges. Le vendredi après-midi, ils tiennent, toujours élevé, un pavillon vert. C'est le jour qu'ils regardent comme le plus saint de la semaine, quoique ce ne soit pas proprement pour eux un véritable sabbat,

c'est-à-dire un jour de repos. Aux heures de prière, un de leurs *talebs* monte sur la tour, élève le pavillon et, se tournant successivement des quatre côtés, répète quatre fois ces mots à haute voix : « Dieu est grand. » Ensuite, il se tourne vers le levant et crie aussi fort qu'il lui est possible : « Prions Dieu, le Dieu des dieux. » Et il ajoute : « Prions Mahomet à la droite de Dieu », ce qu'il répète deux fois. Il recommence ensuite à dire aux quatre côtés de la tour : « Dieu est grand » et s'en va. A deux heures et à quatre heures du matin, il élève une lanterne avec le pavillon et quelquefois chante une heure ou deux. A midi, il élève encore le pavillon et le laisse voltiger en l'air jusqu'à deux heures après midi. A quatre heures, il l'élève encore et le laisse un quart d'heure. Au soleil couchant ou un peu après, si c'est en hiver, il l'élève encore, et quand il dit les mots que nous avons rapportés, il le rabaisse. Il y en a bien peu qui se fassent un devoir d'aller à la mosquée à toutes ces heures, hors le soir. Ils croient même que tous lieux sont également propres à la dévotion, et souvent on les voit dire leurs prières dans les champs, dans les rues ou ailleurs, comme ils feraient dans leurs mosquées.

Quand ils y vont, voici les cérémonies qu'ils observent. Pour y entrer, ils commencent par ôter leurs souliers, ils font deux génuflexions en disant les yeux baissés le mot Dieu. Après s'être relevés, ils se prosternent quatre fois et quelquefois davantage, se tiennent le visage contre terre et la baisent pour marquer, disent-ils, leur humiliation et leur dépendance de Dieu, eux qui sont d'ailleurs le peuple le plus fier qui soit au monde. Ensuite, ils invoquent Mahomet et marmottent quelques paroles qu'il n'y a qu'eux qui puissent entendre. Ils se lèvent ensuite et se saluent l'un l'autre en disant : « Le Seigneur soit avec vous. » Dans leurs mosquées, ils répètent les mots, que nous avons rapportés, dix fois pour Dieu et autant de fois pour Mahomet. Ensuite, un *taleb*, avec quelques autres qui ont appris par cœur un ou deux versets des psaumes de David, les disent ou les chantent et ils les répètent au moins cinq cents fois. On ne saurait assez s'étonner de l'aveuglement

de ce peuple qui croit qu'en répétant cent et cent fois la même prière, elle est bien plus agréable à Dieu, tandis que, d'un autre côté, ils soutiennent que le mensonge, le jurement, le parjure et d'autres péchés semblables ne sont pas vraiment des péchés, parce que Dieu, disent-ils, ne prend point connaissance des pensées de nos cœurs ni des paroles de nos lèvres. Mais la principale pratique de leur religion et celle qu'ils ont le plus à cœur, c'est de se laver souvent. Ils croient que cette cérémonie a, d'elle-même, la vertu de purifier l'âme de toutes les souillures du péché, comme elle nettoie le corps. C'est par la même raison qu'ils lavent avec soin les corps morts et qu'ils seraient fâchés de leur laisser la moindre malpropreté. Ils ont fort peu d'égard, au contraire, à ceux qui ont le malheur d'être ensevelis sans cette précaution, parce qu'ils sont persuadés que leur prophète Mahomet ne peut permettre que rien de souillé ni d'impur entre dans son paradis. Ceux qui se piquent d'être zélés observateurs de la loi ne mangent et ne boivent jamais et ne font aucune autre action de cette nature sans s'être lavés depuis la ceinture jusqu'aux pieds. Ils observent la même chose toutes les fois qu'ils entrent dans la mosquée. Quand ils ont passé la nuit avec leur femme ou avec leur concubine, ils ne manquent jamais, le matin, avant le jour, hiver ou été, de se laver tout le corps depuis les pieds jusqu'à la tête. Ils croient, par là, être absolument purifiés de tout ce qui leur est arrivé pendant la nuit et se mettre en état d'entrer dans la mosquée. Pour la plus grande commodité, la plupart ont chez eux des bains, des réservoirs, des citernes ou des fontaines, et ceux qui le peuvent se lavent tous les matins dans de l'eau chaude. Ils sont aussi fort curieux d'avoir de beau linge, et surtout qui soit propre. Ils affectent cette propreté dans leurs chemises et leurs caleçons, et vous ne pouvez leur faire un plus grand déplaisir que de les toucher ou d'approcher d'eux avec des mains malpropres.

Les femmes pratiquent les exercices de leur religion dans leur maison et elles ne sont obligées à rien de ce que font les hommes dans les mosquées. Leur religion consiste

principalement à obéir à leurs maris comme à leur maître, à nettoyer leur maison et la tenir propre, à être propres elles-mêmes dans leurs habits et autres choses semblables. Elles sont toutes convaincues qu'elles seront sauvées par les mérites et la sainteté de leur mari et croient qu'on ne peut exiger autre chose d'une femme, sinon qu'elle fasse tout ce que son mari lui commande. On remarque cependant que les vieilles femmes ajoutent à ces devoirs quelques pratiques de dévotion, car, tous les matins, après s'être lavées, elles se tournent vers le levant et baisent leurs mains en disant tout bas deux ou trois mots qu'elles croient avoir assez de vertu pour les préserver de tous les dangers et de tous les accidents qui pourraient leur arriver pendant la journée.



Femme marocaine.
(État présent de l'Empire de Maroc.)

Il est assez difficile de distinguer les ministres de leur religion d'avec les laïcs, car il n'y a aucune différence pour l'habit, si ce n'est que sur les oreilles de leurs souliers

ils portent deux petites pièces de cuir plus élevées que le reste. Il est encore moins aisé de les distinguer par leur manière de vivre, surtout les talebs, qui sont des ministres de second ordre, car, comme ils sont en très grand nombre et qu'on leur donne fort peu pour leur entretien, ils sont obligés, le plus souvent, de prendre un métier pour pouvoir subsister. Les ministres du premier ordre sont appelés *cadis* et ont assez de rapport avec les rabbins parmi les Juifs. Ils ont beaucoup de crédit parmi le peuple. Ils sont habillés comme les talebs, mais ils ont de bien meilleurs appointements. Ils ont d'ordinaire leur logement près des mosquées. Ils se font un devoir d'apaiser les disputes et les différends que les particuliers ont entre eux et ils emploient pour cela l'autorité de l'Alcoran. Mais ceux que le peuple admire et estime plus que tous les autres sont les sorciers, les devins et les enchanteurs. Ils sont honorés presque jusqu'à l'adoration. On leur donne le nom de saints. On fait des quêtes pour les entretenir. On raconte d'eux un nombre infini d'histoires extravagantes et ridicules qu'on n'a garde de révoquer en doute et qui font voir au moins combien il est aisé d'en imposer à ce peuple ignorant et crédule. Voici, par exemple, ce qu'ils content d'un de ces saints. Un pauvre homme, dit-on, vint le trouver et lui dit qu'il avait perdu son âne qui lui était absolument nécessaire pour vivre et qu'il avait recours à lui pour savoir comment il pourrait en avoir des nouvelles. Le saint lui dit que son âne était allé si loin qu'il ne pouvait revenir de quinze jours, mais il ajouta en même temps qu'il n'avait qu'à aller à un tel bois qu'il lui désigna, qu'il n'y serait pas plus tôt entré qu'il rencontrerait un lion qui avait un licol autour du cou et qu'il le trouverait doux et apprivoisé; qu'il n'avait qu'à le mener en sa maison et s'en servir comme de son âne jusqu'à ce que celui-ci fût revenu. Le bonhomme y alla, trouva le lion comme le saint le lui avait dit, le mena chez lui et s'en servit pendant quatorze jours. Le lendemain, l'âne revint et s'arrêta à sa porte. Le bonhomme, s'accommodant fort du service du lion, voulut le faire travailler un jour de plus que le saint ne l'avait dit

et, la nuit, le mit coucher avec son âne. Mais le lion rompit son licol et se jeta sur l'âne pour le mettre en pièces. Le bonhomme accourut pour le sauver. Il eut le même sort, le tout parce qu'il n'avait pas fait ce que le saint lui avait commandé. Voilà les contes dont sont farcies les légendes de leurs saints.

Sidi Absalon (c'est le fils de David) est reconnu pour saint parmi eux. Il y est en grande vénération, surtout auprès des jeunes filles qui ne manquent jamais de donner l'aumône quand on la leur demande en son nom, dans l'espérance que cela leur fera avoir un mari aussi beau et aussi bien fait qu'était Absalon.

Le roi a aussi quelques chevaux qui passent pour saints, et cette folle persuasion ne manque pas de sauver quelquefois la vie aux esclaves chrétiens, lorsqu'ils peuvent se mettre sous leur ventre. C'est un asile assuré pour tous les malfaiteurs. Les magiciens ont le même privilège. Il y a cependant quelques saints pour qui le roi n'a pas tant d'égards et qui n'ont pas assez de crédit pour l'empêcher de faire tirer par force les criminels qui se sont réfugiés dans leur maison, pour les conduire au supplice. Il est rare qu'il en use ainsi et qu'il viole leurs privilèges. Il suffit, d'ordinaire, qu'ils déclarent que le criminel s'est réfugié chez eux pour que le roi lui pardonne.

Ils ont aussi une espèce de vénération pour les cigognes. Ils croient qu'elles ne sont des oiseaux que par enchantement et qu'elles ont un langage particulier pour s'entretenir ensemble. Le roi lui-même est si infatué de cette imagination, que si l'homme le plus distingué de ses États osait en tuer une, il serait sûr de perdre la vie. Ils appellent les pigeons les oiseaux de Dieu. Mais le roi les trouve trop bons à manger pour les laisser jouir du bénéfice de la loi qui défend de les tuer.

Le Sauveur du monde est connu parmi eux sous le nom de Sidi Mesikha. Ceux qui sont le mieux instruits le reconnaissent pour un grand prophète, mais ils nient absolument qu'il ait été fils de Dieu et crucifié par les Juifs. Ils croient bien que les Juifs voulaient le mettre à mort, mais

ils disent que Dieu le prévint en le faisant monter au ciel et qu'il mit en sa place un autre homme qui lui ressemblait, que les Juifs attachèrent à la croix. Cette fable est favorable aux Juifs de ce pays-là, car j'ai ouï dire que le roi avait dit plus d'une fois que, s'il était une fois persuadé que les Juifs ont fait mourir Sidi Mesikha, il ferait brûler tous ceux de cette religion qui sont dans son empire. Mais, au reste, quelque estime et quelque vénération qu'ils fassent paraître pour notre Sauveur, il n'est d'aucune autorité parmi eux, et la raison qu'ils en apportent, c'est que, comme la loi de Moïse a été abrogée par celle de Jésus-Christ, de même, disent-ils, la loi de Jésus-Christ a été abrogée par celle de Mahomet et, par conséquent, il n'y a que cette dernière qui soit véritable.

Je me souviens que, lorsque je demeurais à Salé et que je me promenais un jour sur les remparts, je rencontrai un vieillard de bonne mine qui, à le voir, inspirait une espèce de vénération. Il me parla moitié français, moitié espagnol pour m'inviter à aller faire un tour avec lui dans les champs et me fit entendre qu'il avait quelque chose de particulier à me communiquer. Je ne pouvais deviner ce qu'il voulait, mais comme je ne voyais pas qu'il y eût beaucoup à craindre pour moi d'un homme comme lui, je consentis à ce qu'il désirait. Quand nous fûmes dans un endroit commode, il me pria de lui donner quelques éclaircissements sur les principes de la religion chrétienne et sur les articles de notre foi. Cette proposition me surprit d'abord et je m'excusai de le satisfaire sur cet article. Il me paraissait que si je l'instruisais de notre religion, il ne voudrait ni la croire ni la suivre et qu'en ce cas, il lui serait encore plus avantageux de ne l'avoir jamais connue. De plus, je faisais réflexion sur le danger qu'il y a, dans ce pays-là, pour un Chrétien, de vouloir persuader un Maure de la vérité de notre religion et le porter à l'embrasser. Mais il m'assura que je n'avais rien à craindre et me dit franchement qu'il regardait comme un grand malheur pour lui de n'être point né dans un pays chrétien. Pressé enfin par ses demandes réitérées, je tâchai de lui expliquer, aussi



Supplices infligés aux esclaves chrétiens qui ont tenté de s'évader.
(Dan. Histoire van Barbaryen.)

bien que je le pouvais en la langue du pays, le système de la religion chrétienne. Je lui prouvai qu'il était absolument nécessaire que la colère divine fût apaisée et que le genre humain, coupable du péché d'Adam, notre premier père, fût réconcilié avec Dieu. Je lui fis voir que l'Ancien Testament avait été aboli, parce que cette satisfaction ne pouvait se faire par un pur homme ni même par un ange : d'où il s'ensuivait que Jésus-Christ, qui avait fait ce grand ouvrage, était plus qu'un homme et plus qu'un ange. Je remarquai que ce bon vieillard avait une connaissance peu commune de l'Ancien Testament et qu'il savait même plusieurs endroits du Nouveau. Et quand j'eus employé toutes les preuves que je croyais les plus propres à le convaincre que la religion chrétienne est raisonnable et vraie, il fondit en larmes et me protesta qu'il était tout prêt à se faire chrétien, s'il en pouvait trouver l'occasion. Il croyait, cependant, que les Maures pouvaient se sauver dans leur religion, pourvu que leur vie et leurs actions y fussent conformes. Quelques Maures qui survinrent nous empêchèrent de continuer notre entretien. Il me remercia fort obligeamment et, m'invitant de le venir voir chez lui, il me quitta.

J'ai ouï dire aussi à quelques personnes dont je ne puis révoquer en doute la sincérité, que, quelques années avant que je fusse esclave, on avait découvert dans les montagnes de Sus un peuple entier qui fut accusé par les peuples voisins de ne point croire en Mahomet. Le roi y envoya d'abord et s'en fit amener soixante-dix à Mékhinez. Il leur demanda s'il était vrai, comme on les en accusait, qu'ils ne reconnaissaient pas Mahomet. Ils répondirent tous d'une voix qu'il n'y avait rien de plus vrai. Le roi leur demanda s'ils étaient fous ou ivres. Ils répondirent aussitôt qu'ils n'étaient ni l'un ni l'autre, qu'ils croyaient en Dieu, mais qu'ils ne regardaient Mahomet que comme un imposteur. Le roi entra dans une si grande fureur qu'il les fit tous décapiter sur-le-champ.

Ces exemples nous font assez voir que ce pauvre peuple ne manque pas de bonnes inclinations, si, par un malheur

qu'on ne peut assez déplorer, il n'était pas privé de tout ce qui pourrait l'instruire et le rendre meilleur. C'est ce qui doit nous engager à rendre au ciel mille et mille actions de grâces pour les secours que nous avons et ce qui rend en même temps inexcusables ceux qui n'en profitent pas.

Leur principal jeûne est le Ramadan, qui dure une lune entière. Mais comme leurs *rabbins* ne sont pas assez habiles pour calculer l'âge et le renouvellement de la lune, ils n'y prennent pas garde de si près. Ils n'y font point d'autre façon que de commencer le jeûne quand ils voient paraître la nouvelle lune et de le finir quand la suivante paraît à son tour. Ils en sont quittes, quand le temps est couvert, pour jeûner trente ou trente-un jours et souvent le jeûne commence en quelques endroits un jour ou deux plus tard que dans d'autres. Tous ceux qui ont sept ans passés (excepté les malades et les nourrices) sont obligés, depuis minuit, ou au moins depuis deux heures après minuit, jusqu'au soleil couché du jour suivant, de s'abstenir de manger quoi que ce soit. Il ne leur est pas même permis de boire de l'eau, ni de fumer du tabac, ni d'user du mariage, à plus forte raison de goûter des plaisirs défendus, le tout sous peine de la mort la plus rigoureuse s'ils sont découverts. Quand le soleil se couche, leurs *taleb*s montent sur les tours des mosquées et sonnent du cor pour avertir le peuple que le jour est passé. Et alors ils courent tous manger avec toute l'avidité imaginable. L'inventeur de leur religion, qui a eu fort peu d'égards pour le sexe en diverses pratiques, n'en a pas davantage sur ce point-ci, car non seulement les femmes sont obligées à jeûner aussi exactement que les hommes, mais il faut encore qu'elles servent leur mari pendant tout le repas et qu'elles attendent qu'il se soit crevé de manger et de boire pour qu'il leur soit permis enfin de manger un morceau. Quand ils ont fini, ils s'enveloppent dans les hayques de laine blanche qu'ils portent sur leurs autres habits et, se jetant sur une natte ou un tapis, ils dorment jusqu'à minuit. Alors ou un peu auparavant leurs femmes ou leurs concubines se lèvent et leur préparent un plat de couscous.

Ils s'en remplissent encore le ventre sur les deux heures après minuit. Ils vont ensuite à la mosquée et y demeurent jusqu'au jour.

Le roi, qui voudrait qu'on le crût le plus saint de tous les hommes, pour donner l'exemple et paraître zélé à l'excès pour l'observance de la loi, jeûne toujours trois mois entiers de la manière que nous venons de dire, car il commence ce jeûne deux mois avant le temps ordinaire et ne le finit qu'avec les autres à la fin de la lune du Ramadan; mais le respect qu'il a pour ce saint temps, ni sa dévotion, ne l'empêchent pas de faire perdre la vie à ceux qu'on accuse et qu'on amène en sa présence, pour peu qu'il y trouve son avantage, sans examiner s'il y a de la justice ou non.

Dès que la nouvelle lune commence à paraître, on ne voit partout que réjouissances. Ils nettoient et polissent leurs mousquets et leurs pistolets qu'ils ont laissé rouiller, la plupart depuis un an, et les rues ne retentissent que du son des hautbois et du bruit des tambours. Ils se parent alors de leurs plus beaux habits. Ceux qui vont nu-pieds pendant toute l'année ne manquent point d'acheter une paire de brougs ou de souliers pour la fête. Avec toute leur industrie, c'est tout au plus s'ils sont passablement bien habillés. Mais ils sont si glorieux et si peu instruits qu'ils s'imaginent qu'il n'y a point de nation au monde qui leur soit comparable pour les habits et les belles manières. Quand ils se sont bien ajustés, ils vont dans la plaine la plus proche, ils montent à cheval et se divertissent à la joute ou à la course et à d'autres exercices semblables pour faire montre de leur bonne grâce ou de leur valeur. Ensuite, ils se partagent en ordre de bataille et font les uns contre les autres de petits combats. Tout cela dure jusqu'à dix ou onze heures. Alors ils s'en retournent chacun chez soi et s'y régaler de leur mieux. Il y a aussi, comme dans nos foires et nos fêtes de village d'Angleterre, des gens qui vendent une espèce de pain d'épice qu'ils font de graine de lin séchée et pétrie avec de la farine et du miel. Il ressemble en quelque façon à de la cire noire ou de la poix, mais il a un assez bon goût.

Ils ont encore une autre fête qui tombe vers le milieu de l'été ou, pour parler plus exactement, le dixième jour de la septième lune. Ils l'appellent la *fête du mouton*, parce que tous ceux qui ont de quoi achètent un mouton et le mangent en famille. Cette pratique, comme on voit, a quelque rapport avec celle de l'agneau pascal des Juifs, desquels ils ont emprunté diverses autres cérémonies. A Mékhinez, où le roi fait sa résidence, le jour dont nous venons de parler, ils ont coutume de faire monter un homme sur une mule sur le col de laquelle il couche un bélier. Il sort ainsi de la ville, et quand il est hors des portes, il trouve un taleb qui égorge le bélier. Celui qui le porte l'enveloppe aussitôt dans un linge qu'il a apporté exprès et court au plus vite porter ce bélier tout saignant dans le palais du roi. Quand il est en présence de Sa Majesté, si le bélier est encore en vie, c'est marque, disent-ils que l'année sera heureuse et abondante, mais s'il est mort, ils regardent cela comme un mauvais augure. Ils ont une infinité d'autres imaginations aussi ridicules et aussi folles.

Leur troisième fête arrive au mois d'octobre. Ils la célèbrent en mémoire de leur prophète Mahomet, parce qu'ils supposent que c'est le jour de sa naissance et qu'ils choisissent ce jour préférablement à d'autres pour circoncire leurs enfants.

Quelques jours avant la fête, ils habillent ceux qui doivent être circoncis le plus richement et le plus magnifiquement qu'il leur est possible et les conduisent à cheval ou sur un brancard, que des hommes portent sur leurs épaules, au son des tambours, des flûtes et des hautbois. Le jour étant arrivé, les parents ou les maîtres les mènent chez le saint qui demeure le plus près de chez eux. Celui-ci, pour une pièce de deux sols, circoncit tous ceux qu'on lui présente et, quand cela est fait, ils courent par les rues en prenant un autre chemin pour retourner à la maison. Les enfants y arrivent encore tout saignants, car ils ne font jamais rien pour étancher le sang. Le soir, ils terminent la fête en mangeant un plat de couscous.

Chez les peuples dont nous parlons, on ne recherche les

filles en mariage que par procureur, et il est très rare qu'un homme voie sa femme avant le jour qu'il l'épouse. Les personnes qu'on emploie pour négocier cette importante affaire, sont de vieilles matrones, à qui l'âge exempt de tout soupçon permet de parler aux hommes. Si l'on veut réussir, il faut s'en rapporter à elles avec la dernière confiance et ne rien faire que de concert avec elles et selon leurs vues; mais on est souvent trompé, tant les hommes que les femmes, car un petit présent ou une bonne recommandation suffit pour qu'on soit mal servi. Après une ou deux entrevues entre ces vieilles femmes et les parents de la fille qui ne décide jamais de rien, quoique la chose la regarde d'assez près, on convient des conditions ordinaires, savoir que celui qui la recherche lui achète un habit complet, des pendants d'oreilles, des bracelets, un coffre et d'autres meubles de cette nature, et de plus qu'il donne au père une somme d'argent plus ou moins grande, selon la condition des parties. Quand l'affaire est conclue, on prend un jour pour les noces et on fait de grands préparatifs pour bien régaler les amis des deux familles. On en choisit des deux côtés pour conduire au bain la jeune fille, deux nuits avant ses noces. Après qu'on l'a baignée, on lui fait prendre ses habits de noce. On lui rougit les doigts avec le suc d'une herbe qu'ils appellent henné et, la nuit qui précède immédiatement son mariage, elle est portée par la ville par quatre hommes dans une chaire, enveloppée de son hayque, au son des flûtes et des tambours et suivie de toute la canaille. Sa promenade se termine à la conduire chez sa mère pour y passer la dernière nuit et pour recevoir d'elle les instructions nécessaires pour se bien conduire dans le nouvel état qu'elle va embrasser.

L'époux, de son côté, passe ses journées en festins avec ses parents et ses amis. Les soirs, il se promène par la ville au son des flûtes, des hautbois et des tambours. Il court d'une mosquée à l'autre et y répète souvent le mot « prions ». C'est ainsi qu'il se recommande aux prières des assistants pour attirer les bénédictions du ciel sur son mariage. On porte des torches devant lui pour l'éclairer le

long du chemin. Enfin, le jour du mariage étant arrivé, les amis du fiancé le vont trouver dans sa maison. Ceux de la fiancée se trouvent aussi chez elle et assistent aux préparatifs de la noce. Le soir, on fait faire à l'épouse une procession semblable à celle du jour précédent. On la conduit enfin chez le fiancé et on la fait entrer dans un appartement particulier, accompagnée de ses meilleures amies. On a eu soin d'y apporter auparavant ses habits, son coffre et tout son équipage. Le fiancé, de son côté, après avoir fait son tour de ville avec ses amis au son des flûtes et des tambours, est conduit chez lui, mais dans un appartement le plus éloigné qu'on peut trouver de celui de la fiancée. On donne ensuite à chacune de ces différentes compagnies un plat de coucouss, un autre plat de bouilli, mais jamais de rôti, et ensuite des pois, des fèves, des raisins, des noix et autres fruits. Quand le repas est fini, tout le monde s'en va, excepté la mère de la mariée et quelqu'une de ses plus proches parentes, qui la conduisent à son nouvel époux. Celui-ci l'attend dans l'obscurité et est obligé, par modestie, à ne pas dire un seul mot, quelque chose qu'on lui puisse dire.

Quand on a mis la mariée au lit, on les laisse quelque temps ensemble. Après quoi, sa mère ou une autre parente vient demander les caleçons de la mariée pour faire preuve de sa virginité. Mais il y a souvent bien de la tromperie sur cet article. Il faut convenir que la coutume qu'ils ont d'épouser leurs femmes sans les voir, serait sujette à de terribles inconvénients si leur Prophète ne leur avait pas donné en même temps la liberté de les répudier quand ils veulent, mais il connaissait fort bien le génie et le caractère des peuples qui embrassaient sa secte. Il savait qu'elle ne pouvait s'étendre et devenir puissante que par le moyen des hommes, et pour les favoriser il leur a permis le divorce. Dès qu'ils sont dégoûtés de leur femme, ils peuvent la renvoyer. Ils en sont quittes pour perdre leurs présents de noces et souvent même à moins de frais, car ils peuvent faire rendre à la femme ce qu'ils lui ont donné s'ils ne la trouvent pas telle qu'on la leur

avait promise. Cet usage donne aux hommes un grand ascendant sur l'esprit de leurs femmes. Elles n'osent jamais rien contester à leur mari et quelque chose qu'il leur commande; si elles ne veulent encourir sa disgrâce elles n'ont point d'autre parti à prendre que celui d'une respectueuse et parfaite obéissance.

Lorsque le mari n'est pas dès l'abord dégoûté de sa femme ou qu'il ne prend point ce prétexte pour la répudier, s'il la garde jusqu'à ce qu'elle ait eu des enfants, il ne peut plus la renvoyer qu'il ne lui donne la moitié de ses meubles ou qu'il ne s'engage à l'entretenir jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un autre mari, à moins qu'il ne puisse l'accuser d'infidélité, car en ce cas il n'est pas obligé de lui donner un sol. Quand un mari commence à regarder sa femme avec plus d'indifférence qu'auparavant, il en prend une autre et de même il en prend successivement d'autres autant qu'il peut, selon ses moyens, en entretenir honnêtement. Mais d'ordinaire la première demeure toujours la maîtresse de la maison et c'est elle qui règle tout ce qui regarde le ménage.

Les mariages qui durent le plus sont ceux dont le roi se mêle, car c'est une espèce de souverain-pontife qui unit les parties par un nœud si indissoluble qu'il n'y a que la mort ou lui-même qui puissent le rompre. Ces mariages, qui ne sont point sujets au divorce, se font sans cérémonie et de la manière du monde la plus expéditive et la plus prompte. Une fois l'année pour l'ordinaire et quelquefois plus souvent, le roi fait assembler tout ce qu'il y a de jeunes hommes qui ont soin de ses magasins, soit nègres, soit mulâtres. Il choisit ceux qu'il croit les plus propres à marier, au nombre de quatre à cinq cents. Il fait venir en même temps un pareil nombre de filles ou de femmes qui n'ont point de mari et, ayant fait ranger les garçons et les filles en deux files, il commence par un bout et dit au premier : « Vous, prenez telle », et continue jusqu'à l'autre bout. Pour conserver la race des mulâtres, il marie d'ordinaire un noir à une blanche. Au reste, en fait de mariages, l'autorité du roi fait cesser toutes les difficultés et tous les scrupules

que les parties pourraient avoir, car elles sont obligées de suivre en tout sa volonté, sous peine de la vie.

Moulay Ismaël prétend descendre en ligne directe de son prophète Mahomet et se fait gloire plus qu'on ne peut dire d'une si noble extraction. Ce qui a augmenté de beaucoup sa fierté, ce sont les titres et les honneurs que les princes chrétiens lui ont accordés en traitant avec lui, car on remarque qu'il est devenu infiniment plus absolu, plus impérieux et plus cruel qu'il n'était auparavant. Son père, qui s'appelait Moulay Ali, n'a jamais été roi, mais il était de la race des rois de Maroc, de Tafilet, de Fez et d'autres



*Supplice infligé aux esclaves renégats
revenus au christianisme.*

(Dan. *Historie van Barbaryen.*)

viles. Ces rois n'étaient pas si puissants et n'avaient pas d'aussi vastes États qu'aujourd'hui, parce que la plupart des ports de mer avaient un petit roi ou un gouverneur particulier qui ne dépendait ni des rois de Maroc, ni des autres villes. Moulay Ismaël est né à Maroc d'une noire (1)

(1) Pidou de Saint-Olon le dit au contraire né à Mékhinez et ayant

qui était une des concubines de son père. Quand il fut en âge de faire quelque chose, Moulay Arside, qui était alors roi de Maroc et de Fez, lui trouvant beaucoup d'expérience pour sa jeunesse, le fit alkaïd de Mékhinez. Il se comporta si bien dans cet emploi qu'il gagna l'estime et le cœur de tout le monde, surtout des nègres, pour lesquels il a toujours fait voir beaucoup d'inclination. Quelque temps après, Moulay Arside étant à la chasse et courant un tigre à bride abattue dans un bois, se cassa la tête contre une branche d'arbre qui se rencontra sur son passage. Cette mort jeta le royaume dans une grande confusion. Il y eut divers prétendants à la couronne et il ne leur manquait que la force pour y parvenir. Un des fils du roi qui venait de mourir lui succéda à Fez. Un autre prit le même titre à Maroc, et le frère de Moulay Ismaël en fit autant à Sus. Moulay Ismaël n'étant pas content de régner dans Mékhinez et voulant étendre plus loin les bornes de son royaume, rassembla tout ce qu'il avait de forces dans cette place et à l'entour. Il les anima par de magnifiques promesses à favoriser ses desseins, et se trouvant à la tête de douze à quatorze mille nègres, parmi lesquels il y avait d'autres soldats, il alla sans tarder mettre le siège devant la ville de Fez.

Les Juifs lui ayant fourni quelques esclaves chrétiens qui entendaient fort bien le service du canon, il se rendit d'abord formidable à son ennemi et, faisant mettre à mort sans miséricorde tous ceux qui allaient et venaient à la ville, il empêcha par là les gens de la campagne d'apporter aucunes provisions aux assiégés. Fatigués d'un siège de dix mois, n'ayant personne à leur tête pour les animer à la défense parce que leur roi n'était qu'un enfant, voyant d'ailleurs leurs murailles ouvertes par plusieurs brèches qu'y avait faites le canon, quoiqu'ils fussent supérieurs en nombre aux assiégeants, ils ne laissèrent pas de se rendre après fort peu de résistance. Celui qui commandait dans la ville

~~~~~  
pour cette raison choisit cette ville pour son séjour ordinaire. (*Etat présent de l'Empire de Maroc*, 73.)

envoya un Juif à Moulay Ismaël pour traiter des conditions de la paix. Après une courte entrevue, ils convinrent qu'on lui ouvrirait toutes les portes, qu'il y entrerait avec son armée pour en prendre possession, qu'il y établirait un gouverneur et des officiers et que ses soldats ne tueraient et ne pilleraient personne. En conséquence de ce traité, il entra dans la ville sans aucun obstacle, mais à peine s'en vit-il maître qu'il oublia les conditions de l'accord et, avec autant de cruauté que de perfidie, fit tuer tous ceux qui se trouvèrent sur son passage, s'assura de la personne du jeune roi et se fit proclamer sur-le-champ roi de Fez et de Mékhinez.

Ce premier succès anima considérablement son courage et celui de ses soldats, quoique à dire le vrai, et dans cette occasion et dans plusieurs autres, il ait été redevable de son bonheur bien moins à son habileté et à la valeur de ses soldats qu'à la lâcheté de ses ennemis. Il entreprit ensuite la réduction de Maroc et de Tafilet, et ces villes se soumirent. Il envoya un parti à Alcazar-Ceguer et cette ville, après quelque résistance et divers petits combats, fut rendue aux troupes royales par les habitants sans la participation du gouverneur. C'était l'alkaïd Geiland qui, se voyant trahi, se retira à Tanger dont les Anglais s'étaient depuis peu rendus maîtres et, de là, passa à Alger. A la nouvelle de ce succès si avantageux au roi, les villes voisines, qui dépendaient de l'alkaïd, se livrèrent aussitôt entre les mains du vainqueur, et ses enfants furent conduits à Mékhinez où le roi ne laissa pas de les faire bien traiter. Quelque temps après, un certain Chall-Hasch, qui est à présent gouverneur de Tanger et de Tétuan, voulant faire sa cour au roi et s'insinuer dans ses bonnes grâces, trouva moyen de faire tomber Geiland entre ses mains. Il lui fit donner de faux avis à Alger que le pays lui était toujours demeuré fidèle et qu'il n'attendait que sa présence pour prendre ouvertement son parti et surmonter celui du roi. L'alkaïd était d'une probité peu commune en Barbarie. Ne se défiant point de l'artifice, dès qu'il eut reçu la lettre du traître, il s'embarqua avec un petit nombre de

soldats. Mais à peine eut-il mis pied à terre qu'ils furent tous chargés de fers et conduits à Mékhinez où le roi les fit mourir cruellement de sa propre main.

Il ne restait plus au roi, après s'être ainsi défait de ses rivaux, que de se rendre maître de son propre frère Moulay Hamet qui était roi ou gouverneur de Sus. Animé par tant d'heureux succès et enflé de sa bonne fortune, il résolut de l'aller soumettre ou par la force, ou par la fraude et l'artifice. Après avoir rafraîchi et renforcé ses troupes, il marcha sur lui à leur tête. Mais le pays de Sus est si bien fortifié par la nature qui l'a entouré de montagnes inaccessibles, où l'on ne peut pénétrer que par de petits défilés, que si ceux qui les gardaient étaient demeurés fidèles et ne se fussent pas laissé corrompre par des présents, le roi n'en serait jamais devenu le maître. Moulay Hamet, se voyant surpris par leur trahison et étant absolument hors d'état de se défendre, se retira avec quelques-uns de ses amis dans un château assez bien fortifié. Il y fut bloqué et se vit obligé de faire de fréquentes sorties pour ne pas mourir de faim. A la fin, il tomba entre les mains des nègres du roi qui, s'imaginant que ce prince leur donnerait une grande récompense pour le service qu'ils lui rendaient, coupèrent la tête à son frère et allèrent la lui présenter. Le roi ne l'eut pas plus tôt vue qu'il leur demanda comment ils avaient été assez hardis pour tremper leurs mains dans le sang d'un roi. Il ajouta qu'il avait donné ordre qu'on se saisit de son frère, mais qu'il voulait qu'on le lui amenât en vie, loin de le massacrer avec tant d'inhumanité. Aussitôt il sacrifia à sa fureur une centaine de ces misérables.

Il apprit quelque temps après que les habitants de Tarudant s'étaient soulevés et qu'ils avaient à leur tête un neveu du feu roi Moulay Arside. Il marcha contre eux avec ses troupes. Il les battit en rase campagne. Il mit le siège devant leur ville et, en fort peu de temps, ayant fait sauter leurs murailles par le moyen de ses mineurs, il les obligea à se rendre à discrétion. Enfin, il fut si heureux dans toutes ses entreprises qu'en un petit nombre d'années il fit la conquête de tous ces vastes États et inspira la terreur à tous



*Audience donnée par l'Empereur de Maroc au sieur de Saint-Olon,  
ambassadeur de France.*

*(État présent de l'Empire de Maroc, 1693.)*

ses voisins. Mais ce qui le flattait davantage dans tous ses succès, c'était la prise de Mamore et de Larache sur les Espagnols. Il était persuadé que cet avantage lui était plus glorieux que toutes les autres victoires,

Pour ce qui regarde sa personne, il est mulâtre et par conséquent basané (1). Il est fort maigre et d'une taille grêle et menue. Il peut avoir à présent cinquante-cinq à cinquante-six ans, et à cet âge il n'y a point de jeune homme dans ses États qui le surpasse en agilité et quisaute ou qui monte à cheval avec plus de légèreté que lui. Il a toujours été fort adonné aux femmes, mais elles ont tellement usé son tempérament, qui passait pour des plus vigoureux, qu'il est obligé de recourir à des aliments extraordinaires pour pouvoir continuer ses débauches. Après ses femmes, rien ne l'amuse davantage que de bâtir, de faire des canaux et des aqueducs, de combler des vallées, de raser des montagnes, etc. Ces plaisirs ne laissent pas d'être fort fatigants pour lui et lui laissent peu de repos. Mais ils le sont à l'excès pour ses esclaves, comme on peut se l'imaginer. Il est si difficile à contenter et quelquefois si peu content de lui-même que, quand un ouvrage est fini selon le plan même qu'il en a donné, il trouve quelque prétexte pour le désapprouver et soutient qu'on n'a point exécuté son dessein. Souvent il fait abattre le bâtiment et tue les ouvriers, et changeant à tout moment pour le moindre sujet, il bâtit, abat et rebâtit continuellement.

Quelquefois, quoique assez rarement, le roi se divertit à la

---

(1) Pidou de Saint-Olon le décrit ainsi à l'époque de son ambassade : « Je dirai qu'il est âgé de 49 à 50 ans, basané, maigre et d'un poil noir qui commence à grisonner, que sa taille est médiocre, son visage ovale, ses joues enfoncées aussi bien que ses yeux qui sont noirs et pleins de feu, que le nez en est petit et aquilin, le menton pointu, les lèvres grosses et la bouche assez bien proportionnée, qu'il est avare et cruel jusqu'à l'excès, qu'il n'y a presque rien dont l'intérêt et l'avidité d'argent ne le rendent capable et qu'il aime si fort à répandre le sang par lui-même que l'opinion commune est que, depuis vingt ans qu'il règne, il faut qu'il ait fait mourir de sa propre main plus de 20 000 personnes. Ce que je pourrais d'autant mieux présumer ou confirmer, qu'outre que j'en ai compté jusqu'à 47 qu'il a tués pendant vingt et un jours que j'ai passés dans sa cour, il n'eut pas même honte de paraître devant moi, dans la dernière audience qu'il me donna, tout à cheval à la porte de ses écuries, et ayant encore ses habits et son bras droit tout teints du sang de deux de ses principaux noirs dont il venait de faire l'exécution à coups de couteau. » (Pidou de Saint-Olon, *Etat présent de l'Empire de Maroc*, 60-62.)

chasse des lions sauvages. Les paysans prennent ces animaux dans des pièges et les apportent à la cour dans des caisses. On les nourrit dans un endroit exprès, et quand le roi veut prendre ce divertissement, on en lâche un dans une grande place entourée de hautes murailles. Le roi s'y rend accompagné de ses alkaïds et de ses gardes qui tirent plusieurs coups de pistolet pour réveiller et irriter le lion. Ensuite on lâche les chiens. Il est arrivé une fois qu'un vieux lion qu'on chassait à la manière ordinaire, se retournant vers un des premiers de la cour, le happa et le fit tomber de son cheval. Le roi accourut pour le dégager. Mais le lion le saisit à son tour et il eut peine à se sauver avec ses habits déchirés en pièces. Après cette aventure, le roi fut quelque temps sans chasser. Il fit mettre tous les lions qu'on lui amena dans un fossé fait exprès et les fit nourrir de têtes et d'entrailles de bœufs. Après un temps, le fossé se trouva plein d'os et il ordonna qu'on y fit descendre quelques esclaves chrétiens pour le vider. Les maîtres de ces esclaves présentèrent leur requête au roi et les en firent exempter. Un vieil Espagnol ne fut pas si heureux. A peine y fut-il descendu que les lions le mirent en pièces. Le roi, en étant informé, fit tuer tous les lions à coups de pistolet et depuis il n'en garde plus que quelques-uns qui sont apprivoisés.

Le roi paraît fort aimer les chats. Il en a une grande quantité et celui qui en a soin porte le titre d'alkaïd ou de gouverneur. Ils ont leur appartement et, quand on les en laisse sortir, ils se mettent d'abord à crier et à miauler autour de lui. Il prend aussi quelquefois le plaisir barbare de faire battre des dogues ensemble. Si quelquefois ils ne se trouvent pas d'humeur de se battre ou si au contraire ils sont si acharnés qu'ils se tuent, celui qui les garde peut compter de recevoir une bonne bastonnade. Quelquefois il lui prend aussi fantaisie de faire battre vingt ou trente jeunes nègres contre d'autres en pareil nombre. D'abord, il les fait tirer à poudre seule les uns contre les autres. Ensuite, il les fait battre à coups de poings et quand quelqu'un d'eux ne se bat pas comme il faut à son gré ou qu'il

se laisse vaincre par son antagoniste, il peut compter d'être encore rebattu au double sur-le-champ par son maître.

Nous avons déjà remarqué que son plaisir et son amusement le plus ordinaire, c'est d'ordonner des ouvrages et de voir travailler, de sorte qu'il passe la plupart du temps parmi ses maçons, ses charpentiers, ses peintres et ses autres ouvriers. Souvent même, quand il est occupé d'un ouvrage et impatient de le voir finir, il ne se donne pas la peine d'aller à table. Il se contente de se faire apporter par quelqu'un de ses eunuques ou de ses nègres un bassin de coucouss et, s'étant assis, il le mange de la manière du monde la plus malpropre (1), car, dès qu'il a relevé les manches de sa chemise, il enfonce ses bras dans le bassin jusqu'au coude et, prenant dans le fond deux poignées de coucouss, il les porte à sa bouche et, après l'avoir remplie autant qu'il peut, il rejette le reste dans le bassin et continue ainsi à manger jusqu'à ce qu'il n'ait plus d'appétit. Les alkaïds regardent comme une faveur singulière quand il leur en envoie, et ce qui reste se donne ordinairement à ses nègres. Toutes les fois qu'il passe d'un endroit à un autre pour voir travailler ses ouvriers, il a un noir qui lui porte sa pipe pour fumer. Cette pipe a le tuyau de près de six pieds de long et l'embouchure ou le fourneau gros comme la tête d'un enfant. Un autre noir porte son tabac et un troisième est chargé d'un vaisseau de cuire plein d'eau chaude pour se laver les mains. Il y en a aussi qui lui portent des bâtons pour jeter à la tête de ses esclaves, lorsqu'il n'est pas à portée de les battre autrement, par exemple, lorsqu'ils travaillent sur le haut d'une muraille ou d'une maison. Quand il est las d'avoir marché, il se repose à terre ou sur un tas de pierres.

On ne finirait jamais si l'on voulait raconter seulement

---

(1) Pidou de Saint-Olon le portaiturè, lors de sa première audience, « vêtu très médiocrement, ayant le visage caché d'un mouchoir à tabac assez sale, les bras et les jambes nus, assis sous sa natte en tapis, sur le seuil de deux poteaux de bois qui servaient d'étai à ce portique et ayant autour de lui quelques alkaïds assis à terre et les pieds nus. » (Pidou de Saint-Olon, *État présent de l'Empire de Maroc*, 67.)

la centième partie de toutes ses folies. Je me contenterai d'en rapporter ici quelques traits. Un jour, en se promenant hors de la ville avec quelques personnes de sa cour,



*Combat naval devant Salé, en Barbarie.*

(Dan. *Historie van Barbaryen*, 1684.)

il vit une femme montée sur une mule et assise sur un sac de farine. Il demanda à ceux de sa suite s'il y avait quelqu'un qui la connût. Ils répondirent tous que non. Mais à la fin, le mari de cette femme, qui était un alkaïd, prit la parole et dit qu'il croyait que c'était sa femme. Le roi lui commanda sur-le-champ de lui tirer un coup de pistolet.

« Elle est indigne de vivre, dit-il, d'assommer ainsi un animal que Dieu a créé et à qui il conserve la vie. » Le malheureux fut obligé de lui obéir, de peur d'éprouver lui-même un pareil sort. Quelque temps auparavant, un jour qu'ils célébraient la fête du mouton, il rencontra un alkaïd, accompagné de quelques-uns de ses serviteurs, qui menaient au marché un troupeau de moutons. Il demanda à l'alkaïd à qui étaient ces moutons. L'alkaïd répondit bonnement : « Sire, ils sont à moi. — A toi, chien, répliqua le roi, je croyais que j'étais le seul propriétaire de mon royaume. » Aussitôt il le perça de sa lance et fit donner les moutons à ses nègres pour se régaler et faire la fête. Un jour qu'il était assis et regardait travailler ses ouvriers, un pauvre nègre du nombre de ses esclaves vint se jeter à ses pieds. Le roi lui demanda ce qu'il lui fallait. « Du pain, répondit le nègre, il y a deux jours que je n'ai mangé, je ne puis demeurer plus longtemps à jeun. — Eh bien, dit le roi, je vais faire en sorte que tu te passes de pain le reste de tes jours. » Aussitôt il lui fit arracher toutes les dents et parut prendre un fort grand plaisir à ce spectacle barbare.

Un de ses alkaïds lui dit une fois qu'un homme se plaignait de la femme que Sa Majesté lui avait fait épouser, qu'elle le maltraitait et le tirait par la barbe. Le roi envoya sur-le-champ quérir cet homme et lui demanda si cela était vrai. Il répondit que oui. « Eh bien, répondit-il, j'y veux remédier incontinent et y mettre ordre pour l'avenir. » Et aussitôt il lui fit arracher entièrement la barbe.

On voit par ces bizarreries, dont on pourrait rapporter une infinité d'autres exemples, à quels dangers les plus honnêtes gens sont exposés sous son empire.

Le roi a autant de femmes et de concubines qu'en avait autrefois Salomon. A son exemple, il en a de presque toutes les nations du monde, mais avec cette différence pour le nombre qu'au lieu que Salomon avait sept cents femmes et trois cents concubines, il a au contraire trois cents femmes et sept cents concubines. Ce serait un bonheur pour lui, si, de même que les concubines

de Salomon le séduisirent et lui firent adorer les faux dieux, il s'en trouvait quelqu'une parmi celles du roi qui sût assez gagner son cœur pour lui faire quitter sa fausse religion et lui faire reconnaître la véritable. Comme ce n'est pas une petite affaire de contenir dans l'ordre et dans le devoir un si prodigieux nombre de femmes, elles sont confiées à la garde de plusieurs eunuques, qui ont le pouvoir de les châtier et de les punir, quand elles s'écartent de la règle. Les femmes et les eunuques sont obligés d'obéir au chef des eunuques comme au roi même. Il n'y a que la reine qui en soit exempte, et le roi ne donne ce titre qu'à une seule de ses femmes. Celle qui le possède aujourd'hui est une mulâtresse sans mine, ni façon et même fort laide. Quand elle sort de son palais, elle a l'épée au côté et la lance à la main. Elle est aussi impérieuse et aussi cruelle que le roi même. Elle a une grande réputation parmi le peuple, parce qu'on la croit habile dans la magie, et l'on assure qu'elle se fait craindre du roi par cet endroit.

Quelquefois, le roi fait une petite partie de plaisir avec ses femmes et ses concubines. Il en prend une centaine tour à tour et les mène à la campagne. Mais alors, les seigneurs de sacour et ses officiers sont obligés, sous peine de la vie, de se retirer hors de la portée de la vue des femmes et, pour empêcher que quelque homme ne se trouve par hasard sur la route qu'elles prennent, le roi a coutume de marcher devant, à cheval, avec quelques eunuques, pour que l'on sache qu'elles viennent. Il arrive quelquefois que des esclaves chrétiens se trouvent dans des endroits d'où il n'est pas aisé de se retirer ailleurs. En ce cas, il faut qu'ils courent se cacher sous leurs chariots et qu'ils se tiennent couchés, la face contre terre, jusqu'à ce que la compagnie soit passée. L'occupation de toutes ces femmes, à l'exception de la reine, est d'avoir soin de tenir propres leurs appartements, de nourrir et de soigner leurs enfants, et; comme on peut bien croire, de s'ajuster et de se parer de leur mieux pour attirer sur elles les regards et les faveurs du prince.

Le roi a un nombre incroyable d'enfants (1). Tous les fils ont le titre de moulays ou seigneurs. Pour les filles, il les donne en mariage à ses alkaïds et à ses favoris et leur assigne quelques terres pour dot. En récompense, quand quelqu'un de ces seigneurs a une jolie fille, il est obligé d'en faire présent au roi, ce qui fait croire à quelques-uns que, chaque soir, il ne manque point d'en trouver une nouvelle.

Le gouvernement des Juifs est absolument le même que celui des Maures, et les uns comme les autres sont obligés de payer les taxes que le roi juge à propos de leur imposer. S'ils ne les payaient en entier dans le temps qui leur est marqué, ils seraient pendus et peut-être brûlés. Il est vrai que les Juifs sont exempts de ce travail continuuel auquel les esclaves chrétiens sont condamnés. Mais

---

(1) « Le roi semble avoir choisi un de ses enfants pour lui succéder. Il en aime beaucoup la mère. Ce fils se nomme Moulay Zidan et peut avoir vingt et un à vingt-deux ans. Il est mulâtre et d'assez belle taille. Il paraît moins attaché à l'argent que son père, mais il n'a pas moins de penchant que lui aux exécutions sanglantes. Il est fort adonné à la débauche et surtout à celle du vin et des eaux-de-vie, qu'il boit souvent jusqu'à l'excès et avec danger pour ceux qui se trouvent sous sa main dans ce temps-là. La plupart des autres enfants du roi sont élevés, je ne dirai pas seulement avec si peu de marques de noblesse et de grandeur, mais j'ajouterai avec tant de négligence et si peu d'éducation, qu'il n'y a guère de bassesses dont ils ne soient capables, surtout pour ce qui regarde la débauche et l'argent. Ils vont souvent visiter les Juifs pour y trouver à boire ou à prendre, car ils sont larrons comme des chouettes, et ne cèdent en rien dans cet art aux habiles Lacédémoniens du temps passé. Quand ils rencontrent quelque esclave, ils le fusillent et lui prennent tout ce qu'il a. Aussi leur approche et leurs visites ne sont-elles pas moins évitées dans les maisons des particuliers que celles des Bohémiens dans nos villages. Je n'ai pas été exempt de cette épreuve dans une visite que j'ai essuyée d'un d'entre eux âgé de douze à treize ans, dans laquelle il ne me fit d'autre salut ni compliment que de se jeter d'abord sur tout ce qui lui parut dans ma chambre digne de sa tentation. Je ne saurais mieux comparer son entrée et sa sortie qu'à celle d'un singe qui sauterait tout d'un coup sur quelque panier de fruits et s'enfuirait avec ce qu'il aurait pu y attraper. J'en fus quitte néanmoins pour une paire de pistolets et quelques boîtes de confitures, mais je m'en fis une leçon pour me parer des mains aussi habiles de ses autres frères, que je me donnai bien de garde de recevoir ailleurs que dans la cour ou à la porte du palais où on m'avait logé. » (Pidou de Saint-Olon, *Etat présent de l'Empire de Maroc*, 99-103.)



*Esclaves chrétiens en fuite dans une mauvaise barque.*

(Dan. *Historie van Barbaryen*, 1684.)

cela n'empêche pas que dans certaines occasions, lorsque le roi ou ses alkaïds font faire quelque ouvrage, on n'oblige les Juifs à y travailler comme les autres et qu'ils ne soient sujets aux coups que les nègres et les soldats donnent aux travailleurs et qu'ils prennent plaisir de donner aux Juifs comme aux chrétiens. Le privilège qu'ont les riches, c'est qu'on ne les oblige pas à aller eux-mêmes au travail. Il suffit qu'ils payent des hommes pour travailler à leur place et pour l'ordinaire ces malheureux sont frustrés même de leur salaire. Si les Juifs ont cet avantage sur les Chrétiens, on peut dire qu'ils en ont moins à d'autres égards, car ils ne peuvent marcher dans rues sans que les enfants les insultent et leur jettent des pierres, et il faut alors qu'ils prennent patience. Il irait de leur vie, s'il leur arrivait de se revancher ou même de faire quelque résistance. Outre la justice royale à laquelle ils sont soumis comme les Maures, ils ont un *cheick* ou gouverneur particulier, que le roi leur nomme pour régler la quantité et la répartition des impôts, pour juger leurs différends et leurs procès et pour punir les agresseurs lorsqu'il est besoin. Ce cheick commet un substitut ou un lieutenant à qui il communique son autorité dans toutes les villes où les Juifs sont établis. Ce qui n'empêche pas que l'alkaïd n'y ait aussi son lieutenant pour lever les taxes et les impositions sur le reste des habitants. Mais on observe que quoique les Juifs aient des gouverneurs et des juges particuliers de leur religion, de même que des rabbins et des grands-prêtres, ils ne daignent pas s'en servir et qu'ils recourent aux juges maures dès qu'ils ont le moindre différend entre eux.

Le roi leur permet d'avoir des synagogues particulières. Ce sont des maisons ordinaires, car il leur est défendu d'avoir pour cela des maisons publiques et dont l'architecture se fasse remarquer. Ils s'y rassemblent deux fois par jour, c'est-à-dire pour la prière du matin et pour celle du soir. Le jour du sabbat, ils y emploient presque toute la matinée à lire la loi de Moïse et à réciter les psaumes de David. Ces synagogues sont garnies de nattes par dedans

et, au bout, sur un lieu plus élevé, il y a une armoire, qui ressemble à l'ancien *propitiatoire*, et un voile par devant. Les Juifs paraissent fort zélés pour leur Loi. Ils en écrivent divers passages dans leurs synagogues et ils en suspendent sur les poteaux de leurs portes. Mais ils sont à peu près de l'opinion des Maures que la loi ne défend que les mauvaises actions extérieures et qu'on ne les transgresse ni par les pensées, ni par les paroles. Et, après tout, ils ne se font point scrupule de se tromper les uns les autres dans les affaires, à plus forte raison les étrangers. En un mot, le mensonge et le parjure ne leur coûtent rien. Ils écrivent le Décalogue sur de petits rouleaux qu'ils portent dans un morceau de bois creusé sur leur front et dans les paumes de leurs mains, quand ils vont à la synagogue, et s'imaginent que cela suffit pour qu'ils soient censés observer et accomplir pleinement la Loi. Enfin, leur religion ne consiste qu'en grimaces et toute leur prétendue dévotion n'est qu'une pure hypocrisie.

Les femmes juives sont généralement fort ignorantes. Elles ne sortent jamais de leur maison pour quelque exercice de religion que ce soit (1). Elles pensent, comme les Mauresques, que toute leur religion consiste à servir leur mari, nourrir leurs enfants, tenir leurs maisons propres et avoir soin de leur ménage. On leur recommande sur cet article une exactitude et une circonspection excessives.

---

(1) Pidou de Saint-Olon, le premier, fournit quelques renseignements sur le beau sexe du Maroc. « Pour moi qui n'ai vu que des juives, dit-il, j'avouerai que j'ai trouvé dans quelques-unes tant de bonne mine et de beauté que je ne doute pas qu'on soit bien fondé de se former une idée semblable de celles (je veux dire des Africaines) que la jalousie des hommes et l'usage du pays obligent bien plus à se cacher que leur propre inclination, car il est constant que la crainte, dans laquelle les Maures tiennent leurs femmes, sert plutôt à réveiller en elles le désir qui leur est assez naturel au libertinage qu'à l'étouffer, et qu'étant plus spirituelles et plus vives que les Européennes, elles ne leur cèdent en rien sur l'adresse et l'industrie nécessaires pour leur satisfaction. Elles aiment particulièrement les Chrétiens à cause qu'ils ne sont pas circoncis et il n'y a point de stratagème dont quelques-unes ne se servent pour gagner les esclaves qui sont chez elles et qui ont la liberté d'entrer dans leur logis. » (Pidou de Saint-Olon, *Etat présent de l'Empire de Maroc*, 84-85.)

Par exemple, il faut qu'elles aient attention à ne point mêler les plats où l'on met la viande et ceux où on met le beurre. Si elles n'avaient pas soin de les tenir à part, ce serait, pour elles, un crime plus énorme que si elles avaient violé tous les articles de la Loi.

La manière de vivre des Juifs est fort peu différente de celle des Maures qu'ils tâchent de copier en toutes choses, autant que leur religion le leur peut permettre. Mais ils sont obligés de porter un habit différent, au moins pour la couleur, car ils s'habillent de noir. Pour la façon, ils n'y mettent d'ordinaire aucune différence. La plupart des Juifs mènent une vie pauvre et misérable, parce qu'ils ont pour l'ordinaire une nombreuse famille et ne font que fort peu de commerce, quoique d'ailleurs les taxes qu'on leur impose soient exorbitantes. Il y en a cependant quelques-uns qui se sont enrichis par le négoce avec les Européens. Ils aiment à l'excès le vin et surtout l'eau-de-vie et les plus pauvres ne manquent jamais d'en avoir pour leurs fêtes, au hasard de souffrir de cette dépense dans la suite. Ils n'ont pas moins d'aversion pour le travail que les Maures, mais ils sont plus adroits et plus habiles. Ils les surpassent en animosité et en cruauté à l'égard des Chrétiens. Un de leurs cheicks disait d'ordinaire qu'il voudrait avoir autant d'esclaves que le roi, et comme on lui demandait ce qu'il en voulait faire, il répondait qu'il en sacrifierait un tous les vendredis au soir jusqu'à ce qu'il n'en restât plus. Le crime que nous leur faisons d'avoir crucifié le Seigneur de gloire, l'auteur de la Vie et le Sauveur du monde et d'avoir répandu le sang innocent de l'Agneau sans tache, les irrite et les anime à l'excès contre les Chrétiens qu'ils haïssent plus fortement que ne font les Turcs et les Maures mêmes. Pour justifier le crime que leurs pères ont commis en la personne sacrée de Jésus-Christ et faire une espèce de profession publique du consentement qu'ils y donnent, ils portent encore aujourd'hui à un des coins de leur manteau trois mouchetures de couleur rouge, comme si c'étaient des taches de sang, de la largeur d'un demi-écu. Et tous les ans, à leur fête de Pâques, ils font une figure de Jésus-

Christ qu'ils fouettent et qu'ils attachent à une croix dans une synagogue et sur laquelle ils font cracher leurs enfants par mépris.

Je ne sache rien sur la terre qui soit plus propre à nous représenter les tourments de l'enfer que les cruelles peines



*Le supplice des crochets.*

• On pend deux crochets à un gibet où l'on attache deux chaînes, l'une plus longue et l'autre plus courte. Le bourreau monte le premier jusqu'au haut de l'échelle, il perce le talon droit du patient et l'attache à la chaîne la plus longue. On laisse là ce malheureux sans boire ni manger et il demeure souvent en vie pendant trois ou quatre jours. »

(Dapper. *Description de l'Afrique.*)

qu'on fait souffrir aux Chrétiens de Mékhinez (1). Chaque

(1) Les supplices endurés par les malheureux rédemptoristes, lors du bombardement d'Alger en 1682, sont aussi rapportés par M. de Grammont : « Précédés par leurs acheteurs qui, au son d'une musique barbare, faisaient la quête pour rentrer dans leurs déboursés, suivis par la foule qui portait le bois destiné à les brûler vifs, les

jour, pour eux, est une source de nouveaux supplices. Quand ils se lèvent, ils ont sujet de craindre qu'il ne leur soit plus permis de se coucher ailleurs que dans le tombeau, et, quand ils se couchent, il n'y a personne au monde qui ait moins d'assurance de se lever, si ce n'est à la résurrection générale. Il est vrai que leur vie comme celle de tous les autres hommes est entre les mains du Tout-Puissant. Mais comme le Seigneur, dans ses jugements adorables, les a exposés à la rage et à la fureur d'un tyran et d'un barbare altéré de sang, qui se met moins en peine de leur vie que de celle de ses chiens, ils ont juste raison de se regarder, à chaque moment de leur vie, aux portes de la mort. Combien de pauvres esclaves chrétiens a-t-il percés à coup de lance ou tués d'un coup de pistolet? Combien en a-t-il donné aux lions à dévorer? Combien en a-t-il fait brûler tout vifs en les faisant jeter dans un four à chaux? Il n'est point de sortes de cruautés que son esprit diabolique n'ait inventées et que sa main sanguinaire n'ait exercées sur ces pauvres Chrétiens, non pas parce qu'ils se les attirent par leur faute, mais uniquement pour satisfaire son humeur brutale. Cependant, le croira-t-on, c'est ce roi lui-même, tout barbare qu'il est, qui est le meilleur maître et le plus puissant protecteur qu'aient en ce pays-là les esclaves chrétiens. La haine et l'aversion que les Maures ont pour eux se trouvent balancées par la crainte qu'ils ont du roi et l'amour qu'ils se portent à eux-mêmes, car s'ils ne craignaient le châtement, il n'y aurait pas un Chrétien qui osât montrer la tête ou faire vingt pas

~~~~~

malheureux, nus jusqu'à la ceinture, les mains attachées derrière le dos, s'acheminaient lentement, sous les injures des femmes et des enfants, jusqu'à la place située en dehors de la place Bab-el-Oued, lieu ordinairement consacré à cette sorte de spectacles. Quand les victimes y arrivaient, elles n'avaient plus figure humaine. La barbe et les cheveux leur avaient été arrachés par poignées. Leur face était meurtrie de coups et couverte de boue et d'ordures. Leur corps était hérissé de petits morceaux de roseaux pointus que les enfants s'étaient amusés à leur planter dans les chairs. Ils offraient enfin l'aspect pitoyable d'infortunés livrés en pâture à une soule bestiale qui s'enivre de sa propre férocité. » (*Revue historique.*)

dans les rues. Mais si la crainte qu'ils ont du roi les empêche de tuer les esclaves sans sujet, elle ne les empêche pas de les injurier, de les maudire et de les battre à tous propos. Ce qui leur rend une si malheureuse vie bien moins désirable que ne le serait une prompte mort qui mettrait fin, en un moment, à tous leurs maux, au lieu qu'une infinité de ces misérables se plaignent comme Job de ce que la mort les fuit, quand ils l'appellent, et ressemblent à ces criminels qu'on charge d'une certaine quantité de poids et qui en demandent encore davantage, afin de voir finir leurs peines par la mort.

Ils reçoivent tant de coups en travaillant et on les bat avec tant de fureur, que souvent on les estropie et on les met hors d'état de travailler davantage. Pourrait-on croire qu'il s'en trouve qui sont si outrés et si fatigués du travail, qu'ils regardent comme une espèce de grâce qu'on les en délivre, en les rendant impotents? Encore souvent n'en sont-ils pas exempts à ce prix. Ils ont beau être meurtris de coups, estropiés, languissants, malades, tout cela ne les dispense pas d'aller au travail comme les autres. On les y fait marcher, lorsque à peine peuvent-ils faire un pas devant l'autre et qu'ils ressemblent plutôt à des ombres qu'à des hommes. Il est quelquefois arrivé que les brutaux qui les gardent et qui les conduisent à l'ouvrage ont chargé de coups de bâton un corps mort, parce qu'il ne se levait pas pour aller travailler quand ils le lui commandaient, comme si la mort même ne les dispensait pas du travail et ne les délivrait pas de l'esclavage. Il faut convenir, cependant, qu'il y a des alkaïds, des maîtres et des gardiens d'esclaves qui ne sont pas tout à fait si dépourvus d'humanité et qui, voyant la mort peinte sur le visage d'un esclave malade, lui permettent de s'en retourner à la maison et de se mettre au lit, s'il en a un. Mais cette compassion peu commune n'aboutit pas à grand'chose, car, comme il arrive d'ordinaire que ces pauvres esclaves malades n'ont ni amis ni argent et qu'on ne leur donne que du pain noir qu'ils ne peuvent avaler, ils sont réduits à mourir de faim peu de jours après. S'il y en a quelques-uns que les autres Chré-

tiens secourent de quelque argent, souvent ils n'en sont pas mieux, n'en pouvant faire aucun usage, faute d'avoir quelqu'un qui les soigne et qui leur aille acheter les remèdes qui leur seraient nécessaires pour leur guérison. Ainsi, sans consolation et sans espérance, ils rendent l'âme en la présence de Dieu seul. Pour éviter ce malheureux sort, les esclaves anglais ont établi un petit hôpital à Mékhinez où les malades sont passablement bien. Ils l'entretiennent à frais communs et sur les secours qu'on leur envoie de chrétienté. Les Espagnols ont aussi un couvent de franciscains où ils peuvent aller (1). Mais on n'y regarde pas de bon œil les esclaves des autres nations.

On sera peut-être en peine de savoir en quoi consiste ce travail continuuel auquel on emploie les esclaves. Il est vrai qu'il n'y a point ici de galères comme à Alger, mais il y a toujours de quoi les occuper aux bâtiments et aux matériaux nécessaires pour bâtir. Il y en a qui mêlent ensemble de la terre ordinaire avec de la terre glaise et de l'eau. D'autres la pilent, avec des pilons de bois qui pèsent douze à quatorze livres, dans une espèce d'auge faite en deux ais de trois pieds de large et de six pieds ou un peu plus de long, attachés l'un à l'autre à une distance proportionnée à la largeur qu'ils veulent donner à la muraille. Ces travaux les occupent sans discontinuation depuis le point du jour jusqu'à la nuit. D'autres travaillent dans des carrières et en tirent les pierres à chaux que les autres font brûler. Il y en a qui creusent la terre, dont ils emportent des panerées sur leur tête, ou bien ils en tirent ce qu'ils appellent *dûm* et qui sert à brûler la chaux. D'autres font le métier de charretiers et passent la journée à charger la

(1) « Il y a dans Mékhinez un hôpital que le roi d'Espagne y a établi depuis peu pour la consolation et le soulagement des esclaves et qui leur est aussi d'un grand secours. Il peut contenir jusqu'à cent malades et a été bâti aux dépens de Sa Majesté catholique qui y entretient quatre religieux récollets et un médecin pour la subsistance desquels il a assigné un revenu annuel de deux mille écus. Il n'est souffert en ce lieu, et les religieux, qui en dépendent aussi, ne sont à Fez, à Salé et à Tétuan, que moyennant quelque tribut. » (*Etat présent de l'Empire du Maroc*, 80-81.)

terre dans des chariots tirés par six bœufs et deux chevaux. La nuit, quelque temps qu'il fasse, soit en été, soit en hiver, il faut qu'ils gardent ces animaux dans les champs. Il y en a qu'on emploie à faire la poudre à canon et d'autres à travailler des armes. Il y en a dont l'occupation est de scier, couper, dresser et affermir des piliers ou des colonnes de marbre. D'autres ont soin des réservoirs et d'autres, enfin, pansent les chevaux.

Tous ces travailleurs, et généralement tous les esclaves, ont leurs gardiens à part et, de plus, des maîtres qui leur donnent leur tâche et qui les conduisent au travail. Ces barbares veillent si exactement sur tous ceux qui sont confiés à leur conduite qu'ils ne leur laissent pas perdre un moment de temps et qu'ils ne leur donnent pas même celui qu'il faut pour manger leur morceau de pain noir. De sorte qu'ils sont obligés de faire à peu près comme ces Juifs du temps de Néhémie et de travailler d'une main tandis que, de l'autre, ils mettent un méchant morceau de pain dans leur bouche. Quelque pénible que fut l'esclavage des Israélites en Égypte, il faut convenir qu'il n'approchait point des rigueurs de celui-ci, je dis même lorsqu'il a été le plus dur et le plus fâcheux, c'est-à-dire lorsqu'on les obligeait à aller chercher leur paille et à fournir en même temps la même quantité de briques. Du moins, alors, ils avaient leur tâche marquée et ils voyaient la fin de leur ouvrage. Mais ici, le plus fort travailleur n'en fait jamais assez à leur gré, et si bien qu'il ait travaillé toute la journée, il n'a ordinairement, le soir, que des coups pour récompense. De plus, les Israélites, en Égypte, avaient leurs logements particuliers où ils passaient du moins la nuit avec leurs familles. Ils y prenaient un peu de repos et avaient la consolation de s'entretenir ensemble. Mais en Barbarie, tous les gardiens de ces différents ouvriers les remettent, le soir, comme des troupeaux de moutons, à celui qui est chargé de les garder pendant la nuit et qui les enferme tous dans une ou plusieurs maisons jusqu'au lendemain matin, à moins qu'on ne les emploie, la nuit même, à quelque ouvrage qu'on n'ose faire de jour, comme il arrive souvent.

Au point du jour, ils entendent crier ces tristes paroles : « *Vamos a travacho, cornuti.* » (Allons travailler, cornards). De sorte que leur vie est un enchaînement continuuel de misères et une perpétuelle torture qui les fait souffrir sans cesse et ne les fait point mourir.

Ce serait encore une légère consolation dans leur malheur si, au milieu de tous ces travaux, ils étaient passablement bien nourris. Ce secours réparerait les forces de leur corps et leur donnerait un peu de courage. Mais ils ont des visages de déterrés. La famine et la mort s'y trouvent peintes au naturel. Le pain qu'ils mangent tous les jours est si mauvais, qu'à peine les chiens en veulent-ils goûter. Aussi est-il fait d'une orge noire et pourrie dont les chevaux mêmes ne veulent point. Il arriva, il y a quelques années, quelque chose de plus fâcheux encore pour les esclaves. Une *slokje*, c'est-à-dire le tuyau d'un privé, s'étant crevé, se répandit dans un des magasins du roi qui est à moitié sous terre, où il y avait du blé ou du grain qui avait au moins vingt ans. On le donna à manger aux esclaves. Ils se bouchaient le nez pour ne point sentir la mauvaise odeur, mais il fallait s'en contenter ou mourir de faim. Si mauvais que soit leur pain, on ne leur en donne par jour qu'une miche qui pèse environ une livre, apparemment de peur qu'ils s'en dégoûtassent si on leur en donnait davantage. Avec leur pain, ils n'ont que de l'eau. Encore leur faut-il courir plusieurs hasards et quelquefois souffrir bien des coups pour en avoir. Si les Israélites n'avaient pas fait meilleure chère en Égypte, ils n'auraient jamais eu la pensée de regretter celle qu'ils y faisaient, ni l'envie d'y retourner. Il n'est pas rare de voir des esclaves pressés de la faim hasarder leur vie en sautant par-dessus de hautes murailles pour attraper quelques oignons sauvages qui viennent dans les cimetières des Maures, et ils risquent bien davantage quand il s'agit de se procurer un peu de chair.

Leur nudité ne fait pas moins de compassion. Il ne leur est pas permis d'avoir d'autre habit que celui que le roi leur donne tous les ans et quelquefois tous les deux ans

seulement. C'est un *giliby*, comme ils l'appellent, c'est-à-dire une méchante casaque de laine en forme de cape de Béarn. Elle descend presque jusqu'aux genoux et il y a un capuchon pour couvrir la tête. Toutes celles qu'on donne aux esclaves sont de même mesure. Leur prix est de seize, dix-huit et vingt sols. Il est rare qu'on leur voie jamais des chemises, et la plupart n'ont ni hauts-de-chausses, ni bas, ni souliers. En cet équipage, il faut qu'ils bravent toutes les injures des saisons, la chaleur brûlante de l'été, le froid, la neige, la pluie et les vents pendant l'hiver. Les plus grands orages, les déluges d'eau qui sont ordinaires dans ce pays-là, ne les exemptent point du travail et quelquefois, quoiqu'ils soient tout trempés, ils continuent pendant la nuit l'ouvrage qu'ils n'ont pu finir le jour.

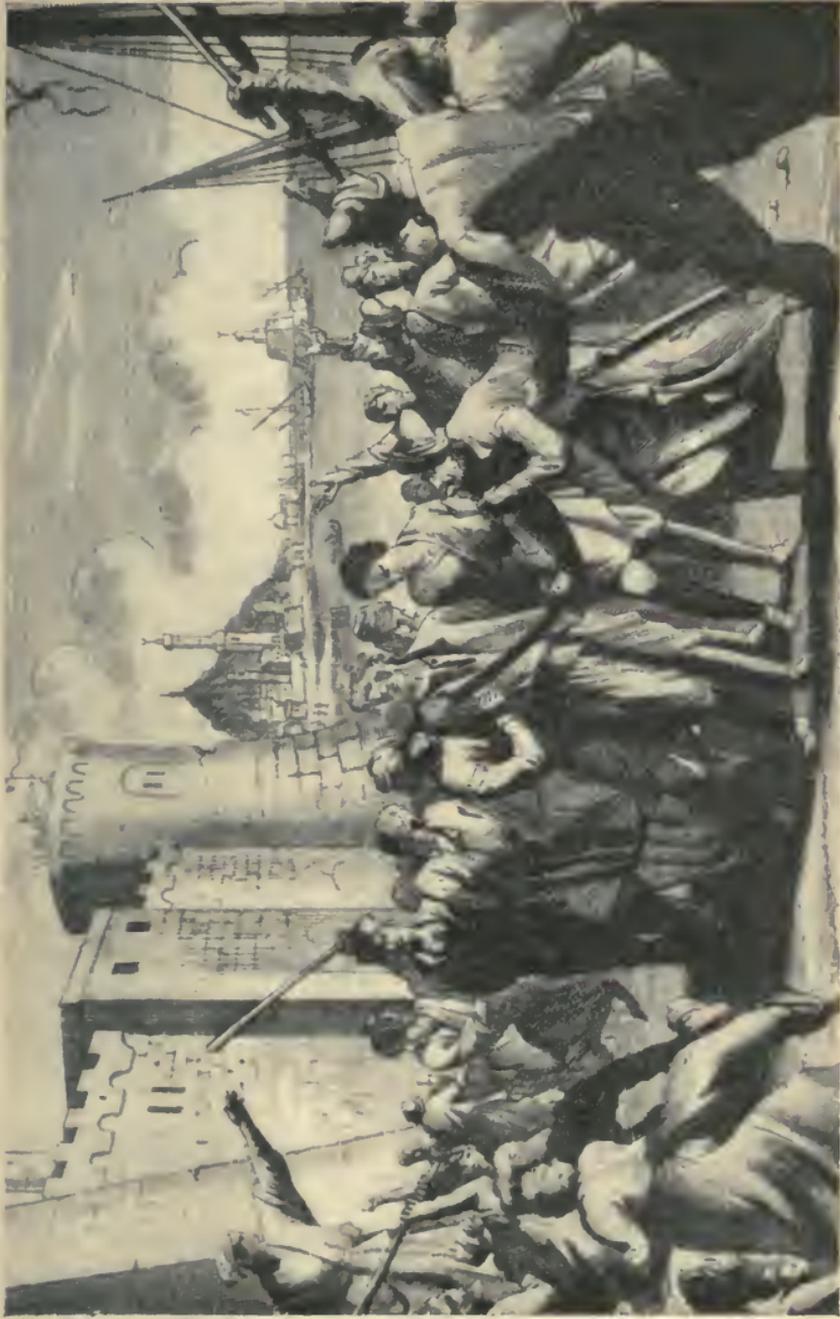
Mais une des choses les plus affligeantes et les plus mortifiantes qu'ils aient à souffrir, c'est de se voir maltraités de paroles et de coups par des Chrétiens mêmes, leurs compagnons d'esclavage, car il y en a parmi eux qui, par leurs artifices et leurs flatteries, s'insinuent tellement dans les bonnes grâces de leur maître qu'ils se font donner un droit d'inspection sur les autres. Les maîtres les font, en quelque façon, leurs substituts et les exemptent du travail ordinaire, sous condition, bien entendu, qu'ils feront faire aux autres ce qu'ils auraient fait eux-mêmes et qu'ainsi le maître n'y perdra rien. Quand ces malheureux peuvent parvenir à cette petite petite fortune, il n'y a personne qui les égale en rigueur. Ils sont même plus cruels que ceux du pays et ils battent leurs frères sans miséricorde et sans que ceux-ci puissent se dispenser de leur obéir avec autant de ponctualité qu'ils feraient à leurs maîtres mêmes. On conçoit aisément qu'il est encore plus difficile de supporter des injures et des mauvais traitements de la part de ses égaux que de ses maîtres. On y est toujours plus sensible. On se sent plus vivement porté à la vengeance et, lorsqu'on ne peut satisfaire cette passion, elle se change d'ordinaire en désespoir. C'est ce qu'on a vu souvent arriver à Mékhinez. En effet, il ne paraît pas surprenant à ces pauvres affligés que les Maures les tourmentent, puisqu'ils

font profession d'être les ennemis déclarés du nom chrétien et qu'ils croient faire des œuvres agréables à Dieu quand ils massacrent les disciples de Jésus-Christ. Mais ils ne peuvent supporter que ceux qui prennent le nom de Chrétiens, et qui se disent leurs frères en Jésus-Christ, soient plus cruels à leur égard que les Maures mêmes. Aussi ces malheureux s'écrient-ils souvent, avec le Psalmiste : « Seigneur, vous nous avez livrés comme des brebis destinées à la boucherie. Vous nous avez dispersés parmi les Gentils. Nous sommes couverts de confusion et de honte, parce que nous entendons les reproches continuels qu'on nous fait et les blasphèmes dont on vous insulte (1). »

Je crois que le lecteur est en état de juger, par tout ce qu'on vient de dire, s'il y a un état plus déplorable et qui mérite plus de compassion que celui des esclaves de Barbarie. Cependant on sait, par une triste expérience, qu'il y a des Chrétiens, ou du moins des hommes qui se disent tels, qui, loin d'être attendris sur la misère de leurs frères, dont la vue seule serait capable de toucher les cœurs les plus insensibles, seraient cependant prêts, au contraire, je ne dis pas à garder les habits de leurs persécuteurs et à prendre part à leur crime, mais encore à lapider ces malheureux esclaves ou du moins à aggraver leur joug qui est déjà si insupportable. Ceux dont je parle (on me permettra de le dire) sont connus sous le nom de marchands chrétiens (2). Ils ne se contentent pas de trafiquer en or et en

(1) Dans un rapport au ministre, Estelle, consul de France à Salé, écrivait en 1692 : « Je passai tristement mon séjour de Mékhinez, en attendant l'alkaïd Ali, de voir la misère des pauvres esclaves français qui se mouraient faute d'un bouillon!... Il est mort plus de trois cents de ces infortunés de fièvres malignes pendant mon séjour de près de trois mois à Mékhinez et il y en avait environ quarante de français. » (*Affaires Etrangères, Maroc, 2.*)

(2) Il faut certainement voir l'influence de ces marchands, sous couleur de philosophie, dans les ouvrages qui, au XVIII^e siècle, narrent les services rendus par les Rédempteurs Laugier de Tassy va jusqu'à dire : « On ne maltraite point cruellement les esclaves à Alger, comme bien des gens le croient et se persuadent même qu'on les tourmente pour les obliger à se faire mahométans. On se trompe



Supplice infligé aux captifs évadés, quand ils sont repris par les Marocains.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

argent, en cuivre et en fer, en soufre, en marbre, en cannelles, en encens et en autres marchandises de contrebande. Ils trafiquent aussi en esclaves en quelque manière, et l'on peut dire qu'ils font négoce des âmes des autres hommes. Mais ce n'est pas sans vendre la leur, puisqu'ils trouvent les moyens de les retenir dans l'esclavage et qu'ils les jettent souvent, par là, dans un si affreux désespoir, qu'ils apostasient et se font mahométans. Je dis que c'est par les artifices de ces mauvais chrétiens que les esclaves restent dans leurs fers sans pouvoir en sortir. Je sais que des gens, riches comme ils sont, ne manquent jamais de flatteurs et d'apologistes, qu'il y en aura qui prendront leur parti contre moi et qui voudront persuader au public que ce que j'avance est une fausse accusation, une calomnie sans fondement, qui ne peut venir que d'un fonds de malice et de jalousie. Mais j'ai de quoi appuyer le contraire par des preuves invincibles de fait, et j'établis d'abord les points suivants comme des vérités incontestables : 1° Que le roi de Maroc n'examine pas de fort près l'argent que les étrangers lui donnent pour le rachat des esclaves, puisque les Espagnols l'ont trompé en lui donnant des pièces de huit qui n'étaient que de cuivre argenté ; 2° Qu'il aime toujours mieux payer en argent qu'en esclaves les marchandises des pays étrangers dont il a besoin ; 3° Que les marchan-

fort. Ces esclaves ne sont maltraités ni châtiés que lorsqu'ils manquent grièvement à leur devoir. On ne les fait point travailler au-dessus de leurs forces et on les ménage de peur de les rendre malades et de les perdre. Il y en a qui se trouvent si bien qu'ils ne veulent point se racheter, quoiqu'ils en aient les moyens. » C'est dans un esprit tout différent qu'a été conçue la thèse présentée en 1898 à la Faculté de théologie protestante de Paris par M. Emile Ledermann, *Les Frères de Notre-Dame de la Merci et la Rédemption des captifs*. Après avoir chiffré les résultats de l'œuvre du rachat, M. Ledermann, conclut : « Quoiqu'il en soit, ces religieux ont plus fait pour l'humanité que beaucoup d'autres dont on proclame le nom très haut. Ils ont payé, souvent de leur propre vie, leur amour pour leurs frères pauvres et malheureux. Ils se sont livrés aux mains des infidèles pour racheter des jeunes gens et des jeunes femmes esclaves en danger de reniement, pour rendre un mari à son épouse, un fils à sa mère ou un père à des orphelins. Pour cela même, ces humbles héros ne devaient pas rester ignorés. » (*Op. cit.*, 102.)

dises dont il a besoin et qu'il paye le mieux sont celles de contrebande, par exemple, de la poudre à canon, des balles, des armes, du fer, du soufre, etc. ; 4° Que la plupart des esclaves et même tous ceux qui sont rachetés, ne le sont que par des marchandises de contrebande qu'ils font venir ou par eux-mêmes, ou par le moyen des Juifs, à qui ils donnent de grosses sommes d'argent pour les faire venir d'Angleterre ou de Hollande, par le moyen des marchands chrétiens. Ces vérités sont si palpables et si connues que je suis persuadé qu'il ne se trouvera qui que ce soit assez hardi pour les contredire. Il ne reste plus qu'à en tirer une conséquence qu'on ne peut nier. C'est que les marchands qui fournissent au roi toutes ces marchandises et s'en font payer en argent, empêchent par là la délivrance des esclaves, soit de tous en général, soit de quelques-uns d'entre eux, puisqu'il est clair que le roi relâcherait les esclaves pour avoir les marchandises s'il ne pouvait les acheter autrement.

Passons présentement aux preuves de fait que j'ai promises. Il y a plusieurs personnes qui n'ont point oublié combien on fit de différentes tentatives pour le rachat des esclaves anglais sous le règne de Charles II. Il y eut pour cela divers ambassadeurs ou envoyés dépêchés dans ce pays-là et, entre autres, le colonel Kirk, le sieur Jacques Lasely et le capitaine Nicholson. Ce dernier avait si bien avancé l'affaire des esclaves que l'empereur s'était engagé à céder tous les esclaves anglais, quelques portugais et quelques français de la religion protestante; mais un tumulte qui s'éleva alors dans le pays de Sus occupa le prince et lui fit oublier d'en laisser l'ordre par écrit. Dans cet entre-temps, les marchands consultèrent sur ce qui était le plus avantageux pour leur commerce et se déterminèrent, à la fin, d'envoyer à la cour un d'entre eux, nommé M. Houndsby, pour empêcher, s'il pouvait, que les esclaves ne fussent rachetés. Le marchand et le capitaine y arrivèrent en même temps, quoique avec des vues bien opposées. Le capitaine faisait de continuelles instances à Sa Majesté pour qu'elle lui délivrât le pouvoir d'emmener les esclaves.

Mais on lui répondait que le roi n'avait que faire de céder ses esclaves pour des marchandises, puisque les marchands s'offraient de lui en fournir tant qu'il voudrait pour son argent (1).

Si se voir exposé aux rigueurs de la faim, de la soif, à une chaleur excessive et à un froid qui ne l'est pas moins, à un travail continuel, aux cruautés des Barbares et, en même temps, abandonné, trahi et tourmenté par de faux frères, ne fait pas un état de misère bien complet, je ne sais pas, je l'avoue, ce qu'on peut y ajouter de plus. Ajoutez-y, cependant, encore, pour les esclaves chrétiens, de se souvenir de leur fortune passée, de leurs plaisirs, de leur bonne chère, de leurs beaux habits et de toutes les commodités dont ils jouissaient. Ils n'en parlent jamais qu'ils ne finissent par dire, en soupirant : « Hélas ! tout cela n'est plus. » Ceux qui ont été les plus heureux en sont encore plus tourmentés que les autres, parce que c'est à proportion de l'élévation d'où l'on tombe que se mesure la grandeur de la chute. Quelles inquiétudes n'ont-ils pas, d'ailleurs, pour leurs femmes et leurs enfants, qu'ils n'ont presque plus d'espérance de revoir, sans savoir les besoins où ils peuvent être, dans un temps où la charité est aussi refroidie qu'elle l'est du nôtre ? Si c'est une pensée affligeante pour tant de personnes lorsqu'elles se voient sur le point de quitter ce monde, elle l'est bien davantage pour ces pauvres captifs, parce qu'elle leur revient à tous moments ou plutôt qu'elle ne leur sort jamais de l'esprit.

Mais ce qui doit encore toucher plus vivement tous ceux qui ont des sentiments de christianisme, c'est la privation où sont les esclaves de toute instruction ou de tout secours pour leur salut. C'est une chose déplorable de voir l'ignorance grossière où ils se trouvent plongés, lorsqu'ils ont passé un nombre d'années en Barbarie. J'en ai vu qui

(1) A l'arrivée de l'ambassade de l'amiral Stewart à Mékhinez (3 juillet 1721), le total des captifs chrétiens de Moulay Ismaël était de 1100 dont à peu près 300 Anglais, 400 Espagnols, 165 Portugais, 152 Français, 69 Hollandais, 25 Génois et 3 Grecs. Les sujets anglais furent tous mis en liberté.

disaient qu'ils étaient fort portés à croire que l'imposteur Mahomet était un vrai prophète et envoyé de Dieu et qu'il avait fait les miracles qui étaient nécessaires pour faire recevoir sa doctrine. J'en ai vu d'autres qui niaient abso-



Supplices infligés aux esclaves chrétiens.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

lument le mystère de la sainte Trinité, un, entre autres, qui me soutenait que le soleil était le fils de Dieu et la lune le Saint-Esprit. Quelle ignorance! quels blasphèmes! quel sujet de douleur pour de véritables chrétiens! Mais hélas! de quoi ne sont pas capables ces pauvres créatures qui, n'ayant aucun des secours que nous avons pour la vertu, ont au contraire leurs yeux et leurs oreilles continuellement exposés à des blasphèmes, à des jurements

impies, à des parjures, à des imprécations horribles, à des discours infâmes, à des actions encore plus abominables! Qu'on examine leur condition de tous les côtés que l'on voudra, je n'en vois point, en cette vie, qui soit plus misérable, et je ne doute point que ceux qui sont effectivement malheureux ou qui s'imaginent l'être, s'ils comparent leur état avec celui des esclaves dont je parle, ne soient portés à rendre mille actions de grâces à la Providence du Tout-Puissant et à chanter éternellement ses miséricordes.

La Rédemption de 1633 racontée par le père Dan ⁽¹⁾.



notre arrivée à Marseille, toute la ville se réjouit de l'heureuse délivrance que nous avons faite. Et d'autant que nous avons là un couvent des plus anciens de la ville et où il y a plusieurs religieux, ils se préparèrent tous à nous venir recevoir au port, avec les captifs que nous amenions. Ils firent, pour cet effet, une procession fort solennelle le cinquième d'avril, sur les 2 heures après midi. Là, se trouvèrent, avec une fort belle musique, messieurs du chapitre de la Major (2), qui est la cathédrale, et vinrent nous recevoir à la sortie de notre vaisseau chantant le *Te Deum*. Toutes les paroisses et quelques couvents de la ville les accompagnaient. Deux cents confrères ou pénitents de la Trinité marchaient les premiers et, après tout le clergé, suivaient, deux à deux, nos quarante-deux esclaves, chacun desquels portait une chaîne sur l'épaule et un scapulaire de notre ordre. Les autres pères, qui les avaient rachetés, et moi, marchions de suite, et après nous, messieurs les Consuls. Nous arrivâmes ainsi à notre couvent, à travers une grande foule de peuple, et y rendîmes grâces à Dieu. De là, nous fûmes à l'église de

(1) Pierre Dan (+1649) est l'auteur de l'*Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*, 1637, traduite en hollandais par S. de Vriès en 1684. Il se plaint de ce que le zèle pour les rédemptions est bien refroidi et fait un tableau déplorable des misères éprouvées par les chrétiens prisonniers chez les Barbaresques.

(2) La Major ou Major est une église romane, dont le jubé, aujourd'hui détruit, fut longtemps célèbre. L'histoire en a été écrite en 1857 par un érudit marseillais, Casimir Bousquet : *La Major, cathédrale de Marseille*.

la Majour d'où, après le sermon que je fis, nous retournâmes au couvent, et là tous nos captifs furent logés et traités le plus charitablement qu'il nous fut possible.

Le lendemain, sixième du mois, nous partîmes de Marseille pour nous en aller à Paris et passâmes par la ville d'Aix, où nous fîmes encore la procession. Nous fîmes ensuite à Lambesc, à Arles, à Tarascon et en Avignon, où nous avons des couvents. Puis, prenant le grand chemin de Lyon, nous allâmes à Nevers où fut faite encore fort dévotement une belle procession. Là, Madame la princesse Marie, fille aînée de son Altesse de Mantoue, nous assista fort de ses charités en faveur des pauvres captifs, ce qu'elle fit d'autant plus volontiers qu'il y avait déjà plusieurs années qu'elle était touchée de grande dévotion envers la Sainte Trinité et pour le rachat des esclaves. Ce qui lui a fait depuis honorer grandement notre ordre de sa bienveillance (1). De Nevers, nous continuâmes notre voyage

(1) Tributaires, rédemptoristes, lazaristes, à l'envi, se disputent la tâche. En Europe, ils multiplient les prédications pour faire appel aux aumônes des fidèles. « Parcourant, le bâton de pèlerin à la main, les villes et les campagnes, s'arrêtant dans les plus humbles bourgades, ils s'efforçaient de réveiller dans toutes les âmes le sentiment de la commisération et de la solidarité chrétiennes. Ils disaient ce qu'ils avaient vu et ce que souvent ils avaient éprouvé par eux-mêmes. Ils racontaient les longues souffrances de l'esclavage, les journées de travail subies sous un soleil de feu et sous le bâton des gardiens, les nuits où l'on grelotte sans vêtements sur quelques brins de roseaux, et le manque de nourriture, et la soif, et la nostalgie, et le désespoir. » (*Revue historique*, XXVII, 11, article de Grammont). « Il était ordonné aux principaux rédempteurs de faire eux-mêmes la rédemption. L'animosité particulière des Marocains rendant cette tâche difficile, ils étaient autorisés à se servir d'intermédiaires laïques, appelés en espagnol *alfaqaces*, ou *rescaladores*, qui couraient moins de dangers que les religieux. L'un des plus connus fut, au xvi^e siècle, Diego de Torrès, le célèbre auteur de la *Chronique des Chérifs*. Là où il n'y avait pas de consul de France, il fallait se servir d'un négociant à peu près toléré au Maroc à cause des nécessités du commerce local. En pareil cas, les religieux attendaient dans une ville espagnole, Cadix, ou même Ceuta, l'aboutissement des négociations. Ces préliminaires duraient parfois un ou deux ans, mais les rédempteurs auraient eu mauvaise grâce de s'en plaindre, puisque ces précautions n'étaient prises qu'en vue de leur propre sécurité. (P. Deslandres. *L'ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs*, I, 409-410). L'intermédiaire touchait une commission. En 1765, Salva reçut 13 815 livres pour ses fidèles services. (Bib. Nat. Mss. Nouv.



*Procession des captifs rachetés à leur arrivée à Paris (voir p. 115 et 116).
(Dan. Historie van Barbaryen, 1684.)*

jusqu'à Fontainebleau où nous fîmes les mêmes actes de dévotion que nous avons faits aux autres endroits. Et d'autant que nos captifs étaient fatigués, nous les fîmes reposer en notre couvent trois jours durant, à la fin desquels nous nous remîmes en chemin avec un extrême contentement de nous voir si proches de Paris.

Nous y entrâmes par la porte Saint-Antoine, à une heure après-midi et y fîmes reçus solennellement par les religieux de notre couvent des Mathurins qui vinrent à notre rencontre avec les cierges allumés et rendirent signalée cette cérémonie publique par une très belle procession qu'ils firent.

Deux archers de la ville, ayant des hoquetons et des hallebardes, et deux bedeaux avec eux, marchaient à la tête de la procession. Quatre-vingts confrères de Notre-Dame de Bonne-Délivrance les suivaient pieds nus, deux à deux, et revêtus de leurs aubes. Ils avaient chacun une couronne de laurier sur la tête et en la main un gros cierge de cire blanche où, dans une ovale qu'on y avait attachée, se voyait peinte une croix rouge et bleue, entre deux branches de palmes. Les religieux marchaient après, séparés en deux chœurs et suivis d'un assez bon nombre d'archers de la ville, en même équipage que les premiers.

A cette dévote troupe en fut jointe une autre de quarante jeunes enfants qu'on faisait attendre devant l'église des religieuses de Sainte-Marie. Ils avaient de petits rochets de fine toile avec une branche de laurier en main et une guirlande sur la tête. Près d'eux était un corps de

Acq., fas. 6236). Le rachat est long, de formalités compliquées et coûteuses. Les droits de sortie sont énormes et l'on n'a jamais fini de les payer. Souvent les religieux restent comme garants de ce qui est dû; souvent ils doivent accepter les bons offices d'usuriers juifs ou maures et le produit des quêtes et des aumônes n'est qu'une goutte d'eau pour tant de gosiers altérés. Plus tard, quand on emploiera la voie diplomatique, dépenses extraordinaires, appointements, présents, s'élèveront à un tel chiffre, sans que même on ait atteint un résultat, que le roi préférera devenir le bailleur de fonds des ordres religieux.

musique, composé de plusieurs excellents chantres de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle. Comme ils eurent pris leurs ordres tous ensemble, ils furent droit à la porte Saint-Antoine pour nous y recevoir, nous et les captifs rachetés. Cependant, il n'est pas à croire combien se trouva grande la foule du peuple qui accourut pêle-mêle de toutes parts pour voir cette procession qui, depuis la porte Saint-Antoine jusques à l'église des pères Mathurins, se fit voir avec l'ordre suivant :

I. Les exempts de la ville marchaient les premiers, suivis de quatre archers et de deux trompettes.

II. Un archer portant un grand guidon de camelot blanc où était peinte une croix rouge et bleue, avec les armes de notre Saint-Père le Pape et celles du Roi.

III. Deux autres trompettes, ayant comme les premiers des banderoles de camelot blanc, avec une grande croix rouge et bleue, bordée de frangettes rouges, blanches et bleues, et les cordons de même, selon l'ordinaire des guidons et des bannières de l'ordre.

IV. Deux bedeaux, qui devançaient la croix, après laquelle allaient, deux à deux, les confrères de Notre-Dame de la Bonne-Délivrance, habillés comme j'ai dit ci-dessus et suivis du premier chœur des religieux.

V. Les quarante jeunes enfants dont nous venons de parler. L'un d'eux portait un guidon de taffetas blanc, où étaient peints à genoux deux anges tenant une croix rouge et bleue avec ces mots pour devise : *Redemptionem misit dominus populo suo*, et, à ses côtés, il y en avait deux autres, tenant le grand cordon du même guidon, auprès duquel étaient aussi deux archers.

VI. Le corps des musiciens, suivi du dernier chœur des religieux.

VII. Les quarante-deux captifs rachetés, le premier desquels, accompagné de deux frères convers de notre ordre qui avaient aidé à les conduire de Marseille à Paris, portait une bannière de damas blanc où était peint d'un côté un ange revêtu de l'habit de l'ordre, tenant avec les bras croisés les chaînes de deux esclaves qui étaient à ses

genoux et de l'autre des religieux qui les rachetaient d'entre les mains des Turcs.

VII. Un autre captif au milieu de tous, qui se faisait remarquer par un guidon qu'il soutenait où étaient peintes les armes de l'ordre, qui sont une croix rouge et bleue ourlée de huit fleurs de lys en champ d'azur et timbrée d'une couronne royale.

IX. Les révérends pères députés pour la Rédemption des captifs et leurs associés, suivis de plusieurs archers.

Voilà quel fut à peu près l'ordre de cette procession triomphante laquelle, environ les quatre heures de relevée, se rendit en notre église où le Saint-Sacrement était exposé (1). Comme elle y entra dedans, les trompettes et les orgues se firent ouïr à l'envi. Alors, notre Révérend Père Général, revêtu de son habit ordinaire, avec l'étole par-dessus, ayant reçu les captifs qu'il embrassa tous l'un après l'autre et qui furent rangés aux environs de l'autel, fit les prières qu'on a accoutumé de faire en telle cérémonie. Cependant, les bannières et les guidons furent exposés autour du grand autel et le *Te Deum* fut solennellement chanté en musique. Ensuite de quoi, M. Habert, abbé de Cerisy, fit un très docte et très éloquent sermon où se trouvèrent

(1) Peut-être y a-t-il là un peu de *battage*, comme on dirait aujourd'hui. La mise en scène n'est pas ménagée, car elle agira sur les foules et fera affluer les aumônes. « Les captifs, dit un contemporain, sont dans l'usage de laisser croître leur barbe durant tout le temps de leur servitude... La barbe descend à quelques-uns jusqu'à la ceinture, ce qui leur donne un aspect affreux. Leurs libérateurs ne leur permettent point de la couper. Ils veulent qu'elle figure dans la procession solennelle qui se fait à leur arrivée. Tous les esclaves y marchent, deux à deux, avec ces barbes vénérables et chargés de chaînes qu'ils n'avaient jamais quittées auparavant. Les âmes charitables, merveilleusement excitées par ce spectacle lugubre, jettent une grande quantité d'or et d'argent dans des bassins qu'on leur présente » (*Histoire des Etats barbaresques*, II, 36). Qu'importe d'ailleurs, l'œuvre accomplie fut des fructueuses et des plus humanitaires. M. Emile Ledermann, qui a étudié avec beaucoup d'impartialité éclairée l'œuvre des Frères de Notre-Dame de la Merci, estime à 61 613, d'après le total des rachats qu'il a pu contrôler, les délivrances opérées par eux. (*Les frères de Notre-Dame de la Merci et la rédemption des captifs*, 101). D'après les historiens des Trinitaires, ils auraient racheté 900 000 chrétiens. On a souvent battu plus fort la caisse pour de moindres résultats.

plusieurs personnes de haute considération, entre autres, Mgr le Chancelier Séguier, pour lors Garde des Sceaux de France, MM. les Illustrissimes et Révérendissimes Évêques d'Auxerre et de Nîmes, quantité de conseillers d'État et de maîtres des requêtes et plusieurs dames de condition.

Le lendemain matin, vingt-et-unième du même mois, nous fûmes en pareil ordre que ci-dessus, hormis la musique, remercier Dieu et sa Sainte-Mère en la grande église qui lui est consacrée où, après le dévot salut que l'on chanta devant son image, nous allâmes à Saint-Nicolas-des-Champs, pour y ouïr la messe et le sermon, qui s'y dirent solennellement par M. d'Hardivilliers, docteur en Sorbonne et curé de Saint-Benoît. De là, nous retournâmes à notre couvent où, après que nous eûmes confessé et communié ces pauvres captifs, que nous invitâmes à remercier Dieu de la grâce qu'il leur avait faite de les délivrer de l'esclavage des Turcs, nous donnâmes des habits à ceux qui en avaient besoin et autant d'argent qu'il leur en fallait pour s'en retourner en leur pays. Avec cela, ils eurent de nous un certificat de leur rachat, pour en faire foi, en cas que la nécessité le requît...

Récit du naufrage des Deux-Amis (1).

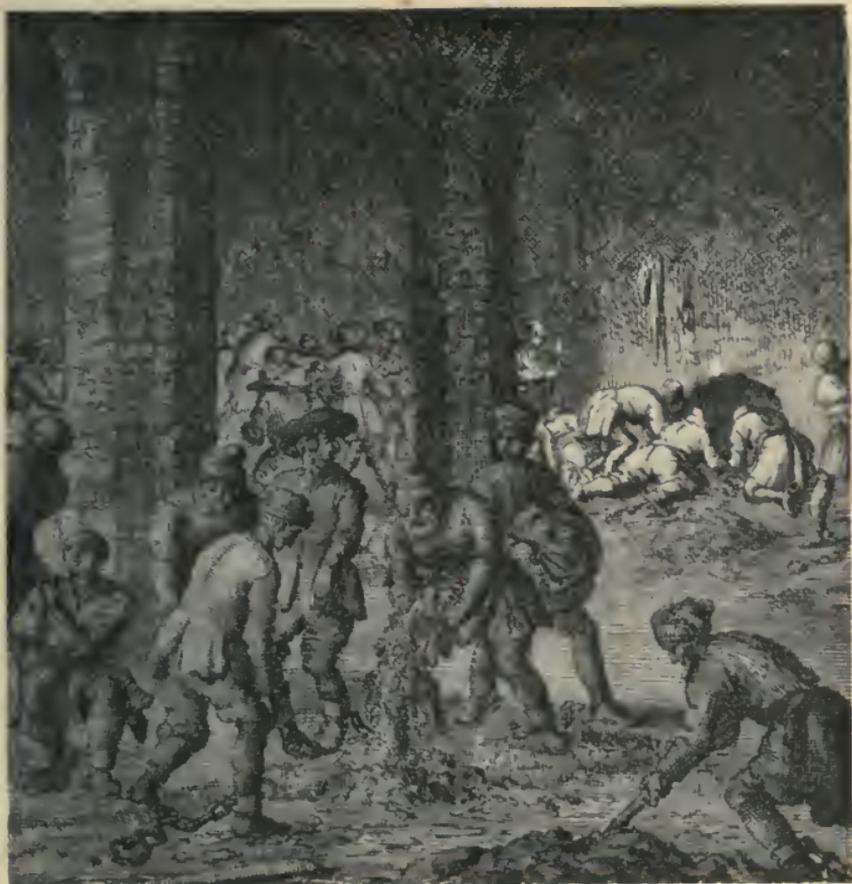
LE désir de me rappeler mes infortunes et les diverses positions dans lesquelles les circonstances de la vie m'ont entraîné, les sollicitations de plusieurs de mes amis qui, ayant pris part à ma misère, désiraient connaître plus particulièrement les coutumes des peuples chez lesquels ils ont vécu, m'ont fait prendre le parti de dresser le mémoire des événements de ma vie. Il ne sera point difficile de juger de l'impossibilité où je suis de remplir entièrement les vues ou l'attente de ceux qui liront cet ouvrage, s'ils daignent faire attention qu'il faut au moins plusieurs années de séjour et d'étude chez un peuple pour en connaître toutes les coutumes. Esclave dans un pays, voyageur intéressé au commerce dans un autre, je n'y restai que peu de temps, manquant absolument de tout ce qui est nécessaire pour y faire des observations justes. Je ne parle donc que de ce que j'ai vu et fait, sans assurer que les coutumes sont générales dans tous les cantons.

(1) L'auteur de ce récit est un Parisien du nom de Saugnier qui, destiné à l'état ecclésiastique, avait fait d'assez bonnes études. Son ouvrage parut en 1791 sous le titre de *Relations de plusieurs voyages à la côte d'Afrique, au Maroc, au Sénégal, à Gorée et Galam*, tirées des journaux de M. Saugnier (chez Gueffier). Il se composait de deux parties : le premier voyage au Sénégal (1783-1784) et le voyage à Galam (1785-1786). Il fut réimprimé en 1797, à Paris et Maestricht, par les libraires J.-B. Roux et Cie, sous le titre plus bref : *Relation des voyages de Saugnier à la Côte d'Afrique*. La publication de Saugnier avait pour but surtout de trouver, soit par l'intervention gouvernementale, soit par l'initiative privée, les subsides nécessaires pour organiser un voyage dans des pays inconnus jusqu'à lui et qu'une insuffisante préparation l'avait empêché, disait-il, outre les difficultés de son état spécial, d'explorer à fond. Il s'estimait actuellement plus propre qu'un autre à cette tâche, vu son expérience du climat et le caractère sacré qu'il avait acquis comme esclave de l'empereur du Maroc. On ne sait rien sur la suite de la vie de Saugnier.

J'avais vingt et un ans lorsque j'eus fini mes études. Sans goût pour l'état ecclésiastique, je me trouvais on ne peut pas plus embarrassé du parti que j'aurais à prendre. Ce fut dans ce temps que mes parents s'efforcèrent de former l'établissement d'un de mes frères qui acheta un fonds d'épicerie à très bon compte. Je fus chez lui, moyennant ma pension. J'y travaillai beaucoup et, au bout d'un an d'apprentissage, je me vis en état de gagner des appointements chez d'autres marchands de Paris. Je passai sept ans dans diverses maisons. Sans fortune pour m'établir, mes parents ayant été dupes de la facilité de mon frère qui n'avait pas réussi dans son commerce, réduit à prendre l'état ecclésiastique ou à rester longtemps dans les boutiques, je formai la résolution de tenter la fortune dans les colonies sitôt qu'il s'en présenterait une occasion favorable. Elle ne tarda pas bientôt à s'offrir, et je trouvai deux frères, du même pays que moi, qui avaient formé le projet de s'établir au Sénégal. La manière dont ils m'annonçaient leurs desseins, la belle idée qu'ils se formaient du pays le plus détestable de la terre, qu'ils ne connaissaient que sur les fausses notions de MM. Adanson et Demanet (1), le peu d'espérance que j'avais de former un établissement proportionné au rang que tient ma famille, l'amour de la nouveauté, l'espoir flatteur d'une fortune brillante et rapide, l'expérience que j'avais, le déplaisir de mon état, tout concourut à me faire entrer dans leurs vues.

(1) Ces deux écrivains ne peuvent guère être placés sur le même plan. Michel Adanson (1727-1806) est le célèbre botaniste qui, élève des frères de Jussieu, de Réaumur et de Le Monnier, partit en 1749 pour le Sénégal, y passa cinq ans à multiplier ses observations avant d'en rapporter son *Histoire naturelle du Sénégal* (1757). Ses innovations dans la classification des espèces lui firent quelques partisans et beaucoup plus de détracteurs. On en profita pour décrier injustement ses descriptions et notamment celle qu'il donnait du baobab. L'abbé Demanet, aumônier de l'île de Gorée, a écrit en 1767 une *Nouvelle Histoire de l'Afrique française*, c'est-à-dire des pays situés entre le cap Blanc et la rivière de Sierra-Leone. Bien qu'il eût visité personnellement une partie de la contrée dont il parlait, il plagia avec quelque cynisme les travaux du père Labat et se montra aussi crédule que peu original.

J'avais besoin d'argent pour le voyage. Faire connaître mes intentions à mes parents eût été le sûr moyen de ne rien obtenir d'eux. Je dissimulai donc et marchandai un fonds d'épicerie. Ma famille crut la chose certaine. Elle m'avança les premiers fonds nécessaires à mon entreprise. Ce furent les seuls deniers que je pus obtenir. On m'avait promis davantage, mais un de mes frères, prêtre de la commune de Saint-Médard, mon ennemi secret, parce que je ne voulais pas lui porter le respect, disait-il, que sa qualité de prêtre lui donnait le droit d'exiger, découvrit une partie de mes desseins. Il instruisit mes parents. En croyant me nuire, il me rendit service, car on me refusa ce qui m'avait d'abord été promis pour mon établissement. Malgré un contre-temps si nuisible à nos espérances, mes deux compatriotes m'excitèrent ardemment à suivre le même projet. Ils étaient sans fortune et avaient besoin de fonds pour le premier voyage. Ils savaient que j'étais instruit du commerce des drogues, de l'épicerie et de la distillation. Ils espéraient que mes connaissances suppléeraient à l'obstacle que le peu d'argent que j'avais mettais à nos desseins. Ces messieurs se nommaient Floquet. Ils étaient fils d'un tailleur de Wailly, en Picardie. Ils moururent tous deux au Sénégal. M. le marquis de Beccarria, de famille suisse, sous-capitaine du bataillon d'Afrique, était à Nantes pour s'embarquer sur le navire *La Catherine*, qui appartenait à M. Aubry de la Fosse, chef d'une maison de commerce au Sénégal. Cet officier traita verbalement de notre passage avec M. Aubry. Il convint de 300 livres pour chacun de nous, et lorsque le navire fut prêt, nous partîmes pour Nantes. A peine arrivés, l'aîné de mes compagnons de voyage se rendit chez M. Aubry. Ce négociant vit bien que nous étions dans l'intention de nous fixer au Sénégal. Il craignit une concurrence nuisible à sa maison dans la colonie, ce qui l'engagea à nous demander mille francs pour chacun de nous, sans nous permettre d'embarquer rien autre chose que nos malles. Des conditions aussi dures et aussi peu attendues nous firent changer notre marché. Nous restâmes environ quinze jours à



Tentative des esclaves chrétiens pour s'évader de leur bagné à Salé.

(Dan. *Historie van Barbaryen*, 1684.)

Nantes, sans savoir à quoi nous déterminer. Ayant appris enfin que l'on faisait souvent à Bordeaux des armemens pour le Sénégal, nous nous y rendîmes, dans l'espoir d'être traités plus favorablement. Notre route se fit à pied, faisant escorte à nos voitures chargées de nos marchandises et de nos malles. Nous les embarquâmes à la Rochelle, sur la gabare du capitaine Perronnet, de Bordeaux, et nous fîmes notre route par terre. Sans expérience sur les dangers de la mer, nous n'eûmes pas la précaution de faire assurer

nos effets. Nous passâmes à Bordeaux trois semaines dans les plus vives inquiétudes. Enfin, le tout arriva, à notre entière satisfaction, car nous n'avions pas d'habit de rechange et notre argent se trouvait à sa fin. Le lendemain, nous allâmes à la Bourse, pour nous présenter aux négociants. On nous apprit l'arrivée de M. le comte de Requetigny, brigadier des armées du roi, ancien colonel du régiment de la Guadeloupe, nommé depuis gouverneur de l'Afrique française. Nous allâmes le voir. Ce brave commandant approuva nos desseins, nous promit son appui, et facilita à mes deux amis leur passage sur la gabare du roi *La Bayonnaise*, commandée par M. le marquis de la Jaille. Demander une place pour un troisième passager, c'eût été abuser de la bonté de M. de la Jaille. Je me présentai donc chez M. Lanaspèze, qui armait dans le même instant, pour porter des vivres et des munitions de guerre dans la colonie du Sénégal. Ce négociant avait trois passagers pour le roi. Il ne pouvait, faute de place, me recevoir sur son bord. J'étais sur le point de retourner à Paris et d'abandonner mon entreprise, lorsque M. le chevalier de Fresnel, gentilhomme picard, reçut ordre de rester en France. Sa place vacante sur *Les Deux-Amis* me procura le triste avantage de m'y embarquer avec une partie de ma pacotille.

J'entrai à bord, le dix-neuf de décembre 1783. Le navire était du port de trois cents tonneaux environ, de construction hollandaise, capitaine Carsin. Nous restâmes dix jours en rivière, contrariés par les vents. Le onzième, on se mit en route avec *La Bayonnaise*, que nous perdîmes de vue sur le soir. Arrivés près du cap Finistère, nous reçûmes des coups de vent horribles qui nous tinrent à la cape cinq jours de suite. L'on parlait d'aller relâcher dans quelque port voisin, mais, le vent s'étant calmé, on se remit en route. La nuit du 7 au 8 janvier 1784, le capitaine, harassé de fatigue, voyant qu'on faisait bonne route et que le temps était sûr, laissa la conduite de son quart à son lieutenant, jeune homme placé par protection et dont il ignorait les talents. Ce jeune étourdi, qui n'avait encore

fait que deux campagnes à bord des bâtiments du roi, ébloui de se voir à la tête d'un quart, laissa le timonier aller à sa guise. Le capitaine, éveillé par une secousse que reçut le navire, sauta sur le pont, vit d'où le mal provenait et y remédia avec un sang-froid admirable. Le temps était toujours beau. On répara du mieux que l'on put et l'on continua la route, sans apparence de danger. Le capitaine prenait tous les jours la peine d'instruire son lieutenant, et malgré l'inexpérience qu'il lui connaissait, soit qu'il voulût absolument le former, soit qu'il crût que nous n'avions plus de danger à courir, soit quelque autre motif qu'il ne nous fut jamais possible d'éclaircir, il lui laissa toujours la conduite de son quart. La nuit du 14 au 15, le second, qui était le fils de l'armateur, prenant le quart du lieutenant, aperçut la terre. On en était tout au plus éloigné de trois lieues. L'on courait dessus vent arrière. Une heure plus tard, nous périssons corps et biens. Les hautes montagnes qui s'offraient à la vue furent prises, par tout l'équipage, pour Mogador, où il n'en existe point. Une fatale expérience ne nous fit que trop connaître que c'étaient celles de Wel de Nun (1). Cette nouvelle faute du lieutenant qui, voyant la terre, n'avertissait pas, n'ouvrit point les yeux du capitaine sur le danger auquel il nous exposait tous en lui laissant la conduite de son quart. L'équipage commençait à murmurer. Plusieurs matelots, qui avaient déjà fait ce voyage, disaient hautement qu'on voulait se perdre, ce qui arriva en effet, le 17 janvier, à 4 heures du matin, à la sortie du quart du lieutenant, sans qu'on eût aperçu la terre.

Tous les capitaines expérimentés savent que les courants portent tous sur la côte d'Afrique, qu'il y a de longs bancs de sable qui se prolongent de beaucoup en mer; que le soir et le matin, on a peine à les distinguer de l'eau, qu'enfin, en beaucoup d'endroits, il est impossible de voir

(1) C'est ainsi qu'on appelait au XVIII^e siècle le cap Noun, situé par 28°47' de latitude nord, au sud de l'Atlas et au nord de l'embouchure du Dras.

la terre à trois lieues de distance. Cette raison et la construction du navire, qui dérive toujours plus que les navires français, auraient dû faire tenir le large, surtout ayant eu connaissance de la terre deux jours auparavant. La secousse horrible que reçut le navire en donnant sur le banc de sable nous fit tous sortir de nos cabines. On ne distinguait rien. Des cris horribles se faisaient entendre de tous côtés. Les matelots couraient sur le pont, sans savoir où ils portaient leurs pas. L'un se saisissait d'une cage. L'autre sautait aux cordages. La lame nous couvrait entièrement. L'obscurité de la nuit, l'horrible bruit des vagues, l'ignorance où étaient les chefs du lieu où ils avaient échoué et le danger présent, tout nous fit perdre la tête et nous plongea dans l'anéantissement. Cependant notre navire, de construction hollandaise, faisait très peu d'eau. Il eût été facile de jeter une ancre, de l'alléger et de se mettre à flot; mais personne ne pensa, dans ce moment, à une mesure aussi simple, qui nous eût tous sauvés. On s'en remit à la volonté de l'Être suprême et on attendit le jour sans prendre aucune résolution. Sur les cinq heures et demie, le navire, battu par les lames qui se succédaient continuellement, fit eau avec abondance. Le danger parut plus pressant. Le maître d'équipage, voyant que le bâtiment se maintenait droit, voulut conserver cette position. Il fit couper la mâture. On travailla ensuite à alléger le navire pour qu'il pût de plus en plus approcher de la terre. Sur les sept heures, le capitaine fit cesser tout travail, pour prendre un parti dans une circonstance aussi malheureuse.

La terre, qui s'offrait à nos regards, paraissait inculte et déserte. On ne savait où l'on était. Les uns assuraient que nous étions échoués sur l'une des Canaries, les autres sur la côte d'Afrique. Revenus cependant de notre première frayeur, on ne pensa qu'aux moyens les plus sûrs de gagner cette terre, quelle qu'elle pût être. Nous en étions éloignés de plus d'un quart de lieue. On ne distinguait rien sur le rivage. Cela n'empêcha pas le sieur Duchamp, pilotin, âgé de dix-neuf ans, natif de Bordeaux, d'un caractère coura-

geux et intrépide, de se jeter à la mer. Il se passa la ligne de sonde autour du corps. Cette corde devait lui servir à tirer un cordage un peu plus fort qui, si le navire venait à se partager, nous aurait été du plus grand secours. Les rochers, parmi lesquels ce jeune homme fut obligé de nager, lui firent perdre cette ligne. Accablé de fatigue et de froid, il se mit à l'abri dans un tonneau que le vent avait déjà porté sur le rivage. A peine y fut-il, que nous vîmes courir le long de la mer un animal que, dans notre frayeur, nous prîmes pour un tigre. C'était un chien des Maures, que nous ne tardâmes point à voir paraître. Ces peuples, connus dans nos contrées sous les noms de Maures, forment cependant diverses nations. Ceux que nous vîmes descendent des Arabes errants et des fugitifs portugais qui se réfugièrent dans le Sahara, lorsque les shérifs s'emparèrent des trois royaumes de Barbarie. On les connaît dans l'Afrique sous le nom général de *Nar*. Ceux qui occupent le pays où nous fîmes naufrage se nomment *Mongearts* (1). Ils n'ont que des chefs de horde et ne reconnaissent pour chef que l'Empereur du Maroc auquel ils ne paient aucun tribut et dont ils ne suivent pas même les lois. Ceux qui sont vers le Cap Blanc et sur les bords du Niger ont des princes particuliers et portent divers noms. Les princes les plus considérables sont le roi des Blacnars et celui des Trazars. Ces peuples sont misérables. Ils manquent de tout et ne vivent que de ce qu'ils trouvent ou peuvent voler. La terre qu'ils habitent ne peut fournir à leurs besoins et ils se jettent avec avidité sur tout ce qui paraît propre à les satisfaire. Ils accoururent en foule sur les bords de la mer, en poussant des hurlements affreux. A leurs cris, le malheureux Duchamp sortit de son tonneau et se jeta à la mer pour regagner le navire à la nage, mais il fut bientôt arrêté par

(1) Cette dénomination, dit ailleurs Sanguier, est un terme de mépris chez les peuples qui les environnent, sans doute parce que ceux qui la portent, moins faits aux armes que leurs voisins, ne s'occupent pour l'ordinaire que de la garde et de l'entretien de leurs bestiaux.

les Maures qui s'y étaient jetés eux-mêmes. Ils le traînèrent sur le rivage, lui arrachèrent sa chemise et le conduisirent sur le haut d'une colline.

Placés tous sur le devant du navire, nous tendions les bras vers ces hommes, leur demandant grâce, comme s'ils eussent pu nous entendre. Nos faibles voix ne parvenaient point jusqu'à eux. Ils ne paraissaient pas même faire attention à nos mouvements. Nous les vîmes, à l'aide de nos lunettes, faire un trou dans le sable y mettre le malheureux Duchamp et le couvrir tout entier. Deux hommes le gardèrent. Les autres vinrent sur le rivage. Une partie se jeta à la mer en nageant vers le navire et l'autre s'occupait à recueillir les débris des tonneaux que nous avions jetés à la mer. Ils en firent un grand feu, coururent chercher Duchamp, se mirent à quatre à le porter et l'exposèrent devant ce feu. Tantôt ils le suspendaient par les pieds, tantôt ils le mettaient par le travers et se le faisaient passer de mains en mains. De nouveaux montagnards, survenus, prirent la place des premiers qui se mirent à danser autour du feu, en poussant des cris horribles. Nous crûmes en ce moment que c'en était fait, et ce qui n'était qu'un objet de pitié et de sensibilité parmi ce peuple, notre imagination effrayée nous le fit voir comme le comble de l'inhumanité. Nos matelots, peu accoutumés à un spectacle de cette nature, s'imaginèrent qu'ils l'avaient tué et mangé. Plusieurs m'assuraient l'avoir vu mettre en pièces. On avait beau leur dire qu'il n'existait pas d'anthropophages sur ces côtes, rien ne pouvait les faire changer d'idée.

Les ordres des officiers, ceux même du capitaine, n'étaient plus écoutés. Ils se figuraient que ces sauvages seraient assez hardis pour venir à bord et étaient déterminés à se battre, disaient-ils, jusqu'à la dernière extrémité. Voyant qu'aucune raison ne pouvait décider l'équipage à alléger le navire que le vent poussait sur la côte, je fus sur le pont, offrant de l'argent à qui en voulait. Un sac de 1200 livres que j'avais eu de M. de Follie fut vidé au même instant. Quoique certains que s'ils sauvaient leurs vies, cet argent leur serait inutile, il les tira cependant de l'espèce de

léthargie où ils étaient tous plongés. Une partie s'occupa de nouveau d'alléger le navire, tandis que l'autre disposait les armes. A peine furent-elles préparées que le capitaine fit cesser le travail. Il fit mettre deux pierriers chargés à mitraille dans le canot. A force de bras on le lança à la mer. Quatre matelots s'y placèrent, bien résolus à se défendre vigoureusement. Nous nous persuadions que ces peuples, les voyant armés, ne les attaqueraient pas. Nous pensions d'ailleurs que nos pierriers étaient plus que suffisants pour les éloigner. Heureusement, nos projets devinrent sans nul effet. Nos mesures avaient été mal prises. Le canot chavira et nos gens furent assez heureux de regagner le bord à l'aide de cordages que nous leur jetâmes à l'instant. Cet événement ne nous fit point changer d'idée. La chaloupe nous restait. On résolut de s'en servir pour exécuter le même projet. Nous travaillâmes avec ardeur pour la mettre en mer. Nos forces étaient épuisées. Nous primes quelque nourriture, et c'est ce qui nous sauva.

La réflexion nous fit apercevoir du danger auquel nous nous exposions de gaité de cœur. L'idée de ponter la chaloupe étant venue à quelqu'un de nous, on crut qu'il était facile de l'exécuter. Le capitaine espérait, par ce moyen, gagner les Canaries, se croyant échoué sur le cap de Nun. D'autres disaient qu'il serait plus facile de gagner le Sénégal à cause des vents qui règnent dans ces cantons. Ce dernier parti était le meilleur et aurait été suivi. On se mit à l'ouvrage, mais on ne put réussir. On cloua seulement quelques planches. On eut une peine infinie pour mettre cette chaloupe à la mer. Nous l'amarrâmes avec de gros cordages, de peur qu'elle ne subît le sort de notre canot. Nous y embarquâmes des vivres, des armes, de l'argent et les objets les plus précieux; mais quelque bien prises qu'aient été nos mesures, elles devinrent encore inutiles. Les lames étaient si violentes qu'elles nous obligèrent tous de nous retirer. Nous quittâmes notre chaloupe avec grand regret. Un de nos cordages, qui la tenaient amarrée, étant venu à se rompre, elle heurta vigoureusement contre le

corps du navire. On l'amarra de nouveau malgré le danger. Elle faisait eau de toutes parts. Il n'était point possible de la hisser à bord. Nous prîmes donc le triste parti de l'abandonner.

A peine fut-elle sur le rivage que les Maures s'y rendirent. Ils s'emparèrent de tout ce qu'elle contenait, la halèrent à force de bras sur le sable et y mirent le feu. Cette action nous parut aussi cruelle que ce que nous pensions qu'ils avaient fait à notre malheureux compagnon d'infortune. Ignorants de leurs lois et de leurs coutumes, nous ne jugions de leurs actions que sur ce que nos imaginations frappées nous portaient à croire. Nous ne savions pas que ces peuples doivent détruire tout ce qui n'est pas d'usage reçu parmi eux. Cette action, simple en elle-même, abattit notre courage. Notre navire gagnait peu de terrain. Il se brisait à vue d'œil. Il pliait dans le milieu. Le pont était ébranlé. Nous pensions à chaque lame qu'il allait s'entr'ouvrir. D'un autre côté, le danger auquel nous nous pensions exposés, si nous avions le bonheur de gagner la terre, nous paraissait encore plus terrible. Nous étions anéantis par nos réflexions. L'abattement et la consternation étaient généraux. Le tonnelier, homme courageux, bon nageur, nous tira bientôt de nos tristes réflexions. « Mes amis, dit-il, il faut ou périr ici, ou tomber entre les mains de ces peuples. Il n'y a plus de milieu. L'incertitude du sort qui nous attend est pour moi plus cruelle que la mort. Je sais nager. Je vais me rendre à terre. Examinez ce qu'on fera de moi. Si l'on ne me tue pas, je vous ferai signal. Dans tous les cas, j'aurai au moins la consolation de mourir avant vous. » Etonnés de sa résolution, personne ne songea à l'arrêter. Il se jeta à la mer. Plus de vingt Maures vinrent à la nage à sa rencontre. Ils lui facilitèrent de gagner le rivage, lui ôtèrent sa chemise, l'exposèrent au feu comme ils avaient fait de Duchamp, dansèrent autour de lui et le déroberent à nos regards, sans qu'aucun de nous pût dire s'ils l'avaient égorgé ou s'ils lui avaient épargné la vie.

Le capitaine, qui, en apparence, avait conservé son sang-



L'ORDRE ET LA MARCHÉ de la Procession des Captifs , rachetés dans le Royaume de Maroc , le 25 Août 1737.

*Qui se fera cejourdhuy Mercredy 4 Décembre 1737,
en l'Eglise des R. R. P. P. Celestins, & le lende-
main matin en l'Eglise des R. R. P. P. Jacobins de
la ruë S. Honoré ; par les Religieux Maturins , ruë
S. Jacques, & les Religieux de la Mercy , Redemp-
tion des Captifs, au Marais.*



A Procession des Religieux Maturins , & la Procession des Religieux de la Mercy , conserveront dans leur arrangement une uniformité totale , afin d'être en état de se réunir sans confusion , autant que l'éloignement des deux Maisons le pourra permettre ; & l'une & l'autre Procession , accompagnée chacune de soixante Gardes de la Ville & d'un Drapeau , conduits par un Capitaine , un Lieutenant & six Sergens , marcheront dans l'ordre suivant.

ORDRE GENERAL DE CHAQUE PROCESSION-SEPARÉ'E.

Chaque Procession aura la Bannière de son Ordre.
Un Capitaine de la Ville avec son Esponton.
Trois Sergens de face avec leurs Hallebardes,
Un Drapeau de la Ville,
Quatre Tambours de face.
La Croix & les Chandeliers.
Trente-six Ecclesiastiques en surplis & camails sur deux colonnes ;

Programme de la procession de la Rédemption du 25 août 1737.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

froid, perdit la tête en ce moment. Il crut l'avoir vu mettre en pièces et ne pensa plus qu'aux moyens les plus sûrs de se donner la mort. Son dessein était de faire sauter le navire. Plusieurs milliers de poudre dans la sainte-barbe en rendaient l'exécution facile. Il nous fit monter sur le pont, nous exhorta à la mort. Cependant, ne voulant point mourir sans vengeance, il se prépara à faire feu sur la multitude qui couvrait le rivage. Pour les attirer en plus grand nombre et porter des coups plus sûrs, il fit jeter à la mer les objets les plus précieux. Il fut trompé dans son attente, car les Maures, instruits par nos deux compagnons qu'ils étaient Français, se rappelant les pertes qu'ils avaient faites dans les naufrages de deux navires de notre nation, se doutèrent d'une partie des desseins que l'on formait à bord contre eux. Ils s'éloignèrent du rivage, sans faire attention aux objets que la mer y apportait, allumèrent de grands feux sur le haut de la colline et se livrèrent à tous les mouvements de la joie qu'une dépouille aussi riche faisait naître dans leur cœur. Trompé dans ses espérances et ne voulant pas tomber vif dans les mains de ces sauvages, le capitaine rassembla de nouveau l'équipage et l'exhorta à faire sauter le navire. Les officiers étaient d'un avis contraire. Nous allions tous périr, sans le courage du sieur Bardon, sous-lieutenant du bataillon d'Afrique. Le sabre à la main et secondé des officiers, il menaça d'égorger le premier qui approcherait de la sainte-barbe. Que de contrariété dans la pensée des hommes, surtout quand ils sont dans le danger ! Tous voulaient mourir et il ne s'en trouva pas un assez hardi pour s'exposer à tomber sous les coups du sieur Bardon. L'équipage se retira sur le devant. Je veillai avec le sieur de Follie, un mousse et un novice sur la conduite du capitaine qui paraissait être revenu à notre avis. Il nous remerciait de la violence qu'on lui avait faite et nous priait de lui pardonner un moment de faiblesse. Sur le minuit, il se jeta sur son lit pour prendre quelque repos. Éveillé sur les deux heures, il monta sur le pont et eut une si grande frayeur des feux, des danses et des cris des Maures qu'il se détermina à se tuer.

Il n'eut garde de nous faire part de son dessein. Il se mit sur son lit, se baissa et se tira deux coups de pistolet dans la bouche. Nous allâmes à lui. Nous le croyions mort, mais il s'était manqué. Le chirurgien du bord le pansa aussitôt et on l'empêcha d'attenter de nouveau à ses jours. Loin d'abattre l'équipage, l'horreur du spectacle, qu'offrait la figure effroyable de cet homme, ne fit qu'affermir chacun de nous dans le dessein de se sauver. Plusieurs, dans la crainte que les Maures ne nous attribuassent la blessure du capitaine, proposèrent de lui attacher un pierrier au ventre et de le jeter à la mer, mais cet horrible avis fut rejeté. Le jour commençait à paraître. Le second capitaine assembla tout le monde et l'on se mit à faire un radeau. Instruits par l'expérience de la veille, nous résolûmes d'attendre la marée basse. Sur les onze heures, les Maures n'apercevant plus de mouvements sur le pont, se jetèrent à la nage dans l'intention de se rendre à notre bâtiment. Attirés par leurs cris, nous leur jetâmes des cordages et les mîmes à bord. Sans répondre et sans s'embarasser de nos questions, ils ne s'occupaient qu'à piller, nous faisant seulement entendre le nom de Maroc.

Privés du secours que nous attendions de leur arrivée, pressés de nous rendre à terre puisqu'ils devenaient plus nombreux que nous, nous jetâmes à deux heures le radeau à la mer. Dix seulement purent s'y placer. La lame était si violente qu'elle en enleva quatre. Le sieur Bardon, officier du bataillon d'Afrique, se noya. Telle fut la triste fin de celui qui la veille nous avait tous sauvés. Deux autres, parmi lesquels se trouvait le sieur Follie, furent secourus à propos par les Maures qui s'étaient jetés à la nage et les conduisirent sans connaissance à terre. Le quatrième, qui était le capitaine en second, regagna le navire. Les six autres, parmi lesquels était le capitaine, étaient à peine à terre, que les Maures les conduisirent sur une éminence où il y avait un peu de feu et là, les ayant dépouillés, les laissèrent nus. Nous n'étions plus que onze. Nous nous empressâmes de faire un nouveau radeau. Il fut bientôt prêt. Quoique peu solide, cinq s'y placèrent. Quatre se

sauvèrent sans accident. Le cinquième fut secouru par un des Maures qui se retirait avec ce qu'il avait pris dans le navire. Nous étions six. Nous ne pouvions plus faire de radeau. Le nombre des Maures qui étaient occupés à piller ne nous en laissait plus la liberté. Nous résolûmes de profiter des paquets qu'ils jetaient à la mer, de nous y tenir fermement et par ce moyen de gagner la terre. Je fus le premier à prendre ce parti. L'heureux succès qu'il eut engagea les matelots à suivre la même voie. Sur les six heures, nous fûmes tous rassemblés sur la colline autour d'un grand feu. Les Maures nous y laissèrent environ une demi-heure, puis, nous ayant examinés comme on fait des esclaves, ils nous firent lever tous et nous conduisirent à environ une demi-lieue dans les terres. Là, ils nous divisèrent. La moitié retourna vers le rivage et nous fûmes les tristes témoins des disputes qu'ils eurent pour savoir à qui nous appartenions. Ils venaient sur nous le sabre à la main. Nous ne savions que penser. Nous étions nus, sans armes. N'ayant point aperçu nos deux camarades qui, la veille, s'étaient rendus à terre, nous pensâmes tous que nous touchions au dernier moment de notre vie et nous primes machinalement la fuite dans le dessein de la conserver quelques minutes de plus. Ils se battaient avec acharnement pour nous avoir. C'était à qui s'emparerait de nous. Plusieurs de nos gens furent cruellement blessés. J'eus le malheur d'être arrêté presque au même instant par deux Maures. Celui qui m'avait touché le premier prétendait m'avoir. C'était la loi ; mais son adversaire, trop cruel pour entendre raison, voulut terminer son différend par ma mort. Je parai le coup de poignard qu'il me porta et je n'eus que deux doigts offensés. Cette action lui coûta la vie. Il ne fut point assez prompt pour se mettre en défense contre mon véritable maître qui, ayant comme lui le poignard à la main, le jeta à ses pieds. Le Maure qui m'eut en partage me conduisit où étaient ses frères, ses femmes et ses esclaves. Ils mirent le feu sur ma plaie pour en étancher le sang, ce qui arrêta le poison. Ils m'enveloppèrent la main avec des herbes trempées dans de l'huile de

tortue. Je ne tardai point à éprouver une entière guérison.

Qu'on s'imagine, s'il est possible, la triste situation d'un homme qui, n'ayant jamais voyagé, se trouve tout à coup privé de vêtements, mourant de faim et entouré de barbares qu'il pense devoir devenir ses bourreaux. La mort qui, à l'instant du naufrage, s'était peinte à mon imagination sous les apparences les plus terribles, ne me paraissait plus aussi redoutable. Mon malheur était trop grand pour que je pusse le sentir. Je croyais que chaque instant allait être le dernier de ma vie. Résigné à la volonté suprême, j'attendais sans inquiétude le coup fatal et le regardais comme l'heureux terme de ma misère. Les disputes des Maures, au moindre objet qui frappait leur cupidité, les coups de bâton et de poignard qu'ils se donnaient, me faisaient croire que c'étaient mes malheureux compagnons d'infortune qu'ils immolaient à leur rage. J'avais vu renverser près de moi deux de mes compatriotes. Je pensais qu'on les avait égorgés. Je ne me fiais plus à la fidélité des



Religieux de l'ordre de Notre-Dame de la Merci.

(Helyot. *Histoire des ordres monastiques.*
1714.)

historiens de cette nation. Je la croyais anthropophage. Mes compatriotes avaient été éloignés de moi. J'étais environné d'une trentaine de Maures. Je pensais qu'on nous avait partagés de la sorte pour nous manger en famille. Les pierres apportées pour soutenir le feu, les fagots, les débris de tonneaux amassés près du lieu où j'étais, me semblaient autant d'instruments du supplice qu'on me réservait. Dans cette pensée, je recommandai de nouveau mon âme à Dieu. Ma prière finie, j'attendis tranquillement la mort et envisageai sans frémir ce que je croyais en être les apprêts. Ma tranquillité n'était point de la philosophie, mais plutôt une confiance entière dans la miséricorde de mon Dieu. L'appareil mis sur ma plaie ne m'était point cette idée funeste. Les danses et la joie cruelle des femmes, tout m'affermissait dans cette opinion fatale. Elle se dissipa enfin lorsque je les vis prendre plaisir à me voir boire le lait que l'on m'offrit vers les 10 heures du soir. Je passai cependant la nuit la plus triste, abandonné à mille réflexions plus effrayantes les unes que les autres, couché nu sur le sable et exposé à l'injure de l'air.

Les Montgearts, qui sont les Arabes du Sahara, étaient les seuls qui s'étaient trouvés sur le rivage à l'instant de notre naufrage. Mais ils n'eurent point toute notre dépouille. Ils furent contraints de la partager avec les Maures de Biledulgérid, nation guerrière et mieux armée, que l'on connaît dans le pays sous le nom de Mouselemine (1). C'était à un Arabe de cette dernière nation que j'appartenais. Le lendemain, nos maîtres nous laissèrent la liberté de nous assembler tous sur le bord de la mer. Ceux d'entre nous

(1) Ce peuple tire sans doute son origine et son nom des sectateurs de Mosilamu, contemporain du grand Prophète. Cette nation, plus civilisée que celles qui habitent le désert, n'erre pas toujours de campagne en campagne. Elle occupe des bourgades qui toutes sont situées sur le penchant des collines. Plus industrielle et plus laborieuse que ses voisins, elle cultive la terre. Le pays est très fertile. On y trouve, presque sans culture, tout ce qui est nécessaire à la vie. Les plaines sont arrosées d'une infinité de ruisseaux qui les rendent fécondes. On y voit en abondance des palmiers, des dattiers, des figuiers, des amandiers. Ils recueillent beaucoup d'huile, de cire et de tabac qu'ils viennent vendre dans les marchés publics.

qui appartenait aux Montgearts avaient été traités on ne peut plus humainement. Les uns avaient des peaux pour se couvrir, d'autres des hardes que leurs maîtres avaient pillé dans le naufrage. Quant à ceux qui appartenaient aux Mouselemines, ils étaient tous nus comme moi et n'avaient pas été mieux traités. Cette diversité de mœurs dans des peuples si voisins me fit croire que, sans doute, mes compagnons n'avaient été mieux traités par les Montgearts que parce que ces peuples étaient habitués à voir des Européens dans la rivière de Sénégal (1) et à Portendu, ce qui me fit penser que si je leur appartenais, j'aurais sûrement le bonheur d'être conduit au Sénégal. Cette idée, vraie ou fausse, me fit former le projet de m'éloigner, s'il était en mon pouvoir, de l'endroit où mon maître avait ses femmes et ses esclaves. On ne faisait presque point attention à moi, ce qui m'engagea, sur les neuf heures du matin, à m'enfoncer dans les terres sans savoir où j'allais.

J'eus à peine fait une demi-lieue que je fus rencontré par des Maures qui me firent marcher à grands pas et me conduisirent à leurs tentes, où je vis beaucoup de chèvres et de chameaux. A peine fus-je arrivé qu'on me donna du lait et qu'on me couvrit de plusieurs peaux de chèvre cousues ensemble. Quoique fatigué de la marche et ayant passé deux nuits sans dormir, il ne fallut point songer à me reposer. On me fit marcher tout le jour. On s'arrêta enfin vers la nuit. Je la passai on ne peut plus tranquillement, quoique couché à l'injure de l'air. Le soleil n'était pas encore levé que déjà les chameaux étaient prêts pour la route. Un Maure me fit monter derrière lui et je con-

(1) Malgré la misère que l'on éprouve dans ce pays, il est encore heureux d'être Français ou Anglais, lorsque l'on fait naufrage. Peu de temps avant nous, une barque espagnole eut le malheur de faire côte près de l'endroit où nous nous perdimes. Il y avait quatorze hommes et deux femmes. Reconnus pour être des îles Canaries, ils furent tous égorgés sans pitié, à l'exception des femmes qui furent réservées pour être vendues à Maroc... Au contraire, les Mongenrts traitent de leur mieux (et c'est encore bien mal) les Français et les Anglais. Ils connaissent ces deux nations par le commerce qu'elles font le long du Niger et dans toutes les villes soumises à la domination de l'empereur du Maroc.

tinuai ainsi ma route, incapable de savoir où j'allais, ayant laissé tout l'équipage sur le bord de la mer. Sur les 3 heures, j'arrivai à d'autres tentes où je me reposai des fatigues des jours précédents. Je n'y restai que deux jours, car le troisième, trois Arabes, nus mais bien armés, m'entraînèrent dans la partie du sud. Nous traversâmes plusieurs rivières et, après seize jours de marche, ils s'arrêtèrent sans oser me conduire plus loin. Le premier jour de ma route, j'eus les pieds tout en sang. Ils m'arrachèrent les épines que j'avais à la plante des pieds, me la ratissèrent avec leurs poignards et m'appliquèrent dessus du goudron et du sable. Je n'eus plus de peine à marcher. Leur intention était de me vendre aux navires qui viennent au Sénégal pour acheter de la gomme. Ils me disaient tous les jours en arabe, suivant ce que j'appris dans la suite : « Bientôt tu seras au Sénégal. » Mais la guerre qui existait alors entre les princes de ce canton les empêcha d'exécuter leur dessein. Nous passâmes trois jours dans une forêt de gommiers. L'impossibilité où ils étaient de me vendre au Sénégal les obligea à retourner sur leurs pas. On se remit en route. J'arrivai, après trente jours de marche, à la tente de mon maître. Il y avait longtemps qu'il était de retour du pillage du navire. A cause de ses troupeaux, il s'était porté vers l'endroit du désert qui sépare la terre de Mou-selemine de celle des Montgearts. Ma nourriture, pendant ce pénible voyage, n'avait consisté qu'en lait mêlé d'urine de chameau et un peu de farine d'orge ou de mil qu'on délaie dans de l'eau saumâtre, quand on a le bonheur d'en rencontrer. Il me serait impossible de décrire les peines que j'eus dans un voyage aussi long. J'y aurais certainement succombé sans mon bon tempérament et si toute ma vie je n'avais été accoutumé à la fatigue. Tant qu'on prononça le mot de *gaderdome*, sans le comprendre, je me sentais soulagé. Leur manière de me parler de cet endroit, me le faisait regarder comme le terme de mes malheurs; mais quand on cessa de m'en parler, je pensai, avec raison, que mes peines seraient longues. Ils m'expliquaient, en me montrant leurs fusils, qu'on les tuerait de

ce côté. La vérité est qu'ils n'avaient point cette crainte, mais qu'ils avaient peur qu'on ne leur enlevât leur capture, et ils ne voulaient pas s'exposer à perdre le prix qu'ils espéraient tirer de ma personne. Je n'eus point à me plaindre de mes conducteurs. Ils me traitaient humaine-



Cuisine de mercantis marocains, début du XVII^e siècle.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

ment et me procuraient, autant qu'il était en eux, les choses qui me flattaient le plus. Le lendemain de mon arrivée, je les vis partir avec peine. Je leur étais sincèrement attaché. Jamais je ne les revis plus depuis. Pendant la route, quand nous nous arrêtions le soir, ils allaient eux-mêmes chercher du bois pour la nuit et me laissaient à la garde des chameaux et des bagages. Souvent même, lorsqu'ils me voyaient trop fatigué, ils s'arrêtaient deux ou trois heures avant le soleil couché.

La horde à laquelle j'appartenais était composée de cinquante-deux tentes, tantôt réunies, tantôt séparées, suivant que l'exigeait le terrain pour la commodité des pâturages. Ces tentes sont faites d'une toile noire et épaisse, tissée de poils de chèvre et de chameau. Leur largeur est de dix-huit pouces environ. On les coud ensemble pour former la tente et deux bâtons croisés la soutiennent. Ces tentes n'ont pour tout meuble que quelques cordes de paille pour leurs bestiaux, un pot de terre pour faire chauffer le lait ou cuire le grain, une cuillère à pot, une natte, un couteau, une pique et un gros caillou qui leur sert de marteau pour enfoncer les petits piquets de la tente. Contents de leur indigence, ne connaissant pas de besoins, ces peuples vivent dans une parfaite tranquillité. Les hommes s'occupent de la chasse et de la garde des troupeaux; les femmes de filer et de préparer les vivres. Ils se couvrent également de peaux de chèvres ou de pagnes quand ils peuvent se procurer des guinées. La parure des hommes consiste à avoir de belles armes, telles que fusils, sabres, poignards, et un chapelet de gros cristal blanc. Quant à celle des femmes, elle consiste en colliers d'ambre, de corail, de verroteries de toute espèce, en boucles d'oreilles d'or et d'argent, suivant la richesse des particuliers, et en un pagne fort ample dont la moitié est rouge.

Je passai deux jours sans qu'on exigeât de moi aucun travail. Le troisième, on me fit aller chercher le bois pour la tente. On me donna pour cet effet une mauvaise corde et un enfant qui m'accompagna pour me faire connaître celui qu'il me fallait prendre. Quoique le pays soit couvert de broussailles, ces peuples ont cependant le plus grand soin de les conserver. Jamais ils ne touchent au bois vert. Il me fallait souvent être deux heures à trouver du bois mort, et lorsque mon fagot était suffisant pour la journée, je l'apportais à la tente. Il est inutile d'exprimer la peine que j'éprouvais à cet ouvrage, tout facile qu'il paraisse. Je n'avais rien le jour pour me couvrir; j'étais obligé de porter ce bois sur mes épaules; je les mettais tout en sang. Con-

tents de mon exactitude et de mon assiduité à fournir le bois nécessaire, on me fit battre le beurre. Ils mettent, pour cet effet, leur lait dans une peau de chèvre, la suspendent sur trois bâtons et l'agitent environ deux heures de suite. Telles furent les occupations auxquelles on m'employa pendant mon séjour dans cette tente. Mon maître ayant trouvé une occasion de se défaire de moi, je vis donner un baril de farine et une barre de fer de neuf pieds environ; j'ignore si celui qui m'acheta avait donné autre chose. Le lendemain, au soleil levant, on se mit en route. Nous marchâmes neuf jours sans relâche. Suivant la coutume de tous les peuples de l'Afrique, on part au lever du soleil et l'on ne s'arrête que lorsqu'il est prêt à se coucher. Dans le jour, on ne mange que de petits fruits sauvages ressemblant aux jujubes; et on en trouve de tous côtés. En arrivant, j'étais obligé, comme les captifs nègres, d'aller chercher le bois pour se chauffer pendant la nuit et se garantir des serpents et des bêtes féroces dont le pays est couvert. Ensuite on me donnait un peu de farine d'orge délayée dans de l'eau saumâtre. C'était mon unique nourriture, quand nous ne rencontrions point de tentes. Tous ces peuples exercent l'hospitalité la plus grande. Quand un étranger arrive, on lui fait un salut d'amitié et on se prive souvent de nourriture pour pouvoir lui en fournir.

A peine fus-je arrivé chez les Maures rebelles au roi du Maroc, que l'on me vendit. Mon nouveau maître ne me donna point de repos. Il m'envoya, dès le lendemain, garder ses chameaux. On confie ordinairement la garde des chèvres aux enfants. Des marches aussi longues que celles que j'avais faites m'avaient entièrement ôté la connaissance du pays où j'étais, et l'espoir de ma délivrance commençait à m'abandonner. Je ne voyais point de terme à mes maux. Ils s'aggravaient de plus en plus. Mes forces diminuaient sensiblement et, chaque fois que je changeais de maître, je me trouvais plus maltraité. Le soir, à mon retour à la tente, on me donnait du lait de chameau, en abondance, il est vrai, mais la rareté des repas et la simplicité de cette nourriture n'auraient sûrement point suffi à

la conservation de mes forces si le jour, en gardant mes chameaux, je n'avais pas eu l'attention de chercher des truffes et d'autres racines sauvages que la nécessité m'avait fait connaître, lorsque je fis route avec mes premiers conducteurs.

Je fus vendu de nouveau. Ma santé était beaucoup altérée. Mon nouveau maître me conduisit à sa tente où je ne restai pas longtemps. Plus pauvre que ne le sont les gens de ce pays-là, il me conduisit à un marché voisin pour tirer parti de ma personne. Il trouva un Arabe qui m'acheta pour deux jeunes chameaux. Celui-ci me vendit le lendemain au marché. Il reçut de l'argent, mais je ne sais pas combien. Ce que je sais, c'est qu'il partit fort satisfait, puisqu'il me donna deux livres de dattes environ et une petite pièce de monnaie que j'ai conservée jusqu'à ce jour. Dans tout le Sahara, le commerce ne se fait que par échange. Ce fut en cet endroit où je vis pour la première fois de l'argent. Cette vue ranima mes espérances : je pensai, avec raison, que je n'étais pas éloigné d'un État civilisé. La variété que je trouvais dans le commerce me faisaient croire que je ne tarderais point à pouvoir apporter du soulagement à ma misère. Je concevais l'espoir d'instruire ma famille de mon malheureux sort. J'attendais ma délivrance de sa tendresse. Cet espoir me faisait surmonter mes peines avec plus de courage. J'appris, par expérience, la vérité du sentiment de ceux qui assurent que plus les hommes sont civilisés, plus ils sont cruels. A chaque nouveau maître, j'étais plus maltraité. Aussi m'approchai-je des États de Maroc, où nous aurions eu beaucoup à souffrir, si nous avions eu le malheur d'appartenir à d'autres qu'à l'empereur. Sur le soir, nous nous mîmes en route et nous approchâmes du cap de Nun. Quatre Arabes qui étaient au marché, lorsque ce Maure m'acheta, vinrent nous attendre vers la nuit. Mon maître, qui les connaissait, ne se défia point d'eux. Ils n'avaient pour armes que leurs poignards. J'en vis un qui allait lui en porter un coup. Je criai. Mon maître l'évita et tua son adversaire d'un coup de fusil. Aussitôt, les autres l'attaquèrent. Je courus à son secours

et, d'un coup de bâton, j'en jetai un à ses pieds, et comme il le poignarda aussitôt, les deux autres prirent la fuite. Nous prîmes seulement les poignards des deux qui avaient été tués et nous continuâmes notre route. Au lieu d'aller me vendre, suivant sa première intention, il me céda à son frère, l'un des plus riches particuliers du pays.

Ce moment fut la fin de ma misère. J'étais obéi par les nègres esclaves. Les femmes me donnaient ce que je pouvais désirer. Je n'avais plus de travail à faire. Si j'allais aux troupeaux, c'était pour me désennuyer. On prend les mœurs des peuples, avec lesquels on vit, quelques sauvages qu'elles soient, surtout lorsque les coups de bâton ne s'en mêlent pas. Il n'y avait pas d'amitiés qu'on ne me fit. Ils voulaient m'attacher à eux. Promesses, présents, rien ne fut épargné. Ils m'offrirent même la sœur de mon maître. Les Arabes de sa horde me regardaient plutôt en compatriote qu'en esclave. Ils faisaient souvent le jeu du feu et je participais à leurs danses nocturnes. Je commençais alors à



Esclave chrétien au Maroc.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

entendre l'arabe. Je voyais bien leurs desseins, mais par divers exemples, je leur fis comprendre que je deviendrais méprisable à leurs yeux, si j'acceptais leurs propositions. Me voyant inébranlable, ils ne me pressèrent plus.

L'amitié qu'ils avaient pour moi leur fit prendre le parti de me conduire chez Hali Laze, chef de Glimi, pour me faire passer, disaient-ils, le plus tôt possible sur les terres soumises à l'empereur du Maroc. Je restai huit jours chez ce particulier sans lui appartenir. Enfin, il m'acheta. J'ignore le motif qui le porta à me payer aussi cher qu'il le fit. Je sais, car je comptai moi-même les espèces, qu'il paya pour m'avoir 150 piastres fortes, tout en petites pièces de la valeur de 10 sous. Comme le nombre de ces petites pièces était de 1 500, nous les comptâmes, mon maître et moi, deux jours de suite, crainte d'erreur. Cette somme ne me fit point plaisir. Je savais qu'il avait refusé 100 piastres pour le sieur Duchamp et je craignis qu'il ne m'eût payé aussi cher que pour mettre un prix excessif à ma liberté. Hali Laze avait une maison qui, dans le pays, pouvait passer pour un superbe palais. Il avait beaucoup de nègres, de négresses, de chevaux, de vaches, de chameaux, et généralement de tout ce qu'on voit dans nos fermes. Il avait été jadis à Paris, à la suite d'un ambassadeur du Maroc. Pour des raisons de mécontentement et pour sauver sa tête, il s'était vu contraint de se faire chef des Maures rebelles au roi. Il se maintenait contre ce prince par la force des armes. Cet homme me traita bien. Il n'exigea de moi aucun travail et me donna des habits. Je ne couchai plus à l'injure de l'air. J'avais de la paille et je me fis une espèce de lit. Je faisais deux repas par jour. J'avais de la nourriture en abondance, au point que, presque tous les jours, je partageais mon repas avec un matelot provençal qui se trouvait à Glimi, soit avec M. Lanaspèze, capitaine en second, fils de l'armateur. Les jours de marché, j'avais souvent de mes compatriotes à traiter. Je demandais des vivres aux femmes qui jamais ne m'en refusaient. Traité de la sorte, je ne tardai pas à recouvrer mes forces.

Depuis l'instant de mon naufrage jusqu'au temps que je fus rendu à Glimi, ville principale du cap de Nun, je n'avais eu nulle connaissance du reste de l'équipage. M. Lanaspèze, notre second capitaine, fils de l'armateur, était dans le même lieu, mais il avait pleine liberté et ses maîtres ne le gênaient en rien. Il ne fut point racheté. J'ignore quels motifs portèrent Bentahar à ne point traiter de sa rançon. A peine sut-il mon arrivée qu'il vint me voir. J'étais dans la première cour. Il avait l'aspect d'un spectre ambulante. D'abord je ne le reconnus pas et il ne me reconnut pas davantage. Brunis par le soleil, portant la barbe et les cheveux comme les Maures, habillés à leur manière, notre changement n'était point surprenant. Cependant, après quelques instants, nous fûmes dans les bras l'un de l'autre. Nos expressions expiraient sur nos lèvres. Nos larmes, qui coulaient en abondance sur nos joues, exprimaient la vivacité de nos sentiments. Nous restâmes tout le jour ensemble. Nous nous racontions nos misères avec satisfaction. Il m'apprit que M. Follie était dans la même ville. Je sortis aussitôt, accompagné de quelques Maures, et fus aussitôt à l'endroit où il était retenu. M. Follie appartenait à un Maure cruel, qui le traitait avec la dernière dureté. Il était couché sur la dure et il ne lui laissait aucune liberté. Peu accoutumé à la fatigue, il était couvert de blessures, suite des coups que les Maures lui avaient donnés pour le contraindre à marcher. Ces messieurs m'apprirent qu'ils avaient toujours été inquiets sur mon sort, que plusieurs assuraient m'avoir vu égorger, que cette persuasion générale de l'équipage les avait engagés à instruire le consul français de ma mort, qu'on n'avait point encore connaissance de ceux qui s'étaient portés dans la partie du sud avec leur maître; que pour eux, on les avait horriblement maltraités; qu'on les avait contraints, à grands coups de bâton, à décharger le navire; qu'on leur avait fait moudre le grain, chercher du bois, garder les bestiaux. Sans savoir même qu'ils avaient manqué, on les accablait de coups. Les blessures, dont ils étaient couverts, ne firent que trop connaître la vérité de

leur récit. Après m'avoir félicité d'avoir échappé à un traitement aussi rigoureux, ils m'apprirent que ces peuples, après s'être battus pour les posséder, avaient mis le feu au navire, que plusieurs Arabes étaient morts emportés par les éclats du navire dont ils n'avaient point retiré la poudre, qu'il y en avait beaucoup des nôtres blessés et qu'enfin le capitaine, après avoir vécu douze jours, ne se soutenant qu'avec un peu d'eau-de-vie, avait été assommé sur le rivage. Peut-être s'est-on trompé sur son sort, comme on s'était trompé sur le mien, M. Follie étant le seul qui ait certifié sa mort.

La ville de Glimi est le premier endroit où nous vîmes des Juifs. Ils y sont en grand nombre, ainsi que dans tous les lieux situés entre Sainte-Croix et cette ville. Presque tout le commerce passe par eux. Les mahométans de ces cantons les traitent en esclaves. Tout cruel et tout ennemi des chrétiens qu'était l'Arabe maître de M. Follie, il lui disait de ne rien souffrir du Juif qui l'avait acheté de moitié avec lui. Quand M. Follie était chez le Juif, je l'allais voir sans aucune précaution. J'étais, il est vrai, souvent accompagné des Maures attachés aux intérêts de mon maître. Jamais le Juif n'osait refuser à M. Follie la liberté de venir se promener avec moi. Les Maures, qui m'accompagnaient, surpris que nous prissions cette précaution, me firent entendre qu'il pouvait sortir à sa volonté et qu'ils frapperaient le Juif s'il osait lui faire la moindre insulte.

Les négociants français et anglais, établis à Mogador, instruits de notre malheur par les différents courtiers que leur commerce les obligeait à répandre dans la campagne, envoyèrent pour traiter de notre liberté. Le Maure Bentahar, qui logeait chez mon maître, m'acheta 195 piastres fortes. Je fus témoin du marché. Je discutai moi-même le prix de ma rançon et le Maure ne m'acheta que sur l'assurance qu'il serait payé par les négociants français à l'instant que je me ferais connaître à Mogador. Ce Maure paya M. Follie 250 piastres fortes. Duchamp, le pilotin de Bordeaux, fut payé 195 piastres fortes. Le maître d'équipage et deux ma-

telots de Bordeaux ne furent payés que 85 à 90 piastres.

Le Juif de Glimi, nommé Bon Jacob, avait reçu des négociants français Cabanes et Depras ordre de nous donner des secours. Les ordres portaient de dépenser pour nos besoins deux cents onces d'argent. Nous ignorions que par le mot once on entend, en Barbarie, une petite pièce de monnaie d'environ dix sous, et comme cette lettre était écrite en français et en arabe, je persuadai à mon maître que c'étaient 200 piastres fortes que ce Juif avait ordre de dépenser pour nos besoins. Je lui montrai une balle de fusil puis, la mettant dans une balance, j'y fis placer de petites pièces de monnaie, jusqu'au poids de la balle, ce qui fit que les Arabes obligèrent ce Juif de nous habiller tous à la mauresque. Cette erreur nous fut de la plus grande utilité et nous



Mahemet Tousiris, capitaine de Salé, lieutenant de l'ambassadeur du Maroc.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

mit à l'abri du froid excessif qu'il fait sur les montagnes de l'Atlas, qu'il nous fallut traverser et qui sont en tous temps couvertes de neige. La dépense se monta pour ma part à quinze piastres et demie environ. Nous ne

fûmes que trois qui eûmes un manteau à la mauresque, M. Follie, M. Lanaspèze et moi. Quant au reste de l'équipage, on ne lui donna que des haïques. Le renif est un gros manteau fait de poil de chèvre et de chameau, sans couture et imperméable à la pluie. Il ne coûte, pour l'ordinaire, que vingt-deux onces et nous fut compté pour quarante. Le haïque est une couverture de laine de mouton, longue de quatre aunes et demie sur cinq quarts de large, quine coûte dans ce pays que sept à huit onces. On nous les fit payer vingt.

M. Lanaspèze, notre second capitaine, ne pouvant partir avec nous, me donna à l'instant du départ neuf louis en or, sa chaîne de montre et un cachet du même métal, qu'il avait eu le bonheur de dérober à la connaissance de ses maîtres. Il tenait ce petit paquet dans ses mains lorsqu'on le dépouilla et eut l'attention de le cacher dans le sable. Depuis, il le porta dans sa poche, lorsqu'on lui eut permis de prendre une mauvaise culotte. Je remis le tout, à mon arrivée à Mogador, entre les mains de MM. Cabanes et compagnie qui tiennent une maison de commerce dans cette ville. Rassemblés au nombre de six par Bentahar, Arabe attaché à la maison des négociants anglais, nous partîmes pleins de joie, pour nous rendre à Mogador. La crainte d'être surpris par les Arabes errants, qui nous auraient enlevés de nouveau et conduits dans leurs montagnes, obligea nos conducteurs à nous faire marcher la nuit. Nous fîmes la route ainsi jusqu'à Sainte-Croix de Barbarie nommée par les Arabes Agadir. De Glimi à Sainte-Croix, nous fûmes cinq jours en route. A demi-lieue de Glimi, nous passâmes un petit ruisseau d'une eau très claire et, abandonnant une route qui paraissait frayée, nous nous rendîmes à une grande maison dans la plaine d'où nous entrâmes de nuit dans une forêt très noire. Le lendemain, nous allâmes à une maison de Juifs située sur une colline et nous y passâmes la nuit. De là, nous entrâmes dans des défilés au bord de la mer. Cette journée fut très dure à cause des mauvais chemins entrecoupés de bois et de montagnes. A huit lieues de Sainte-Croix, nous passâmes un petit ruisseau près duquel est une ancienne mai-

son bâtie à la française : elle est abandonnée. A une demilieu de cette maison existent les débris d'une ville dont nous ne pûmes savoir le nom, mais sa situation et son étendue prouvaient qu'elle avait dû être considérable. De là, nous nous rendîmes dans des plaines bien cultivées qui nous conduisirent au bord de la mer. Alors nous traversâmes sur des chameaux la rivière qui baigne les murs de Sainte-Croix. Les Maures de cet endroit font presque leur unique occupation de la pêche; leurs barques sont faites comme de grandes pirogues et on les hâle tous les jours à terre. Arrivés à Sainte-Croix, nous fûmes obligés de donner deux moussounes par chrétien, ce qui fait environ cinq sous d'argent de France. Cette ville n'a rien de remarquable. Elle était autrefois une des plus commerçantes de toute la Barbarie. Elle est presque ruinée et n'a comme protection qu'un mauvais fort qui n'a que douze canons. Encore sont-ils hors d'état de servir. Nous couchâmes près d'une fontaine, ouvrage des Portugais qui ont possédé ce pays. Notre route se continua sans accident, malgré la difficulté du chemin pratiqué à travers les précipices, les ravins, les rochers, les forêts qui couvrent l'Atlas dont la chaîne commence à Sainte-Croix de Barbarie, et nous arrivâmes à Mogador le 21 d'avril.

MM. les négociants anglais, à qui nous étions adressés par Bentahar, nous reçurent très bien et nous conduisirent chez MM. Cabanes et Depras, négociants français. Nous trouvâmes, en arrivant chez ces messieurs, les lettres les plus satisfaisantes de M. Mure, vice-consul de France, résidant à Salé (1). La bonté de son cœur y était peinte, et

(1) Le capitaine de Brisson, qui fit naufrage dix-huit mois après Saugnier et Follie, parle en termes fort amers du vice-consul Mure à qui il reproche, au lieu de « se conformer aux intentions » du ministère français, de « s'occuper uniquement à faire sa cour à l'empereur du Maroc et à ses officiers qu'il comblait de présents considérables aux dépens de la cour de France »; à l'entendre, la négligence du vice-consul aurait prolongé ses malheurs. « La conduite du sieur Mure est tellement répréhensible que, loin de me regarder comme un vil délateur, je me fais un honneur de le dénoncer à ses maîtres. Je le dois comme Français et pour le bien de l'humanité. » (*Histoire du naufrage et de la captivité de M. de Brisson*, 1789, 88-90.)

sans nous décrire les moyens qu'il employait pour nous arracher à l'esclavage, il nous laissait dans l'entière persuasion qu'il n'avait rien tant à cœur que notre délivrance. La ville de Mogador, appelée ainsi du nom d'une petite île située au sud de cette place qui fait la sûreté du port, n'est connue par les Arabes que sous celui de Souera. C'est une ville neuve et le seul endroit où les Chrétiens fassent librement le commerce. Elle avance en mer sur un banc de rochers et est de toutes parts environnée de sables. Elle a vers son port trois fortes batteries pour la défendre. La principale est de vingt-quatre pièces de canon de 24. Le soin de ces batteries est confié aux rênégats français. Ils sont environ deux cent cinquante soudoyés par l'empereur. Cette ville est habitée par des Chrétiens de toutes les nations, des Juifs auxquels l'empereur fournit des fonds et des Maures qui font du commerce. Les Chrétiens y ont deux prêtres de la mission espagnole et ils sont libres d'exercer leur religion. Le commerce se faisait autrefois à Sainte-Croix de Barbarie, mais l'empereur actuel, fondateur de Mogador, ordonna aux négociants de s'y transporter, et Sainte-Croix est devenue déserte.

Le gouverneur de Mogador, instruit de notre arrivée, nous fit venir en sa présence. Cet homme est doux et affable. Il ne sait ni lire, ni écrire et n'est parvenu à ce poste que par une bravoure éclatante qu'il a déployéesous les yeux de l'empereur. Il fit prendre nos noms par les talebs et expédia à l'instant même un courrier à l'empereur pour lui annoncer notre arrivée. Ce prince entra, à cette nouvelle, dans une colère horrible. Il avait, depuis deux mois, donné les ordres les plus précis aux gouverneurs des provinces voisines du désert de faire tous leurs efforts pour nous arracher des mains des Arabes errants (1).

(1) Depuis le traité conclu par l'ambassadeur, le comte de Brengnon (1767), on en était aux échanges de politesses avec l'empereur du Maroc. En 1774, Sidi-Mohamed fit spontanément mettre en liberté des Français naufragés et retenus par les Arabes du désert. Mais cette amélioration n'était que relative. « Le peu d'Européens qui, dans cette région, peuvent encore rester sous les chaînes, lit-on dans



*Après avoir débarqué en France, les captifs rachetés
sont triomphalement amenés dans la maison de l'Ordre.*

(Ordre de la Rédemption des captifs, 1633.)

Extrêmement jaloux de son autorité, il la voyait compromise dans cette affaire. Il ne pouvait pas souffrir l'idée

~~~~~  
un mémoire de l'abbé Guillaume Raynal (1789), sont plus cruellement traités que dans le reste de la Barbarie. L'aversion qu'on y a pour eux paraît insurmontable. Elle se manifeste avec une joie bruyante, toutes les fois qu'un de leurs marchands éprouve une vexation, toutes les fois qu'un de leurs consuls essuie quelque injure. » (Bibl. Nat., fd fs. 6429.)

que des Chrétiens eussent été plus puissants que lui dans ses États. Il éclata en menaces, condamna à mort l'Arabe que les Anglais avaient envoyé à notre secours, écrivit en termes très durs aux négociants, menaçant de brûler vif le premier qui s'occuperait du rachat des prisonniers à quelque nation qu'il appartint. On défendit à tous les capitaines présents dans le fort de se charger de nous. On nous surveillait avec soin. On ne nous laissait pas sortir de la ville. Bentahar, instruit à temps des desseins de l'empereur et de l'arrêt de mort porté contre lui, sauva sa vie et sa fortune par une prompte fuite chez les peuples qui nous avaient tenus en esclavage. Quelques présents, lâchés adroitement aux sultanes favorites, firent évanouir la colère du prince. On lui fit entendre que ce n'étaient point les négociants qui nous avaient rachetés, mais que nos parents, instruits de nos malheurs, leur avaient fait passer les fonds nécessaires et que nous-mêmes, ignorants des lois et de ses desseins, avions pu traiter de notre propre rançon. Il voulut bien se rendre à nos raisons, mais il voulut nous avoir en son pouvoir. C'est pourquoi, le 15 mai, le gouverneur nous fit venir sur la place publique de Mogador. Là, par ordre de son maître, il compta l'argent qu'ils avaient avancé pour notre rançon aux négociants français. Il leur dit que l'empereur leur pardonnait ainsi qu'à l'Arabe qu'ils avaient employé pour mettre fin à nos malheurs, puis nous remit entre leurs mains après avoir fait connaître au peuple que nous étions la propriété de l'empereur. De libres que nous étions, nous nous vîmes replongés à l'instant dans l'esclavage. Cependant, on ne nous faisait point travailler.

La manière dont le gouverneur nous traitait, le respect que les Maures avaient pour nous, la liberté qu'on nous laissait d'aller où nous voulions, les nouvelles qu'on nous donna du reste de l'équipage, tout contribua à rappeler le calme dans nos esprits. C'est alors que nous reçûmes nos premiers habillements à la française. On nous donna à chacun habit, veste et culotte de drap bleu, trois chemises, deux mouchoirs, une cravate de soie, un chapeau, un bon-

net et deux paires de souliers, dépense qui se monta environ à 36 piastres fortes pour chacun de nous.

On nous avait appris que le gouverneur de Taroudant, fils de l'empereur, s'était avancé du côté du cap de Nun à la tête d'une armée de 8000 hommes. Il avait ordre d'avoir les Français ou par argent, ou par force. Nous espérions un heureux succès de cette entreprise, mais les négociants en pensaient différemment. Ils disaient : « Ce qui cause du retard aux ordres de l'empereur, c'est que ce prince ne débourse jamais rien. Il charge ordinairement les Juifs de faire les avances et ne les rembourse pas. Il les croit encore trop heureux de le servir aux dépens même de leur fortune. De là viennent les lenteurs que les particuliers de cette nation ne manquent pas d'y apporter. »

Le 15 juin, sur 10 heures du matin, on nous donna ordre de partir pour Maroc. Une caravane nombreuse, qui servait d'escorte aux deniers royaux provenant des droits des navires relâchés à Mogador, nous servait de sûreté. Les négociants français et anglais furent les seuls qui vinrent nous conduire. Ils nous quittèrent les larmes aux yeux et nous promirent tous les secours, au cas où nous ne pourrions pas obtenir notre liberté de l'empereur. La route de Mogador à Maroc ne fut point pénible. En qualité d'esclaves de l'empereur, on nous donna à chacun une mule, au grand déplaisir des Maures auxquels elles appartenaient. Le roi ne paie jamais et ces gens furent obligés de nous suivre jusqu'à Maroc à leurs frais, au lieu de vendre leurs denrées à Mogador. Le Juif, écrivain principal de l'empereur, avait ordre de pourvoir à nos besoins. Le soir, en arrivant, ce misérable voulait nous obliger de décharger des chameaux, d'aller chercher du bois, etc. L'alkaïd, chef de la caravane, s'en étant aperçu, ordonna aux Maures d'avoir soin de nous, maltraita les Juifs et ne leur permit de suivre la caravane, dont ils profitaient pour assurer la sécurité de leurs marchandises, qu'à une distance d'une demi-lieue environ. Nous arrivâmes à Maroc le 20 juin, sur les 2 heures, bien fatigués de la chaleur qui avait fait périr trois Juifs et quatre chameaux. L'alkaïd voulait, à

notre arrivée, nous présenter à l'empereur, mais ce prince était parti le matin à la tête d'une armée de 12 000 hommes, pour punir les rebelles qui avaient battu ses lieutenants et s'étaient réfugiés dans l'Atlas. L'empereur n'étant point à Maroc, on nous confia aux soins des prêtres de la mission espagnole qui avaient un couvent, dans le quartier des Juifs. Le prieur, rempli de cet orgueil particulier à sa nation, nous traita avec une hauteur épouvantable. Il nous vanta le bonheur que nous avions d'éprouver les bontés de sa communauté. Il nous traita en esclaves plutôt qu'en Chrétiens et nous refusa les choses de la première nécessité, quoique M. Mure, vice-consul de France, eût envoyé les fonds nécessaires à subvenir à nos besoins. Heureusement, l'absence de l'empereur ne fut pas longue. Sa présence avait fait rentrer les rebelles dans le devoir. Il sut notre arrivée, voulut nous voir aussitôt. Ce fut le 28 juin que nous eûmes le bonheur d'être admis en sa présence. Nous le désirions ardemment et, quel qu'eût été le sort qui nous était réservé, nous le préférions à celui de rester avec les très révérends pères de la mission espagnole. Lorsque nous parûmes au missoire, l'empereur était occupé à faire manœuvrer ses troupes. Il fit aussitôt cesser l'exercice, nous fit approcher de sa personne, nous parla avec une bonté de cœur peu attendue, nous interrogea sur les noms des lieux où nous avons été séparés de nos compagnons d'infortune, sur ceux des maîtres à qui ils appartenaient et nous promit de nous faire passer sous peu en France. Il nous interrogea sur la façon dont on nous traitait au couvent. Sur nos plaintes, il nous confia à Bacha Kaclobès, le rendant responsable sur sa tête de ce qui pourrait nous arriver.

Nous restâmes huit jours dans la ville de Maroc. Tous les habitants nous faisaient beaucoup d'amitiés. Cette ville est grande, bien peuplée, mais mal bâtie. Les maisons en sont peu élevées et les rues fort étroites. Il y a beaucoup de places où se font les marchés. Nous y allions tous les jours. Esclaves de l'empereur, nous étions pour les Maures des personnages sacrés. Aussi vîmes-nous sans

peine tout ce qu'il y a de curieux dans la ville. Entre autres choses, nous remarquâmes une tour très élevée sur le haut de laquelle un homme à cheval peut monter. On la voit de dix lieues, quoique Maroc soit située dans une grande



*Audience donnée par l'empereur du Maroc aux religieux rédempteurs.*

*(Relation en forme de journal de voyage  
pour la liberté des captifs de Maroc et d'Alger, 1726.)*

plaine. Le 5 juillet, le Bacha ayant eu ordre de préparer sa troupe, nous parûmes de nouveau devant l'empereur qui nous donna la liberté. Nous étions loin de nous y attendre. On parlait de guerre avec les Français. La maison de commerce de Mogador n'arborait plus le drapeau blanc. On disait que les Français voulaient avoir raison de l'in-

sulte faite à M. Chénier, consul de France à Salé(1), que l'empereur avait chassé de sa présence d'une manière outrageante. MM. Cabanes et Depras faisaient passer en France le plus de fonds qu'ils pouvaient et M. Royer, de Marseille, s'était embarqué, abandonnant sa maison. Ces raisons, qui paraissaient devoir prolonger notre servitude, furent sans doute celles qui hâtèrent notre liberté. L'empereur voulut réparer sa faute, ce qui l'engagea à ne pas nous retenir plus longtemps. Peut-être notre délivrance fut-elle causée par la reconnaissance. On venait d'apprendre que 200 Maures avaient été secourus par un navire de Marseille. En vain s'étaient-ils présentés dans les ports mahométans et d'Italie. Partout on les avait repoussés et, sans l'assistance du navire de Marseille, peut-être seraient-ils morts de misère. En quarantaine maintenant dans cette ville, ils attendaient le moment favorable de retourner dans leur patrie.

Quoiqu'il en soit, l'empereur nous ayant fait donner à chacun trois piastres fortes de gratification, nous partîmes le 5, bien montés, ayant pour escorte 800 hommes d'infanterie et 200 de cavalerie. Les soldats maures avaient soin de dresser notre tente, tous les jours, près de celle du général. Nous parcourûmes avec cette escorte la plupart des villes de la Barbarie. Notre petite armée recevait partout des renforts. Elle fut reçue dans toutes les villes avec honneur. Les habitants d'Azamor se distinguèrent. Ils vin-

---

(1) Louis de Chénier (1723-1796), père d'André et de Marie-Joseph, consul-général à Constantinople, puis compagnon en Afrique du comte de Breugnon, chargé de conclure un traité avec l'empereur du Maroc (1767), consul-général et chargé d'affaires. L'avanie, faite à Chénier par Sidi-Mohammed, se place à la date du 21 septembre 1781. « Après avoir tenu des discours peu mesurés, dit le rapport officiel, il ordonna aux gens de sa garde de faire approcher le sieur Chénier, qui fut alors poussé avec rudesse et comme traîné devant lui. Le présent que le consul apportait fut arraché de ses mains. On enveloppa dans un linge sale la lettre encore cachetée du secrétaire d'Etat de la marine. On la pendit au col du sieur Chénier qui fut renvoyé, dans cette attitude humiliante, à l'hospice de la mission d'Espagne, avec ordre de se rendre à Mogador pour embarquer. » (Cité par Paul Masson. *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*, 631.)

rent à environ une demi-lieue à notre rencontre, firent le jeu du feu et nous donnèrent le spectacle le plus intéressant de la manière de combattre des Maures. Nous trouvâmes dans cette ville un capitaine de Marseille qui s'était fait rênégat pour se soustraire à 500 coups de bâton, qu'il devait recevoir à cause de son naufrage près de cette ville. L'empereur a porté cette loi, car il prétend qu'il n'est pas possible, à moins de le vouloir, d'échouer sur ses côtes. Les capitaines seuls qui viennent en Barbarie sont exempts de cette punition. Nous séjournâmes devant Azamor où le pacha fit une levée de 300 hommes. Il leur donna à chacun environ dix onces, et ils se mirent en marche avec nous. Nous passâmes, le même jour de la levée des troupes, la rivière des Lions et campâmes sur l'autre bord. Nous parcourûmes ensuite la côte et ne vîmes que les débris des villes de Darbedda, Montforia, Fœdal et autres qui ne sont plus connues qu'à cause du commerce de grains qui s'y fait encore. Arrivés près de Rabat, on dressa le camp. Le Bacha, ayant donné ses ordres, prit une escorte particulière et vint nous remettre au gouverneur de la place, qui donna aussitôt avis de notre arrivée à M. Mure, vice-consul de France. Ce brave et honnête Français vint nous recevoir. Sa surprise fut extrême quand il sut tous les honneurs qu'on nous avait faits dans les villes de Barbarie. Voulant profiter de moments aussi heureux et craignant quelque retour de la volonté de l'empereur, il fit préparer les choses nécessaires pour notre voyage et nous fit partir pour Tanger. Les mules, que M. Mure avait eu l'attention de nous faire donner, ne furent pas en état de faire la route. Nous en laissâmes trois à une ville ruinée, distante de vingt lieues environ de Salé, et continuâmes notre route jusqu'à Tanger, presque tous à pied. Nous y arrivâmes le 31. Nous y étions adressés au consul espagnol. Il nous reçut mieux que les pères de la mission. Il montra les ordres de l'empereur au gouverneur de la place, qui nous facilita les moyens de partir pour Cadix. Le patron de la barque espagnole, qui était à Tanger pour traiter de la volaille et du grain, mit à la

voile sur les 7 heures du soir. Nous arrivâmes à Cadix vers 8 heures du matin. Le patron arbora pavillon. Les médecins vinrent nous visiter et nous envoyèrent en quarantaine au lazaret, à deux lieues de Cadix. Nous fûmes trois jours dans cette barque sans pouvoir mettre pied à terre. Enfin, nous débarquâmes. On nous plaça dans une espèce de grange où nous n'étions à l'abri que de la pluie. Le 11, sur les 10 heures, on vint nous visiter. Les médecins nous donnèrent certificat de santé et nous partîmes pour Cadix. M. Boirel, vice-consul de France, nous reçut très bien. Il pourvut à nos besoins les plus urgents et nous procura les moyens de nous assurer un prompt retour dans les différents lieux de notre naissance. Je m'embarquai le 28 août, sur le navire le *Saint-François de Sales*, capitaine Sénécal, de Dunkerque. Notre traversée fut longue et dangereuse. J'eus beaucoup à souffrir dans ce voyage. J'avais très peu de linge et j'étais obligé de coucher sur les voiles et câbles dans l'entrepont. Nous arrivâmes enfin à Ostende, le 11 octobre, après avoir été cinq jours devant le port. Le 12, le capitaine me conduisit à Dunkerque et me remit au bureau des classes. Le commissaire visita mes passeports et m'expédia le 13. Je partis de Dunkerque le 14 et, ayant été obligé de séjourner par faiblesse à Lille, j'arrivai à Saint-Quentin, le 21 octobre 1784.

---

## Récit de M. Follie <sup>(1)</sup>.



ASSEMBLÉS au nombre de vingt autour d'un grand feu, nous rendîmes grâce à Dieu de nous avoir arrachés au péril. Dépouillés et privés de tout bien, nous nous trouvions cependant les plus heureux des hommes. Uniquement occupés du danger que nous venions d'éviter, nous ne pensions pas à notre misère présente, ni au sort qui nous attendait. La mer venait de jeter sur le rivage le corps du pauvre Bardon. Nous nous levâmes à cette vue. Le désir de le rendre à la vie nous animait. Nous voulions tenter de le secourir et de le sauver. Le chef des sauvages, qui, le sabre à la main, observait nos démarches, se figura sans doute que nous voulions retourner dans le navire. Il nous frappa sans pitié et nous empêcha d'aller sur le rivage. Le traitement de ce barbare nous replongea dans de cruelles inquiétudes. Nous avions beau lui montrer notre malheureux compatriote. Il ne nous répondait qu'en redoublant ses coups. Cette rigueur nous prépara à tous les événements. N'apercevant aucune trace d'humanité dans la conduite de ces sauvages, nous crûmes qu'ils ne nous réservaient que pour nous faire subir une mort plus rigoureuse que celle à laquelle nous venions d'échapper. Assemblés autour de nous, les uns armés de fusils, les autres de sabres ou le poignard à la main, ils nous ordonnèrent de nous lever. Nous le fîmes sans résistance et

---

(1) M. Follie, officier d'administration des colonies, né en 1761, publia, à son retour en France, son voyage sous le titre de *Mémoires d'un Français qui sort de l'esclavage* (1785) et, en 1792, il en donna une nouvelle édition sous le titre de *Voyage dans le désert du Sahara*. Son livre a été traduit en allemand à Berlin, en 1795, par J. Reinhold Forster. Le fragment donné ici complète le récit de Sauguiet pour la partie où les aventures des deux naufragés sont différentes.

nous marchâmes dans les terres à peu près d'une demi-lieue de la mer. Ils nous conduisaient comme des troupeaux, frappaient ceux qui restaient en arrière. Enfin, ils nous firent arrêter pour nous partager. Peu d'accord entre eux sur ce partage, nous les vîmes plusieurs fois prêts à s'égorger. Nous ayant enfin divisés par moitié, ils nous amenèrent sur le rivage au nombre de neuf. Mais à peine y fûmes-nous arrivés que de nouveaux débats s'élevèrent. Ils se jetèrent sur notre petite troupe. C'était à qui pourrait s'emparer d'un Chrétien. Ils se disputaient avec fureur notre possession, et aucun de nous ne fut à l'abri des effets de leur acharnement.

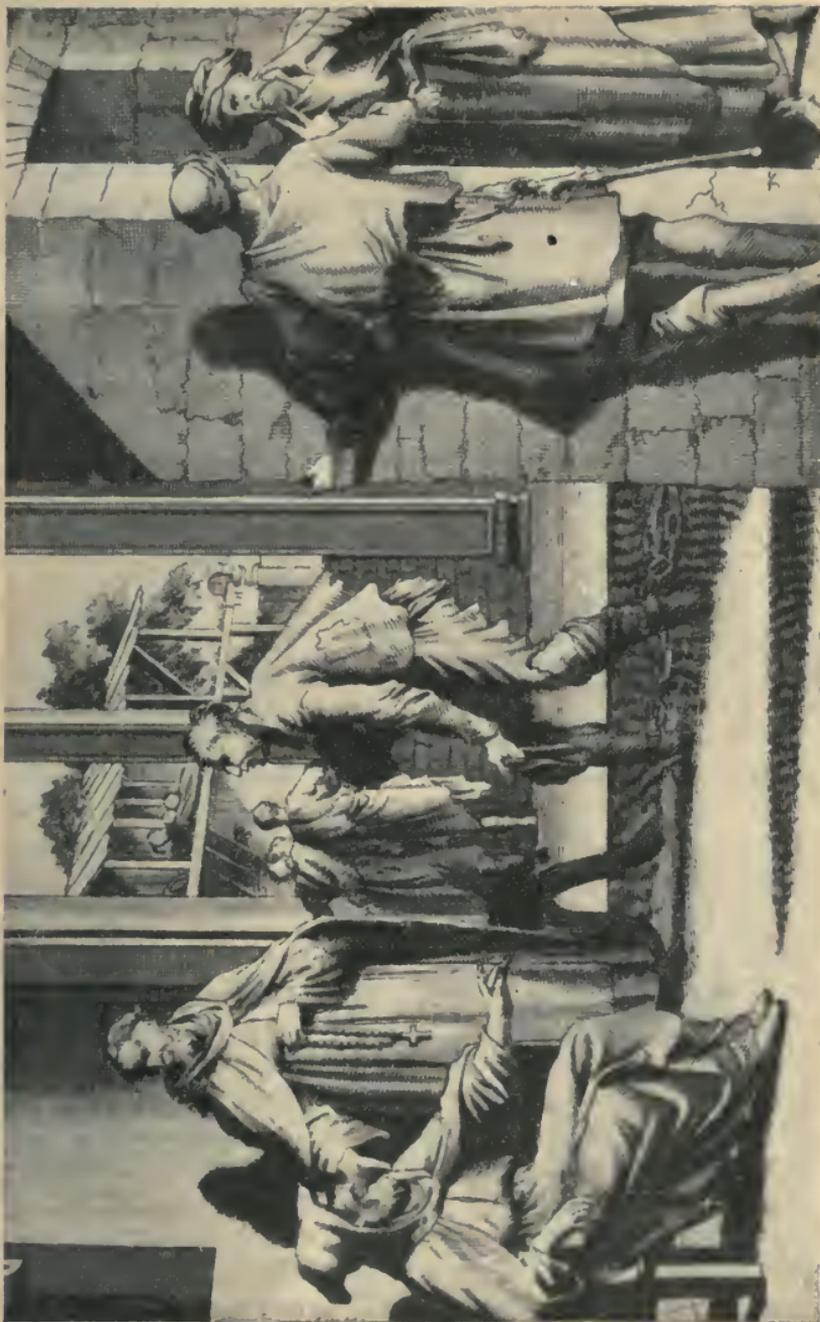
Séparé de mes compagnons d'infortune, accablé par la fatigue, par la crainte et l'horreur de tout ce qui m'environnait, je courais sans savoir où porter mes pas. Quelques sauvages m'aperçurent, me poursuivirent, me saisirent et m'entraînèrent précipitamment sur le haut de la montagne. D'autres accourent, m'arrachent de leurs mains et, furieux de ce que je n'avais pas résisté à la violence de leurs rivaux, me font essayer les traitements les plus inhumains. Je tombe sans mouvement sur le sable. Près de là, un grand feu était allumé dans l'endroit où les femmes avaient fixé leurs demeures. On m'approcha de ce brasier dont la chaleur me vivifia. Je commençais à reprendre l'usage de mes sens, mais voyant de toutes parts les apparences d'une mort prochaine, je ne sentais mon existence que par l'excès de mes maux. Sur le soir, une troupe de ces sauvages étant venus près de moi, je crus que c'en était fait de mes jours. Je ne voyais plus aucun Français. Je les croyais tous immolés à leur rage. Ils me regardaient avec une joie cruelle, chantaient, dansaient autour de moi. Leurs femmes, assemblées dans ce lieu, m'environnaient. Aucune ne pensait à me donner un morceau de toile pour me couvrir. Effrayé par mille réflexions plus cruelles les unes que les autres, je voulus savoir quel sort ils me réservaient. Je leur demandai s'ils en voulaient à ma vie. Surpris de mon inquiétude, qu'ils ne croyaient point par leur conduite avoir occasionnée, ils s'empressèrent de me rassurer. Les

uns me mirent une couverture sur le dos. D'autres coururent vers le rivage et m'apportèrent du biscuit trempé dans l'eau de mer. J'en mangeai peu. La joie que j'eus d'apprendre qu'ils ne songeaient pas à m'ôter la vie, suffisait seule pour ranimer mes forces. Le calme reparut sur mon visage. Ma nouvelle situation sembla leur faire quelque plaisir. Ils se rassemblèrent près de moi et tâchèrent, par mille questions, d'augmenter ma sécurité. Lassés enfin de ce que je ne pouvais répondre à leurs demandes, ils me laissèrent. Leurs femmes me firent coucher dans le sable et eurent soin de mettre une planche derrière ma tête pour me garantir du vent. Accablé par le poids de mes malheurs et par la fatigue des jours précédents, je me livrai enfin au sommeil.

Je passai trois heures environ dans un profond repos. Eveillé au milieu de la nuit par le bruit que faisaient mes maîtres, je m'abandonnai aux réflexions les plus affreuses. Que vais-je devenir ? Que prétendent ces barbares ? Que vont-ils faire de moi ? Que sont devenus mes compagnons d'infortune ? Je n'en avais, la veille, aperçu aucune trace. Me vendront-ils comme esclave ou me garderont-ils parmi eux pour m'employer aux travaux les plus durs et les plus vils ? Ma liberté est-elle perdue sans retour ? Déjà le soleil paraissait sur l'horizon et j'étais encore agité par ces sinistres idées. Je n'avais pas encore osé lever les yeux pour considérer les objets dont j'étais environné. Le désir de savoir ce qu'étaient devenus mes compagnons d'infortune, quel traitement on leur avait fait, me tira enfin de l'assoupissement dans lequel j'étais plongé. Je les vis dispersés de côté et d'autre, aucun n'osant s'éloigner du lieu qu'on lui avait marqué. Le chirurgien obtint de son maître qu'il lui fût permis d'aller voir le capitaine, dont la blessure avait besoin de pansement. Mais n'ayant pas les médicaments nécessaires, il ne put lui donner les secours que sa situation exigeait. La démarche du chirurgien auprès du capitaine fut imitée par plusieurs matelots. Je les suivis. D'autres me suivirent, et bientôt nous nous trouvâmes tous rassemblés, à l'exception d'un passager et d'un novice sur

le sort desquels personne ne put nous éclairer et qu'on avait vus la veille entraînés par les barbares. Imaginant que ces sauvages reconnaissaient un chef parce que nous apercevions quelque subordination entre eux, nous crûmes qu'ils étaient allés lui présenter nos deux compatriotes. Une douleur sombre se peignait sur tous nos visages, nous pleurions ensemble sur notre déplorable destinée. Nos discours n'étaient interrompus que par de longs gémissements. Nous n'osions penser à l'avenir. Ce qui rendait notre situation plus affreuse, c'était la perspective de sa durée, de sa continuité. Le terme de notre captivité semblait ne pouvoir être que celui de notre existence. L'espérance, consolatrice ordinaire des malheureux, nous privait elle-même de ses douces illusions. Nous employâmes la journée entière à nous encourager réciproquement. Plaçant notre confiance en l'Être suprême que nous implorâmes d'une voix unanime, nous résolûmes d'obéir avec soumission aux ordres rigoureux de sa Providence.

Le soir, nos différents maîtres nous séparèrent. On nous donna, comme la veille, du biscuit mouillé d'eau de mer. La faim horrible que j'avais me le fit trouver délicieux. Ensuite, je me couchai sur le sable, exposé aux injures de l'air. Le lendemain, nous nous revîmes tous, non point à l'endroit où était le capitaine, mais sur le rivage, Nos maîtres nous y avaient conduits pour travailler. A peine pouvais-je me soutenir. Je voulus par signes faire entendre à mon maître que j'étais trop faible pour faire ce qu'il me commandait. Sourd à mes raisons, il me frappait pour me forcer d'exécuter ses ordres. Plusieurs matelots, témoins de ce spectacle, vinrent me donner du secours, et, aidé de leurs bras, je traînai plusieurs tonneaux jusqu'à l'endroit où nous avions coutume de coucher. A la marée montante, on me fit cesser l'ouvrage. Je croyais pouvoir réparer mon épuisement par quelque repos, mais tout à coup mon maître me donna un nouvel ordre. J'ignorais absolument son langage. Il fut contraint de me faire connaître par signe qu'il m'ordonnait d'aller chercher du bois. Une corde, qu'il me donna pour en apporter, fut le seul instrument qu'il crut



*Le rachat des captifs.*  
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

m'être nécessaire. J'eus encore assez de force pour gravir sur une montagne voisine qui était couverte de ronces et de bruyères. Mes pieds étaient nus. Je n'étais couvert que d'une mauvaise chemise, dont on m'avait revêtu la veille. N'ayant aucun instrument pour couper le bois, je déchirais, j'ensanglantais mes mains pour arracher les racines de bois mort qui se présentaient à ma vue, et, après deux heures de recherches et de fatigue, je parvins à compléter un fagot. Je le chargeai sur mon dos et les épines des branches, qui le composaient, perçaient mes épaules qu'aucun vêtement ne garantissait. Arrivé au lieu de notre résidence couvert de sang et accablé de lassitude, à peine y eus-je déposé mon fardeau, que quelques femmes me montrèrent en riant que je n'avais pas apporté le bois qui leur était nécessaire. Elles me firent connaître la qualité de celui qu'elles brûlaient ordinairement et m'ordonnèrent d'aller en chercher. Je leur fis signe que j'avais faim. Elles me dirent qu'elles n'avaient rien à me donner à manger, mais qu'une d'entre elles était allée à leur demeure et qu'au soleil couché, on me donnerait de la nourriture. Plein de désespoir, je fus forcé de retourner sur la montagne dont je venais de descendre. Mais à peine avais-je arraché quelques morceaux de bois, que je vis venir vers moi deux femmes qui m'aidèrent à composer un nouveau fagot. Cette seconde charge fut encore plus forte que la première. Je ne pus faire vingt pas sans succomber sous le poids. Elles revinrent vers moi, me rechargèrent et je retombai encore. Enfin, ayant partagé cette charge, je la portai en deux fois au lieu de notre demeure. Je me reposai le reste du jour, accablé de douleur, de fatigue et mourant de faim. Sur le soir, je vis arriver cette femme dont on m'avait parlé. Mes yeux parcourant aussitôt les objets qu'elle avait apportés, je n'aperçus point de vivres. Impatient, pressé par le besoin qui se faisait sentir de plus en plus, je demandai à manger. On se mit à rire. On me dit de prendre patience. Enfin, sur les dix heures du soir, mon maître m'appela. On avait apporté du lait dans une peau malpropre et dégoûtante. Il en versa dans un plateau de bois et, après y avoir jeté des

cailloux chauds, il me fit signe de boire. Ce breuvage, quoique d'un goût plus détestable que celui du vinaigre le plus fort, fut pour moi un nectar délicieux. Le plateau fut vide en un moment, et si j'eus à me plaindre, ce fut moins du goût âcre de cette boisson que de la petite quantité qu'on me donna. Ayant, par ce moyen, repris un peu de force, je m'étendis sur le sable et m'endormis.

Le 22, au lever du soleil, il fallut suivre mon maître sur le bord de la mer et j'y travaillai comme la veille à vider le bâtiment. Ce jour-là, j'appris que le major, le maître d'équipage et deux matelots avaient formé le projet de désertir. Alarmé par l'imprudence de leur résolution, je me rendis près d'eux. Je les trouvai rassemblés. Ils me proposèrent de les suivre. Je parus les approuver pour me concilier leur confiance. Mais quand ils me crurent disposé : « Nous allons donc fuir, leur dis-je, et comment vivrons-nous ? Savons-nous combien nous avons de chemin à faire pour gagner la première ville ? Qui sera notre guide ? Qui nous répond que nous ne nous écarterons point de notre route, que nous ne serons point dévorés par les bêtes féroces qui sont répandues dans ces lieux ? Qui nous assure que nous ne serons point repris ? Et si nous le sommes... quel sera notre sort ? » Enfin, après plusieurs réflexions semblables, je leur dis : « Mes amis, quelle que soit la rigueur de notre position, souffrons avec patience, attendons encore quelques jours. Notre sort peut changer. Ces barbares n'en veulent point à nos jours. Peut-être nous donneront-ils notre liberté ? » Ils se rendirent à mes instances. Je leur représentai que nous étions dans la nécessité de ne jamais former de pareils projets sans recueillir au moins plusieurs avis, qu'autrement, abandonné à soi-même, égaré, désespéré, chacun de nous s'exposerait à commettre des imprudences qui lui causeraient des regrets éternels. Ils furent touchés de mes avis, devinrent plus tranquilles, me promirent de me communiquer désormais toutes leurs résolutions et me regardèrent, dès ce moment, comme un chef prudent dont il convenait de suivre les conseils. Je ne négligeai rien pour

établir solidement parmi nous un esprit d'union et de fraternité, pour écarter sans retour tout projet de désertion, et j'aperçus avec plaisir qu'ils se pénétraient des sentiments de paix, de soumission et de patience que je voulais leur inspirer. Leurs maîtres, tout sauvages qu'ils étaient, aperçurent aussitôt leur subordination à mon égard, et chacun d'eux, quand il me parlait, ne me nommait plus que commendor, nom que j'ai conservé parmi eux jusqu'à Mogador.

Le bon ordre ainsi établi, c'était une inquiétude de moins pour moi. Je suivais mes travaux ordinaires. Tantôt je portais des sacs, tantôt je roulais des barriques. Ma nourriture était chaque jour la même : j'avais un peu de lait matin et soir. Pendant que nous sommes restés sur le bord de la mer, les barriques de farine que nous tirions du bâtiment ayant été partagées parmi les Maures, mon maître m'en donnait tous les matins la valeur de trois poignées pour faire un pain, et, tout petit qu'il était, il me suffisait pour toute la journée. Le soir, j'allais arracher du bois. A mon retour, je buvais un peu de lait aigre. Puis, couché sur la terre, je dormais si je pouvais, toujours exposé aux injures du temps.

Le 23, avant de commencer mes travaux, j'allai dans les diverses cases visiter mes compagnons d'infortune. Je les trouvai tranquilles et toujours disposés à ne rien faire que de mon avis. Après les avoir quittés, je me sentis tout à coup arrêté. C'était un Maure qui s'emparait de moi et voulait me forcer à entrer dans sa case. Connaissant le caractère sauvage et dur de mon maître, je fis résistance. Ce barbare me donna deux coups de poing sur la figure, me renversa, m'entraîna dans sa case et, me menaçant de me tuer si j'osais en sortir, il s'éloigna pour profiter des débris de la cargaison du navire. Sachant que je ne lui appartenais pas, et craignant que si je restais dans sa case, il ne m'arrivât quelque nouveau malheur, je voulus profiter de son absence pour m'en éloigner et me rendre à celle de mon maître. J'étais à peine sorti que, soit qu'on l'eût averti, soit que sa défiance l'eût porté à revenir pour me

garder plus soigneusement, il courut vers moi et me fit succomber sous les coups redoublés dont il m'accabla. Plusieurs Maures, témoins de ce spectacle, me reconurent et allèrent en porter la nouvelle à mon maître.



*Les Trinitaires font embarquer les esclaves rachetés par leurs soins.  
(Ordre de la Rédemption des captifs, 1633.)*

Celui-ci, moins affecté de la perte de ma personne que furieux d'apprendre qu'un autre que lui avait osé me frapper, s'arma de son couteau et de son fusil et accourut vers mon ravisseur pour lui demander raison de son action et me reprendre. Il le trouva accompagné de six de ses amis qui, armés de toutes pièces, l'attendaient de pied

ferme. Trop faible pour l'attaquer, il retourna chercher du secours parmi ceux de sa famille, résolu de tout tenter plutôt que de me laisser entre les mains de son ennemi. Alors, les forces devenues égales, mon maître l'attaqua avec fureur, lui porta plusieurs coups de couteau, l'étendit sur le sable. Pendant ce temps, d'autres Maures de ses parents ou de sa horde se saisirent de moi et me reconduisirent vers ma case. Ce petit combat fini, les parents ou plutôt les barbares de la horde de mon ravisseur qui, tous, étaient occupés sur le rivage, attirés par les cris des femmes et animés par les discours de ceux qui avaient été contraints de chercher leur salut dans la fuite, se réunirent, armés de sabres et de fusils, et accoururent pour tirer vengeance de l'affront qu'ils venaient de recevoir dans la personne d'un de leurs chefs. Plusieurs coups de fusil tirés par les Mongeares, qui regagnaient précipitamment le haut de la montagne, avertirent mon maître du danger auquel il allait être exposé. Il rassembla aussitôt ses gens. Tous coururent aux armes. Les Mosselemis s'avancèrent en ordre. Les Mongeares, aussi braves qu'eux, se voyant en état de tenir ferme, étaient réunis, leur chef à leur tête. Ils poussèrent des hurlements horribles. La dispute de deux particuliers était devenue celle de deux hordes entières. Déjà quelques femmes, incertaines sur l'issue de ce combat, nous entraînaient dans les terres. La crainte d'être blessés nous-mêmes, si nos maîtres étaient vaincus, nous excitait aussi à nous éloigner du lieu de l'action. Tout présageait un combat prochain et inévitable, lorsque les femmes éperdues, éplorées, arrachèrent leurs armes et calmèrent par leurs larmes et leurs prières la fureur meurtrière qui les animait. Alors, un des chefs mosselemis s'étant avancé seul vers les Mongeares, ceux-ci suspendirent leur marche. Un des leurs se détacha pour l'écouter, et, après quelques moments d'entretien, chacun d'eux se retira du côté de sa horde. Ce fut le moment de la paix. Les Mosselemis rejoignirent leurs cases, les Mongeares en firent de même, et tous ayant mis bas les armes, allèrent vers le vaisseau pour continuer à s'enrichir de nos dépouilles.

Mon maître, nous ayant fait revenir sur le bord de la mer, me donna pleine liberté d'aller où je voudrais. La seule chose qu'il exigea de moi fut de faire chaque jour la provision de bois pour la case, mais il ne m'employa plus à rouler les tonneaux, ni à porter les barres de fer, etc. Ainsi, cette journée qui avait commencé d'une manière si funeste pour moi, qui semblait ne me préparer que de nouvelles disgrâces, quel qu'eût été l'événement du combat, rendit au contraire mon sort plus doux. Mon maître s'attacha davantage à ma personne et fit cesser mes travaux. Quatre jours se passèrent ainsi. Le matin, je faisais un pain pour me nourrir pendant la journée; allumant un grand feu sur le sable, je jetais sur la braise un peu de pâte et lorsqu'elle était cuite, je la retirais. Le vin que j'avais tiré du navire me servait de boisson.

Le 27, ces deux peuples, fatigués d'être restés si longtemps sur le bord de la mer, s'assemblèrent tous, et soit qu'ils regardassent ce qui restait dans le navire comme inutile pour eux, soit qu'ils ne s'accordassent pas sur le partage qu'il aurait fallu en faire, ils aimèrent mieux détruire ce qui restait. Ils mirent le feu au vaisseau. Nous le vîmes bientôt embrasé. Ces barbares n'avaient pas pénétré jusqu'au fond du bâtiment. Il y restait douze barils de poudre. Quoiqu'ils fussent mouillés par l'eau de mer, l'explosion fut si forte que cinquante Maures furent blessés et huit perdirent la vie.

Le 28, on quitta le rivage. On chargea les chameaux de tous les effets qu'on avait pu tirer du navire. A midi, presque tous les barbares avaient disparu et avaient emmené avec eux leurs esclaves de divers côtés, sans permettre qu'ils pussent se voir et s'embrasser avant leur séparation. Je croyais être le seul Français qui restât encore sur la côte lorsque je vis venir vers moi le capitaine. Désigné par ses blessures, il avait l'œil égaré, le visage sanglant et livide. Déjà sa bouche était gangrenée. Sa mort était prochaine. Il chancelait, se soutenait à peine, quoique appuyé sur deux Maures qui le conduisirent près de moi et qui s'éloignèrent aussitôt. Aucun de ces barbares ne

voulait en prendre soin, parce qu'il n'était pour eux qu'un esclave plutôt incommode qu'utile. J'avais volé à sa rencontre. Mon cœur était serré. Mes larmes coulaient en abondance. Il n'était plus à mes yeux ce capitaine imprudent, dont les fautes m'avaient plongé dans l'esclavage. Je ne voyais plus en lui qu'un compatriote souffrant et moribond dont les douleurs surpassaient les miennes. L'excès de ses maux me le rendait respectable. Je m'empressai de lui procurer tous les secours qu'il était en mon pouvoir de lui offrir. Ne pouvant le faire entrer dans la case de mon maître qui aurait refusé de l'y recevoir, je me hâtai d'en préparer une avec les ronces que je ramassai, et, après une heure de travail, je pus ainsi lui donner un asile et le mettre à l'abri des injures de l'air. Il paraissait surpris qu'ayant inspiré plus d'horreur que de compassion aux Maures, il trouvât encore ce dernier sentiment dans le cœur d'un homme dont il avait causé l'infortune. Sa langue blessée, déchirée, ne pouvant articuler que des sons confus, il traça sur le sable les dernières expressions de sa reconnaissance et me pria de lui pardonner les imprudences dont j'étais la victime et de ne pas l'abandonner pendant les derniers moments de sa déplorable existence. Je le rassurai par tout ce que l'humanité, la pitié, l'attendrissement peuvent suggérer de plus consolant, de plus affectueux. Je lui témoignai par des protestations réitérées le désir que j'avais de pouvoir, par mes soins, prolonger et fortifier le léger souffle de vie qui lui restait encore. Mais tout à coup j'entendis les cris d'un Maure qui accourait avec précipitation. Il fut bientôt près de nous et m'ordonna par des signes menaçants de m'éloigner du capitaine. Il en coûtait trop à mon cœur de délaisser mon compatriote mourant. Je restais à ses côtés malgré les ordres du Maure. Irrité de ma résistance, il me mit en joue avec le fusil dont il était armé. J'étais perdu si quelques femmes, présentes à ce spectacle, ne lui eussent demandé grâce et arraché son arme. Pour moi, n'attendant que la mort, imaginant que ces barbares, n'ayant plus besoin de nous, avaient inhumainement massacré mes compagnons, je ne cherchais



*Cabanes marocaines.*  
(Taylor. *Voyage pittoresque*, 1826.)

point à éviter le dernier coup que le Maure me préparait. Je restai immobile. Cependant il fallut céder à la force, il fallut rentrer dans la case de mon maître, il fallut abandonner le malheureux capitaine qui resta dans celle que j'avais formée à la hâte. La fin du jour approchait. J'avais besoin de repos. Mais mes inquiétudes sur le sort qu'on me destinait, sur celui qu'on réservait au capitaine, le bruit continu que faisaient les barbares m'empêchaient de m'y livrer. Feignant d'être plongé dans un profond sommeil, j'observais attentivement toutes leurs démarches. Au milieu de la nuit, plusieurs s'approchèrent de moi pour savoir si je dormais. Cette curiosité redoubla mes attentions et mes craintes. A travers les ronces qui formaient l'enceinte des cases, je pouvais apercevoir ce qui se passait dans celle que j'avais donnée pour asile au capitaine et qui était très rapprochée de celle de mon maître. Bientôt, je vis les Maures lui faire avaler par une corne de bœuf un breuvage qui le jeta dans un prompt assoupissement et quelques moments après, ils l'assommèrent avec les crosses de leurs fusils. J'entendis avec frémissement son dernier cri, son dernier soupir. Frappé des précautions qu'ils avaient prises pour me cacher ce meurtre abominable, je me gardai bien, le lendemain, de leur faire connaître que j'en avais été le témoin. Peut-être ils m'auraient fait périr avec la même cruauté. Le Maure, qui avait voulu me tuer la veille, s'approcha de moi à la pointe du jour, m'apprit que le capitaine était mort et voulut me conduire près de son cadavre. Mais ce spectacle eût été horrible pour moi, je refusai de le suivre.

Sur les dix heures du matin, mon maître se mit en route pour retourner dans les montagnes au lieu de sa résidence ordinaire. J'allai à sa suite, couvert d'une mauvaise chemise, nu-pieds et sans chapeau. Il serait difficile de concevoir combien l'ardeur du soleil me fit souffrir et quelles douleurs j'endurai en marchant sur des pierres aiguës pendant toute la journée. Enfin, sur les six heures du soir, nous arrivâmes à l'habitation de mon maître, qui était située entre deux montagnes. Dix cases, placées à dis-

tances égales les unes des autres, formaient ce petit village. Mon maître en était le chef. Les Maures vinrent le féliciter de son retour. Je fus bientôt le principal objet de leur curiosité. Ils se pressaient autour de moi, me regardaient avec surprise, même avec plaisir, me faisaient tous des signes multipliés que je ne comprenais pas, me parlaient tumultueusement en un langage que je comprenais encore moins. Une partie de la nuit se passa en chants et en divertissements. Ces barbares n'ont d'autre logement qu'une tenture de toile tissée avec du poil de chèvre et du poil de chameau, étendue sur des perches longues de huit à neuf pieds. Là, on ne voit d'autres meubles que quelques peaux de chèvres qui leur servent de vêtements, et une natte de jonc qui est le lit commun de toute une famille, du mari, de la femme et des enfants. Quelques heures après notre arrivée, je bus du lait aigre. On ne me donna pas d'autre aliment. Je me couchai ensuite au milieu des chevreaux que les Maures renferment dans leurs tentes pendant la nuit pour les mettre à l'abri des bêtes féroces qui infestent cette contrée. J'étais accablé par les fatigues que j'avais éprouvées pendant le jour. Je dormis bientôt profondément. Je restai deux jours dans ce lieu sans qu'on exigeât de moi aucun service. Le troisième, l'aurore commençait à peine à paraître qu'on m'appela pour aller chercher du bois. J'obéis et, à mon retour, on me donna un peu de lait. Sur les neuf heures, il fallait mener le troupeau de chèvres au pâturage. Un enfant m'accompagna pour me montrer le lieu où il fallut les conduire. Je les ramenai dans la case avant le coucher du soleil. J'allai ensuite faire une seconde provision de bois et, quand je l'eus apportée, on ne m'offrit qu'une ration de lait aussi peu abondante que celle qu'on m'avait donnée le matin. Je n'ai jamais eu d'autre nourriture pendant que j'ai été l'esclave de mon premier maître.

Je continuai de mener, les jours suivants, cette vie uniforme et pastorale. Qu'elle m'eût paru douce, si, dans ce désert, la nature s'était présentée à mes regards sous l'aspect riant dont elle se pare dans nos contrées ! Mais là, je

cherchais vainement ces brillants paysages, ces prairies couvertes de fleurs variées, ces bocages frais et touffus qui embellissent les campagnes de France. La terre y est toujours desséchée et flétrie. On n'y voit croître que des ronces et des bruyères. Aucun arbre n'y montre son feuillage. Une soif dévorante me consumait et je ne trouvais aucun ruisseau pour me désaltérer. Un soleil brûlant m'embrasait et je n'apercevais aucun ombrage sous lequel je pusse éviter l'ardeur de ses rayons. Je ne pouvais m'en garantir un peu qu'en me couvrant la tête de ma chemise, que je pliais en forme de turban. Nu-pieds, je courais sans cesse à travers les épines pour rassembler mon troupeau.

Errant dans cette affreuse solitude, j'étais encore plus vivement tourmenté par les peines morales, par les chagrins amers, par les regrets cuisants qui déchiraient mon cœur, que par les maux physiques qui épuisaient mon corps débile. Souvent, le souvenir des biens que j'avais perdus, du bonheur paisible dont je jouissais dans ma patrie, des douceurs que je goûtais dans le sein de ma famille, des personnes chères dont j'étais séparé, venait se retracer à mon imagination. Quelquefois, attendri, pénétré par ces tristes idées, je me prosternais à genoux. Je levais vers le ciel des mains suppliantes, des yeux baignés de larmes. Quelquefois aussi, je m'abandonnais au plus violent désespoir. J'avais mon existence en horreur. Je désirais la destinée des animaux dont j'étais le pasteur. Je regrettais de n'avoir pas péri avec ce jeune officier, dont les flots avaient rejeté le cadavre sur le rivage. Je portais envie au sort de l'infortuné capitaine que j'avais vu massacrer. Un jour, accablé par la chaleur, excédé de fatigue, assis au pied d'une colline, j'étais en proie à ces cruelles réflexions. Mon troupeau, éloigné de moi, paissait à l'aventure lorsque les mugissements d'un tigre que je vis paraître à la cime du coteau me glacèrent d'effroi. Une prompte fuite pouvait seule me dérober à la furie de cet animal féroce. A quelque distance, j'aperçus des ronces qui étaient épaisses et un peu élevées. J'y courus précipitamment. Couché contre terre derrière cet asile, tremblant, inanimé,

craignant même de respirer, je vis le tigre fondre sur mon troupeau, étrangler trois chèvres et dévorer leur chair palpitante. Les autres s'étaient dispersées sur la montagne et dans la plaine. Je les rassemblai quand le tigre eut dis-



*Le paiement de la rançon.*

(*Ordre de la Rédemption des captifs, 1633.*)

paru, mais redoutant le brutal emportement de mon maître que la perte de ses trois chèvres ne manquerait pas d'irriter, je ne savais si je devais retourner dans la case ou abandonner mon troupeau et fuir dans la campagne. Le soleil ne paraissait plus sur l'horizon que j'étais encore

irrésolu sur le parti que j'avais à prendre. Impatient de ne point me voir revenir, craignant qu'il ne fût arrivé quelque malheur à son troupeau, mon maître avait pris ses armes pour venir à ma rencontre. Son fils l'avait suivi. Je frémis en les voyant. Ils me demandèrent pourquoi je revenais si tard. Je leur en appris la cause. Nous arrivâmes à la case et aussitôt on me fit asseoir sans me permettre de lier les chevreaux comme je le faisais ordinairement. On me refusa la peau dont je me couvrais sur le grabat où je me couchais. Mon maître, furieux, s'arma de cordes et me frappa longtemps avec la dernière inhumanité. Mon sang ruisselait de toutes parts. Je tombai sans connaissance. Dans ce pitoyable état, je fus attaché au pied d'un poteau qui était planté à l'entrée de la case et j'y demeurai exposé pendant toute la nuit qui fut très froide et très humide.

Lorsque le jour parut, on vint me détacher. Mais, hélas ! je n'apercevais pas ceux qui venaient me délier. J'avais perdu la vue. L'abondance et l'humidité de la rosée avaient fait sur mes yeux cette impression funeste. Je fus écrasé, anéanti par un malheur si inattendu. Quelques paroles, que j'entendis proférer à mon maître, me firent apercevoir qu'il se repentait de sa brutalité. Mais sa femme, plus cruelle que lui, était insensible à la rigueur de ma situation. Je l'entendis dire à voix basse que je serais un esclave inutile, embarrassant, et que si, dans trois jours, je ne recouvrais la vue, il faudrait m'assommer pendant mon sommeil. Qu'on imagine, s'il est possible, quelles idées noires, quelles réflexions désespérantes dut faire naître dans mon esprit ce langage dénaturé. Je ne savais à laquelle m'arrêter. Je tombai dans un tel accablement que, pendant quelques moments, je perdis pour ainsi dire le sentiment de mon existence. Revenu à moi, j'invoquai l'Être suprême. Je le suppliai de me rendre la vue ou de m'arracher la vie.

Le fils de mon maître m'avait fait rentrer dans la case, m'avait bassiné les yeux, m'avait donné du lait. Le soir, il s'approcha de moi, me parla avec quelque douceur, m'invita à dormir. Mais le désespoir s'était fixé dans mon

cœur. Le repos n'était plus fait pour moi. Je gémissais, je pleurais, je priais. Le moindre bruit m'intimidait, m'effrayait. Je croyais à chaque instant qu'on se préparait à suivre le barbare conseil donné par la femme de mon maître, qu'on allait s'approcher de moi pour me donner le coup mortel. Déjà mon aveuglement durait depuis trente-cinq heures. On venait de me bassiner les yeux, lorsque je distinguai confusément la femme de mon maître. Je me levai avec transport. J'allai aussitôt vers elle pour lui faire voir que ma vue commençait à s'éclaircir. Elle en parut satisfaite. Son mari, à son retour, en reçut la nouvelle avec plaisir et, dans l'espace de douze heures, je m'aperçus avec une joie inexprimable que mes yeux se fortifiaient. Depuis cet accident, je n'allai plus chercher du bois, je ne gardai plus les troupeaux. On ne songea qu'à se débarrasser de mon individu. L'occasion, qu'on attendait, ne tarda pas à se présenter. Un Maure étranger passa dans la contrée et lui fut vendu pour trois chèvres.

Le 14 février, je suivis mon nouveau maître. Il demeurait à cent lieues environ de l'endroit où j'étais. Je sus qu'il était plus riche que le premier, qu'il avait un nombre infini de moutons, de chèvres, de bœufs et de chevaux, qu'il possédait 87 chameaux, six nègres, trois négresses, qu'il était un des plus opulents marchands de ces contrées. J'ignorais entièrement à quels travaux il me destinait et dans quel endroit il me conduisait. Je le suivis nu-pieds à travers les montagnes. Sur le soir, j'aperçus des cases. Je crus que c'était sa demeure. Dix Maures, qui l'attendaient dans ce lieu, me confirmèrent dans cette opinion. Je ne pensais pas que ces barbares s'occupassent d'aucun commerce. J'ignorais qu'ils portaient fréquemment des marchandises dans les provinces les plus éloignées pour les échanger contre des bestiaux et de la laine et qu'ils s'éloignent souvent de leurs demeures à plus de deux cents lieues. Mais l'expérience m'apprit bientôt quelle est la longueur de leurs courses vagabondes. Trouvant l'hospitalité dans toutes les hordes qui sont répandues au milieu du désert, ils n'ont pas besoin de porter avec eux beau-

coup de nourriture. Lorsqu'ils veulent faire des provisions pendant le cours de leur voyage, une paire de ciseaux, un couteau ou d'autres menus objets leur en procurent beaucoup plus qu'ils n'en peuvent consommer pendant huit jours. Ils sont toujours bien armés et marchent en nombre suffisant pour résister aux brigands qui pourraient les attaquer.

Je n'avais presque pas mangé avant de partir. Au moment de l'arrivée, on me donna de la farine d'orge délayée dans de l'eau. Je la mangeai avec goût. Je me couchai sur des roches et les fatigues de la journée me procurèrent un repos assez tranquille. Le lendemain, dès la pointe du jour, il fallut se remettre en marche. Il n'était pas encore 10 heures du matin qu'ayant moins de force que de courage, je restai en arrière, faisant tous mes efforts pour suivre mon nouveau maître. Il s'aperçut que j'étais éloigné de lui, et aussitôt un Maure de sa suite fut chargé de me faire avancer. Fidèle à l'ordre qu'il venait de recevoir, celui-ci me donnait des coups de corde sur les reins dès que mon pas paraissait se ralentir. Il semblait s'acquitter avec joie de la commission odieuse que son chef lui avait donnée. Plus de dix fois pendant cette journée, je fus réduit à la nécessité de boire de l'urine de chameau pour me désaltérer. Par surcroît de malheur, je reçus deux coups de soleil, l'un sur le dos qui fut peu sensible, l'autre tomba sur mes jambes qui, déjà enflées par la fatigue, en furent vivement affectées. Mon maître était le seul qui ne plaignit point mon sort. Malgré un tremblement général, dont tout mon corps était saisi, malgré l'inflammation de mes jambes, il exigea toujours que je continuasse la route à pied, sans vouloir me permettre de monter sur un de ses chameaux. Impitoyable, il aggravait encore mes douleurs par les coups redoublés dont il m'accablait à chaque instant. Je lui demandai plusieurs fois la mort. Sourd à mes prières, il me la refusait et ne me répondait que par des menaces. J'arrivai enfin au lieu où l'on s'était proposé de coucher. Je ne pus prendre la nourriture que ces monstres me présentèrent. J'avais une fièvre violente qui dura pendant toute la nuit.



*Les murailles de la ville de Tanger.*  
(Taylor Voyage pittoresque, 1826.)

Le lendemain, il fallut de même se mettre en route. On me força de prendre les devants. Le soleil commençait à peine à paraître que j'étais déjà incapable de marcher, de me soutenir. Mes jambes me refusaient entièrement leur service. Alors mon maître, craignant sans doute que je ne retardasse la célérité de sa marche, me fit mettre sur un de ses chameaux. Les sauts horribles de cet animal me fatiguaient encore cruellement. Comme je ne pouvais m'y tenir qu'avec peine, les Maures me lièrent sur le chameau pour s'épargner la peine, de prendre aucun soin de ma personne. Ils continuèrent, les jours suivants, de m'attacher sur cette monture, et j'arrivai, le 25 février, après un voyage de douze jours, aux cases de mon maître. Deux nègres et plusieurs femmes s'étaient empressés de venir à sa rencontre. On me donna quelque nourriture et beaucoup de lait à boire. On me laissa trois jours dans une entière tranquillité. J'étais couvert de plaies. Mes jambes étaient devenues plus grosses que mon corps. On y voyait plusieurs ouvertures qui tendaient à suppuration. Ma situation inspira enfin quelque pitié à ces barbares. Ils songèrent à me procurer les secours qu'ils croyaient m'être nécessaires. On m'étendit sur le sable, et pendant que quatre Maures me tenaient avec force, mon maître brûla les chairs qui environnaient mes plaies avec des lames de couteau qu'il avait fait rougir. Je souffris alors des douleurs infernales. Je poussai des cris horribles. Mais ce remède, analogue à la férocité de ces barbares, me procura une guérison assez prompte.

Le 1<sup>er</sup> mars, on me fit aller aux champs pour garder les chameaux et les empêcher de paître dans les pièces de terre nouvellement ensemencées. Comme j'étais encore dans l'impuissance de suivre le pas ordinaire des chameaux, mon maître eut la précaution de leur attacher les pieds de devant. Le matin, avant de les conduire au pâturage, on me donnait une grande tasse de lait. Le soir, à mon retour on m'en donnait encore et, sur les 10 heures, on me faisait souper avec de la pâte de farine d'orge. J'étais mieux couché que je ne l'avais été pendant mon premier esclavage.

Je reprenais visiblement mes forces, ce qui fit beaucoup de plaisir à mon maître. Il ne m'avait d'abord regardé que comme un être qui était près de perdre la vie et ne s'intéressait point à me la conserver. Mais voyant que ma santé se rétablissait, il me regarda comme un esclave précieux dont il pourrait tirer grand profit. Ce fut sans doute ce motif qui l'engagea à ne plus m'envoyer garder les chameaux. Il prenait grand soin de ma personne et, quand il me voyait triste, il me faisait donner du lait, de la nourriture, du tabac, enfin tout ce qu'il croyait pouvoir faire diversion à mes maux.

La bonté et les égards qu'il eut pour moi me firent oublier sa barbarie passée. Souvent il m'emmenait avec lui promener dans la campagne. Il prit des informations sur le sort de mes compagnons d'infortune et m'apprit que tous, dispersés à une journée environ, s'approchaient du lieu où j'étais. Jamais nouvelle ne me fut plus agréable. L'espoir, qui jusqu'à ce jour avait été banni de mon cœur, commença à y renaître. Le souvenir de ma patrie y excitait plutôt le désir de m'en rapprocher qu'il ne réveillait le regret d'en être éloigné. Je demandais souvent à mon maître s'il pensait à me vendre. Ses réponses m'annonçaient toujours que ma destinée devait bientôt changer. Il ne me gardait encore que pour tirer ensuite meilleur parti de ma personne. Enfin, me voyant dans l'état qu'il désirait, il me mena sur un chameau à une petite ville nommée Glimi, située à trois lieues environ de la case. Plusieurs Maures m'examinèrent, me marchandèrent et ne tombèrent pas d'accord. Il me reconduisit chez lui. Le lendemain, un de ceux qui m'avaient vu au marché vint à la case de mon maître. La vente se consumma : je devins l'esclave d'un troisième maître qui me ramena à Glimi, le 15 mars. Le second capitaine y était déjà. Ce fut le premier de mes compagnons, que je vis, depuis que nous nous étions séparés sur le bord de la mer. Mahamet (c'était le nom de mon nouveau maître), en homme qui entend ses intérêts, vendit la moitié de ma personne à un Juif nommé Aron. Je vivais trois jours chez l'un, trois jours chez l'autre. Ils

me traitaient assez humainement tous les deux, m'occupaient à moudre de l'orge, à porter de l'eau, et me nourrissaient tantôt avec de l'orge, tantôt avec du couscouss. Je couchais sur la paille, à côté de la mule d'un de mes maîtres, au-dessous d'un toit qui couvrait une partie de sa cour.

Cependant M. Mure, vice-consul de France dans l'empire du Maroc, ne négligeait rien pour briser les liens de notre captivité et nous rapprocher des États de l'empereur. Lettres écrites à ce prince, courriers maures expédiés pour nous découvrir, pour nous réunir, présents, promesses, argent, tout fut mis en usage. Les efforts qu'il faisait pour nous tirer d'esclavage l'exposaient lui-même à de grandes disgrâces, car l'empereur du Maroc est extrêmement jaloux de délivrer par la médiation de ses propres émissaires les esclaves qui sont dispersés dans les déserts qui environnent ses États, et souvent il inflige des peines sévères aux Européens qui ont racheté la liberté de leurs compatriotes. Mais les ordres que donne l'empereur pour le rachat des esclaves chrétiens ne sont jamais fidèlement exécutés. Les gouverneurs, ou les Juifs qu'il en charge ordinairement, ont intérêt de garder le plus longtemps possible l'argent qu'il leur confie pour cet objet. Ils lui font entendre qu'on exige des rançons trop considérables, ou qu'ils n'ont fait dans les déserts que des recherches inutiles. Ils lui persuadent aussi qu'en temporisant, on force les maîtres de devenir plus traitables et de vendre enfin leurs esclaves à un prix plus modéré. Souvent l'empereur, impatient de faire exécuter promptement ses volontés, choisit d'autres émissaires. Mais ces nouveaux agents, dirigés par le même intérêt qui animait les premiers, tiennent la même conduite et les esclaves restent toujours dans la servitude.

C'est ce qui faisait craindre à M. Mure que notre délivrance ne fût trop tardive, si le soin n'en était abandonné qu'aux agents infidèles de l'empereur. Les peines qu'avait essuyées dans une circonstance pareille M. Chénier, consul de France dans cette partie de l'Afrique, les défenses impérieuses du prince, la crainte des châtimens rigoureux

qu'il prononce presque toujours contre ceux qui les violent, rien ne pouvait diminuer l'activité de son zèle. Semblable à un père tendre qui se sacrifie pour le bonheur de ses enfants, ce généreux Français exposait son rang, sa fortune et sa vie pour tirer de la misère ses malheureux compatriotes. MM. Cabanes et Despras, négociants à Mogador, avaient secondé ses vues bienfaisantes. Ils avaient député un Maure, nommé Bentar, qui leur était affidé et qui arriva bientôt à Glimi. Le 7 avril 1784, il convint avec mes maîtres du prix de ma rançon, la leur paya sur-le-champ, alla aussitôt dans les campagnes voisines où il racheta cinq autres Français et les amena à Glimi, d'où nous partîmes ensemble le 11 du même mois pour nous rendre à Mogador. Craignant d'être attaqués par des Maures rebelles, s'ils avaient été instruits de notre départ, notre guide nous fit marcher jusqu'au milieu de la nuit. Alors nous nous écartâmes de notre chemin et allâmes nous reposer au pied d'une montagne couverte d'amandiers sauvages. Nous nous remîmes en route, dès que le jour commença à paraître, et le 21 avril 1784, après dix jours de marche, nous arrivâmes à Mogador sans accident, mais horriblement fatigués. Aussitôt MM. Cabanes et Depras expédièrent un courrier à M. Mure pour lui annoncer notre arrivée. Ils nous accueillirent comme des amis, comme des frères. Logement, nourriture, habillement, remèdes, tous les soulagemens, tous les secours nous furent offerts avec générosité.

Français, Anglais, Hollandais, tous les Européens établis à Mogador venaient chaque jour me visiter. Leurs discours affectueux, leurs soins empressés, rendaient à mon âme son ancienne sérénité. Le souvenir de mes maux ne me paraissait déjà plus que la légère réminiscence d'un vain songe. Le chirurgien du commerce visita mes plaies. Il n'en trouva aucune dangereuse. Huit jours suffirent pour me mettre en état de paraître chez les négociants. Tous, sans distinction de nation, me recevaient avec une affection égale, m'attiraient sans cesse dans leurs maisons. J'allais alternativement manger chez chacun d'eux.

L'agréable spectacle de l'union fraternelle qui règne au milieu de leur société était toujours pour moi une nouvelle jouissance. La diversité de leurs patries ne relâche point les nœuds de cette union. Ils savent allier leurs intérêts respectifs et ceux de leur nation avec la concorde et la bonne harmonie que des Chrétiens doivent conserver parmi eux. Connaissant les coutumes des pays qu'ils habitent, les mœurs et le caractère des Maures et de leur souverain, ils me donnèrent amicalement tous les avis dont j'avais besoin pour prévenir les disgrâces que j'aurais pu essayer de leur part.

Cependant, le gouverneur de Mogador, à qui ces messieurs nous avaient présentés, avait informé l'empereur de notre arrivée. Ce prince, furieux de ce que les négociants français nous avaient arrachés à l'esclavage plutôt que ses propres émissaires, condamna à mort l'Arabe que les Français avaient employé pour nous procurer notre liberté. Cet homme, instruit du danger auquel il était exposé, déroba par une prompte fuite chez les peuples qui nous avaient dépouillés sa personne et ses biens aux poursuites de l'empereur. Les négociants, de leur côté, reçurent les réprimandes les plus sévères. Il leur fut défendu de s'entremettre à l'avenir du rachat d'aucun chrétien, de quelque nation qu'il fût, sous peine d'être brûlés vifs.

Ces lettres, ces résolutions de l'empereur, son autorité qu'il croyait compromise, tout nous faisait redouter un avenir aussi triste que le passé. Huit jours se passèrent dans cette incertitude cruelle sur le sort qui nous était réservé. Nous étions menacés d'être employés aux travaux publics. Le bruit courait parmi les Maures que la France était en guerre avec le roi de Maroc. Le peuple nous regardait déjà comme ennemis. La crainte des mauvais traitements nous empêchait de sortir. Mais le 15 mai, à 11 heures du matin, le gouverneur ayant reçu de nouveaux ordres de l'empereur, nous envoya chercher par ses soldats, qu'il chargea aussi de lui amener les deux Français qui avaient concouru à notre délivrance, et en présence d'une grande multitude, il leur annonça que

l'empereur leur pardonnait ainsi qu'à l'Arabe qui nous avait rachetés. Il leur remboursa publiquement la somme qui avait été payée pour notre rançon, nous fit le meilleur accueil et nous permit de nous promener librement dans la ville.

Dès ce moment, notre liberté fut entière. Comme les Maures respectent servilement toutes les volontés de leur prince qu'ils croient être un descendant du Prophète, des signes d'amitié, de vénération même succédèrent de leur part à ce mépris qu'ils nous témoignaient auparavant.

Nous passâmes un mois dans cette situation. Nous attendions impatiemment des nouvelles du reste de l'équipage que nous savions être dispersé dans les montagnes. Le gouverneur nous avait annoncé que nous ne retournerions pas dans notre patrie avant l'arrivée des autres Français.

Les capitaines Dupuis, de Nantes, et Audibert, de Marseille, étaient restés jusqu'à ce que tous fussent réunis. Telles étaient les intentions de l'empereur. Il venait d'expédier de nouveaux ordres à un prince de ses fils, gouverneur de Taroudant, pour rassembler par force ou par argent le reste de l'équipage.

Ce prince se mit aussitôt en marche. Les Arabes rebelles en furent instruits. Ils mirent leur proie en sûreté sous la protection de Sidi Mohamet Moussa, le plus grand saint du canton. Huit furent conduits dans la demeure de cet homme, deux restèrent à Vel de Nun, chez un prince du sang royal, dans la maison duquel la loi défend d'entrer. Les trois autres étaient au pouvoir de Sidi Moulay Abdramet, l'un des fils du roi, rebelle à son père.

Le gouverneur de Taroudant n'ayant pas réussi dans son expédition, voulut exécuter les ordres de l'empereur à prix d'argent. Il fit donc proposer le rachat de ces captifs à chaque possesseur. Ils les mirent à trop haut prix. De là, il se rendit chez son frère, mit tout en œuvre pour obtenir de lui les trois Français qui étaient tombés entre ses mains. Mais ce prince refusa obstinément de les rendre et de les vendre et annonça qu'il aurait soin d'eux, et qu'à la mort de son père il les renverrait dans leur patrie.

L'empereur, voyant combien était difficile la réunion des Français de notre équipage, donna ordre aussitôt au gouverneur de Mogador de nous envoyer à Maroc. Nous primes congé de tous les négociants qui nous avaient comblés de bienfaits et nous les quittâmes le 15 juin, pleins du souvenir de leur attachement.

Le gouverneur nous avait donné à chacun une mule. Il voulut nous voir à notre départ et nous réunit sous la garde des soldats de l'empereur. Nous marchâmes à petites journées. La chaleur était excessive. La Casile était nombreuse. Elle conduisait avec nous la caisse de la douane de Magador. Le premier jour, deux chameaux périrent étouffés par la chaleur.

On se remit en marche le lendemain un peu avant le jour, et l'on fut contraint de s'arrêter sur les 9 heures. Malgré ces précautions, la chaleur fit encore périr cette journée un Juif et une Juive.

Je souffrais excessivement. Plusieurs fois, je perdis la respiration. Je tombai de ma mule. Les Maures prenaient le plus grand soin de nous. L'alkaïd auquel on nous avait remis craignait qu'il ne nous arrivât quelque malheur. Il y allait de sa tête. Enfin nous arrivâmes à Maroc, exténués et affaiblis, le 20 du mois.

L'empereur était sorti le matin à la tête de douze mille Maures, pour réduire les rebelles du mont Atlas. En attendant son retour, on nous mit au couvent de la Mission espagnole, où nous trouvâmes un matelot de notre équipage qui y avait été amené.

Le 28 juin, l'empereur, de retour de son expédition, nous fit appeler. Il exerçait ses troupes, lorsque nous arrivâmes à son missoire. A l'instant, il nous donna audience et parut sensible à nos malheurs.

On nous l'avait représenté comme un homme dur, absolu, inhumain, inexorable, que les supplications même irritaient. Nous osâmes cependant le prier de nous rendre à nos familles. Il sourit de notre hardiesse, et quoique sa première intention fût que nous attendions le reste de l'équipage, il fut si touché de l'état pitoyable dans lequel

nous nous présentâmes, qu'il nous promit de nous renvoyer bientôt en France.

Le lendemain, un des grands de l'empire nous apporta de la part de l'empereur une petite gratification en espèces.

Enfin, le 5 juillet, appelés de nouveau, l'empereur nous remit entre les mains d'un bacha, lui ordonnant de prendre soin de nous et de nous conduire à notre consul.

Nous partîmes le même jour de Maroc, escortés par dix soldats et un cavalier. Nous joignîmes, au sortir de la ville, une petite armée de Maures qui devait parcourir toute la Barbarie. Elle était commandée par le bacha auquel l'empereur nous avait confiés. La chaleur

ne nous incommoda que faiblement dans cette route.

Le bacha avait pour nous les plus grandes attentions. Nous marchions toujours au milieu de l'armée avec une escorte particulière. Si quelques-unes de nos mules se trouvaient fatiguées, on les changeait sur l'instant. Notre tente se trouvait toujours prête au moment de notre arri-



*Religieux trinitaire.*

(Helyot. *Histoire des ordres monastiques*, 1714.)

vée. On la plaçait près de celle du général. On nous fournissait des aliments en abondance.

La première ville que nous rencontrâmes fut Azamor, placée sur une éminence. Environnés de notre garde, nous eûmes le spectacle agréable de plusieurs jeux mauresques. Les habitants d'Azamor qui, sous les armes, attendaient l'armée impériale, la conduisirent jusqu'au lieu où elle devait camper et là, s'exerçant à la course des chevaux, ils montrèrent leur adresse à se servir des armes à feu. Pendant ce temps, on préparait dans la ville les nourritures nécessaires pour toute l'armée. On les apporta deux heures après sur des brancards.

Le gouverneur de la place, après avoir rendu au bacha les honneurs dus à sa dignité, vint nous visiter dans notre tente, nous félicita d'avoir trouvé grâce auprès de l'empereur et nous envoya peu après des rafraîchissements.

Nous restâmes deux jours dans cet endroit. Le troisième, nous traversâmes la rivière d'où nous nous mîmes en route pour Darsbedda.

Cette ville, si fameuse sous l'ancien règne, n'offre plus qu'un monceau de ruines. Nous continuâmes notre route par Fœdal et Montforia, et arrivâmes à Rabat après treize jours de marche.

L'armée était accrue de moitié. On avait fait de petites journées à cause de la chaleur et du carême. Le général, après avoir placé son camp et puni de sa main les Arabes qui avaient violé les règles rigoureuses du carême, nous présenta au gouverneur de la place. Celui-ci nous remit aussitôt entre les mains de notre vice-consul.

M. Mure, qui avait appris notre départ de Maroc, nous attendait de jour en jour. La lenteur de notre voyage l'avait beaucoup inquiété. Il savait que nous étions partis le 5, que huit jours suffisaient pour faire cette route. Il craignit quelque fâcheux contretemps. Ses alarmes étaient d'autant mieux fondées qu'en suivant le chemin ordinaire, nous devions passer dans une province dont les habitants venaient de se soulever. Je ne puis assez exprimer quelle fut sa joie lorsqu'il apprit notre arrivée. La manière dont

l'empereur s'était conduit avec nous lui faisait espérer de voir bientôt arriver le reste de notre malheureux équipage.

L'accueil qu'il me fit, les honnêtetés qu'il me témoigna, les bontés dont il me combla, les soins qu'il prit de pourvoir à mes besoins et à ceux des autres Français surpassent tout ce que je pourrais en dire. Ses attentions se portaient sur tout. L'activité de sa bienfaisance était encore au-dessus de l'idée avantageuse que je m'en étais formée.

Nous restâmes quatre jours dans sa maison. La crainte de quelques nouveaux ordres de l'empereur lui fit hâter notre départ pour Tanger. Il donna ses soins pour nous faire préparer les objets nécessaires pour la route, et le dimanche, 25 du même mois, nous prîmes congé de lui, le cœur pénétré de reconnaissance.

Nous passâmes la rivière de Salé. Le lendemain, nous remontâmes dans les terres et traversâmes une forêt remplie de bêtes féroces, de tigres et de lions. On les voyait par troupeaux. Ils étaient surtout très nombreux sur les bords d'une rivière qui va se décharger dans la mer à côté de Mamora. Nous la traversâmes, cependant, devant eux, avec sûreté. On les voyait se retirer à petits pas à mesure que nous approchions. Je n'aurais pas été tranquille sans la noble assurance des Arabes que la présence de ces animaux féroces n'inquiétait pas plus que celle des animaux les plus domestiques.

Notre voyage fut de sept jours. Trois mules périrent de chaleur. Le désir de revoir notre patrie, la crainte d'être arrêtés par quelques nouveaux ordres de l'empereur nous firent accélérer notre marche. Nous arrivâmes à Tanger, le 31 juillet.

M. Salmon, consul d'Espagne résidant dans cette ville, nous attendait. Il avait arrêté une barque pour Cadix. Nous nous y embarquâmes le dimanche 1<sup>er</sup> août, sur les 7 heures du soir. Le lendemain, sur les 8 heures du matin, nous fûmes dans la baie de Cadix.

La santé vint aussitôt nous parlementer, Elle nous mit en quarantaine et nous envoya au lazaret, près de l'île de Léon.

Nous fûmes trois jours dans notre barque sans pouvoir mettre pied à terre. Nous n'avions pas de place pour nous coucher. La malpropreté des poules, dont la barque était chargée, nous infestait. Nous avions tout à craindre si quelqu'un de nous tombait malade.

Enfin, le 5 août, à 10 heures du soir, on nous permit de descendre. Nous quittâmes aussitôt notre barque et fûmes nous reposer dans une espèce de grange.

Une ancienne plaie, que le mouvement des mules avait encore ulcérée, m'incommodait extrêmement. Je ne pouvais dans ce lieu si mal nommé maison de santé me procurer les secours nécessaires. J'étais pâle et défiguré. Les autres passagers, voyant ma situation, semblaient me reprocher leur séjour dans ce lieu.

Le 11, sur les 10 heures du matin, j'aperçus le canot de santé. Je pris la meilleure contenance qu'il me fut possible. Les médecins, trompés par ma gaieté apparente, me jugèrent bien portant et nous donnèrent la liberté.

Tous à l'envi, nos matelots et ceux de la barque s'empressèrent de la charger. Demi-heure après, nous partîmes pour Cadix. Nous nous présentâmes le même soir à M. Poirel, vice-consul de France.

L'embaras des affaires multipliées qui l'environnent ne l'empêcha point de travailler à notre soulagement. Persuadé que des malheureux qui sortent de l'esclavage ont plus de droit que tous autres aux bienfaits du prince, il les répandit sur nous avec libéralité.

L'intérêt qu'il prit à mes peines passées et à ma situation présente ne peut assez s'exprimer. Touché de la plus vive commisération, il montra le zèle le plus ardent pour mettre fin à mes maux. Il m'envoya son chirurgien et fit tous ses efforts pour rétablir ma santé qu'une suite continue de huit mois de fatigues et de peines n'avaient que trop altérée. Enfin, les mêmes secours que nous avions reçus de M. Mure, vice-consul en Barbarie, nous les reçûmes à Cadix des mains de M. Poirel.

Avant de quitter Cadix, où je demurai trente-huit jours pour réparer mes forces, je fus encore alarmé par de nou-

velles inquiétudes qui heureusement ne m'agitèrent pas longtemps. Ma vue se troubla, s'épaissit. Je cessai de voir les objets qui m'environnaient. Je devins aussi aveugle que je l'avais été pendant trente-cinq heures dans le désert de Sahara. Mais la cécité nouvelle que j'éprouvai à Cadix ne dura que 5 heures. Le voile épais qui était tombé sur mes yeux affaiblis se leva insensiblement. Je revis la lumière, après avoir craint pour la seconde fois d'en être privé jusqu'à la fin de ma vie.

Trop impatient de revenir en France pour attendre que ma santé languissante fût entièrement rétablie, je m'embarquai le 27 septembre sur un bâtiment commandé par le capitaine Jacques Poutrel. Après une navigation périlleuse, nous arrivâmes à Marseille, le 5 octobre. On nous fit subir douze jours de quarantaine. Nous ne pûmes descendre à terre que le 16 du même mois.

De quelle hilarité vive, de quelle émotion douce je fus saisi en entrant sur les terres de France ! Mon cœur prenait une nouvelle vie. Il s'épanouissait pour ainsi dire. Il suffisait à peine pour recevoir les impressions agréables et variées qui venaient le ranimer. La joie s'emparait de tout mon être. « Il est donc vrai, me disais-je à moi-même que la fin de tes maux n'est plus incertaine. La paix, la tranquillité, le bonheur vont renaître pour toi. La fortune a cessé de te persécuter, elle te ramène dans le sein de ta patrie. Tu pourras encore te dévouer au service du meilleur des souverains. Tu vas te rapprocher d'une famille chérie dont tu te croyais pour jamais séparé. Tu vas revoir des amis qui avaient pleuré ta perte. »

C'est à Paris qu'ils m'attendaient. C'est à Paris que je devais recevoir leurs embrassements. J'y suis arrivé le 11 novembre. Que cette journée a été délicieuse pour moi ! que le souvenir en est cher à ma mémoire ! De quel attendrissement je fus pénétré quand je vis rassemblés autour de moi tous ceux qui avaient gémi sur mon absence ! Avec quel transport je me précipitai aux pieds de la plus respectable des mères ! Quelle volupté pure je goûtai

quand elle me serra étroitement contre son sein maternel, quand je sentis couler sur mon visage les larmes que la joie lui faisait répandre et qui se mêlaient avec les miennes ! L'amitié, la tendresse filiale, une foule de sentiments divers se succédaient, se pressaient, se confondaient dans mon âme, la subjuguèrent, l'absorbaient tout entière. Jamais, non, jamais il n'y eut d'instant si beau dans ma vie. Il a réparé tous les malheurs qui l'avaient précédé. J'ai plus joui dans ce moment trop court, trop rapide, que je n'avais souffert pendant toute la durée de mon esclavage.

Le 21 novembre 1784, je me suis rendu à Versailles et aussitôt j'ai eu l'honneur de me présenter à M. le maréchal de Castries, ministre de la marine, et de lui offrir mon mémoire. Les infortunés trouvent toujours près de lui un accès libre et facile. L'influence de sa sagesse et de ses lumières sur les résolutions du prince n'est précieuse pour lui que parce qu'elle lui donne le pouvoir d'exercer plus utilement sa bienfaisance. Il m'a accueilli avec bonté. Sa sensibilité l'a rendu attentif au récit de mes peines. Il en a été touché, attendri. Il n'a pas dédaigné de porter mes plaintes au pied du trône, d'être mon protecteur auprès du roi dont les grâces se sont répandues sur moi. Une gratification m'a été accordée, et des promesses qui ne peuvent être vaines me laissent espérer que bientôt j'exercerai mon zèle et mes faibles talents dans une place dont les fonctions ne m'exposeront pas à de nouvelles calamités que mon tempérament épuisé ne pourrait plus supporter.

FIN

## TABLE DES CHAPITRES

---

|                                                  |     |
|--------------------------------------------------|-----|
| PRÉFACE . . . . .                                | 5   |
| Histoire d'un captif racheté à Maroc . . . . .   | 7   |
| Relation des Etats de Fez et de Maroc . . . . .  | 31  |
| La Rédemption de 1633 . . . . .                  | 111 |
| Récit du naufrage des <i>Deux-Amis</i> . . . . . | 118 |
| Récit de M. Follie . . . . .                     | 157 |

---

## TABLE DES GRAVURES

---

|                                                                                                     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Galères barbaresques (dans <i>Histoire von Barbaryen</i> ) . . . . .                                | 9   |
| Le marché aux esclaves (dans <i>Histoire von Barbaryen</i> ) . . . . .                              | 17  |
| Supplices des captifs chrétiens au Maroc (Bib. Nat. Estampes). . . . .                              | 25  |
| Carte du Maroc (début du XVIII <sup>e</sup> siècle) . . . . .                                       | 29  |
| Vue de Tanger prise du champ des sacrifices (Taylor) . . . . .                                      | 33  |
| Vue de Tétuan prise d'au delà de la barre (Taylor). . . . .                                         | 41  |
| Boucherie en plein air des pirates barbaresques . . . . .                                           | 49  |
| Maure de la garde de l'empereur du Maroc . . . . .                                                  | 53  |
| Costumes marocains. . . . .                                                                         | 57  |
| Baruch et Barberousse . . . . .                                                                     | 61  |
| Ambassadeur du roi de Maroc . . . . .                                                               | 65  |
| Femme marocaine. . . . .                                                                            | 69  |
| Supplices infligés aux esclaves chrétiens qui ont tenté de s'évader . . . . .                       | 73  |
| Supplices infligés aux esclaves renégats revenus au christianisme . . . . .                         | 81  |
| Audience donnée par l'empereur du Maroc au sieur de Saint-Olon, ambassadeur de France 1693. . . . . | 85  |
| Combat naval devant Salé, en Barbarie . . . . .                                                     | 89  |
| Esclaves chrétiens en fuite dans une mauvaise barque . . . . .                                      | 93  |
| Le supplice des crochets . . . . .                                                                  | 97  |
| Supplice infligé aux captifs évadés quand ils sont repris par les Marocains. . . . .                | 105 |
| Supplice infligé aux esclaves chrétiens . . . . .                                                   | 109 |
| Procession des captifs rachetés, à leur arrivée à Paris . . . . .                                   | 113 |

|                                                                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tentative des esclaves chrétiens pour s'évader du bagne à Salé . . . . .                                            | 121 |
| Programme de la procession de la Rédemption du 25 avril 1737 . . . . .                                              | 129 |
| Religieux de l'ordre de Notre-Dame de la Merci . . . . .                                                            | 133 |
| Cuisine de mercantis marocains . . . . .                                                                            | 137 |
| Esclave chrétien au Maroc . . . . .                                                                                 | 141 |
| Mehemet Tousiris, capitaine de Salé, lieutenant de l'ambassadeur du Maroc . . . . .                                 | 145 |
| Après avoir débarqué en France, les captifs rachetés sont triomphalement amenés dans la maison de l'ordre . . . . . | 149 |
| Audience donnée par l'empereur du Maroc aux religieux rédempteurs . . . . .                                         | 153 |
| Le rachat des captifs . . . . .                                                                                     | 161 |
| Les Trinitaires font embarquer les esclaves rachetés par leurs soins . . . . .                                      | 165 |
| Cabanes marocaines . . . . .                                                                                        | 169 |
| Le paiement de la rançon . . . . .                                                                                  | 173 |
| Les murailles de la ville de Tanger . . . . .                                                                       | 177 |
| Religieux trinitaire . . . . .                                                                                      | 185 |

